

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE SAMEDI 11 NOVEMBRE 2000

www.lesoleil.com

PRIMEURS
JORANE
 MI-ANGE, MI-DÉMONE
 PAGE D 1



ÉCRANS
ÉLISE GUILBAULT: UNE
 FEMME D'HONNEUR
 PAGE G 1

LE SOLEIL passe à Gesca

La grande famille de *La Presse* acquiert UniMédia

LOUIS TANGUAY
 LTanguay@lesoleil.com

■ QUÉBEC— Plus de 27 ans après les premières négociations dans ce but, LE SOLEIL entrera dans la famille de *La Presse*, au début de 2001.

En effet, le groupe de presse Gesca, filiale de Power Corporation, a annoncé, hier à Québec, l'acquisition du quotidien LE SOLEIL et de l'ensemble des autres éléments d'actif de Compagnie UniMédia. Avec ses sept journaux dont le tirage en semaine totalisera 421 400 exemplaires, l'organisation deviendra le plus important éditeur de quotidiens au Québec.

Le montant de la transaction, finalisée jeudi soir avec Journaux Canadiens Hollinger, demeurera confidentiel, même si les chiffres véhiculés dans certains médias ont situé cette valeur entre 120 et 150 millions \$.

Voir GESCA en A 2 ►

AUTRES TEXTES
 □ Québec rassuré Page A 3
 □ Place à Internet Page A 4



Président de Gesca ainsi que président et éditeur de « La Presse », Guy Crevier a effectué une courte visite au SOLEIL hier où il a rencontré le président et éditeur, Claude Thibodeau.

AUJOURD'HUI

Argent

Un important contrat en vue pour les Industries Davie. Après plusieurs mois d'incertitude, le chantier pourrait créer jusqu'à 800 emplois grâce à un projet évalué à plus de 100 millions \$. Page B 1

La capitale

Onze fêtards arrêtés au cours d'opérations PAS Alcool. La SAAQ et les corps policiers l'avaient pourtant claironné par la bouche des médias: plusieurs barrages étaient prévus. Page A 10

L'écho des sans voix

Pas chanceuse Alexa! Après deux jours d'enfer à Ottawa, nous sommes littéralement « tombés » sur l'Acadie en pleine purée de pois. Notre pilote, qui s'appelle Day comme le chef de l'Alliance canadienne (!), s'y est repris à trois fois pour trouver la piste du petit aéroport de Miramichi au Nouveau-Brunswick... Un aéroport victime lui aussi des compressions budgétaires, sans tour de contrôle ni personnel. Retenant sa respiration, et la nôtre en même temps, le pilote de First Air a finalement plongé son boeing 727 vers le sol, sorti le train d'atterrissage et, dans une déchirure du



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

ÉLECTIONS 2000

Voir ÉCHO en A 2 ►

AUTRES TEXTES

- Lutte au crime organisé Page A 21
- Salle vide pour le NPD Page A 21
- Chrétien ne rompt pas Page A 22
- Un frein pour les tiers Page A 23

LA MÉTÉO



Maximum 7, minimum 2

Averses devenant intermittentes. Demain, ciel variable. Détails page A 15

QUÉBEC, 104^e ANNÉE, N° 311
 FLORIDE, 2,35 \$ US
 MONTRÉAL, OTTAWA 1,75 \$ PLUS TAXES



1,52 \$ PLUS TAXES 6 27657 00076 6

Révolution à découvrir

PREMIER DE TROIS

En 1999, les avions de l'OTAN ont bombardé la Serbie. On s'est ému, puis on les a oubliés. Le mois dernier, des centaines de milliers de manifestants ont renversé le président Slobodan Milosevic, celui que l'on avait surnommé le « Boucher des Balkans ». On s'est ému, puis on les a oubliés.

Les Serbes, eux, n'ont pas oublié. Pendant dix ans, ils ont été nos ennemis.

Tout cela a laissé des traces. À Belgrade, après des années d'isolement et de sanctions économiques, la présence d'un visiteur occidental suscite encore des réactions étonnantes. Une passante peut vous embrasser spontanément pour célébrer la paix. Quelques coins de rues plus tard, un quidam peut vous cracher au visage pour venger l'humiliation du pays.

Une nouvelle Serbie surgira-t-elle des ruines laissées par une décennie de guerres qui ont fait plus 150 000 morts? Une partie du pays, la jeunesse surtout, a l'air d'y croire, même si le Kosovo ressemble autant au paradis qu'une bonne sœur peut s'apparenter à un Hell's Angel. C'est ce nouveau pays que nous vous invitons à découvrir dans une série d'articles qui débute aujourd'hui.



Jean-Simon Gagné

JSGagne@lesoleil.com

EN SERBIE



Scène typique du quotidien à Belgrade. Un petit tzigane lave un pare-brise.

« Tu sais comment tu devrais commencer tes articles sur mon pays? » m'a demandé un militant étudiant de Belgrade:

« La jeune révolution serbe espère se faire connaître du monde. Avez-

vous quelques minutes de lecture à lui consacrer? »

AUTRES TEXTES

- Disciples de l'humour Page A 17
- Des vire-capots Page A 18

ÉLECTIONS AMÉRICAINES

Appel aux tribunaux

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Les États-Unis se dirigent peu à peu vers une crise constitutionnelle que déclarent ne vouloir ni républicains ni démocrates, alors que persiste la confusion sur le vainqueur aux présidentielles de mardi.

Les deux candidats ont néanmoins amorcé des collectes pour financer des contestations judiciaires dont l'aboutissement sera de céder aux tribunaux le soin de choisir le prochain président. « Nous ne pensons pas être à l'orée d'une crise constitutionnelle et nous n'avons pas l'intention de tenter et de provoquer une crise constitutionnelle », a assuré l'ancien secrétaire d'État Warren Christopher, dépêché par Al Gore en Floride pour surveiller les nouvelles opérations de comptage.

James Baker, lui aussi ancien secrétaire d'État envoyé en Floride, mais par George Bush, a jugé quant à lui qu'il fallait sortir de l'impasse sans retard. « L'important est que nous y par-

Les deux candidats ont amorcé des collectes pour financer des contestations

Voir TRIBUNAUX en A 2 ►

AUTRES TEXTES

- Clinton rassurant Page A 32
- Six États incertains Page A 32

Le plus grand centre d'articles de Noël!

Un « Boxing Day »... avant Noël?
 Hé ben, ça c'est sympathique!

Jusqu'à
60%
 de rabais

FLORALIES JOUVENCE
 Tout pour un Noël sympathique

STE-FOY : 2020, Jules-Verne (boul. Charest sortie Jean-Gauvin) LEVIS : 4760, boulevard de la Rive-Sud

ÉCHO Y croire encore

Suite de la Une

brouillard, s'est aperçu que nous étions à la perpendiculaire de la piste!

S'appelant monsieur Day, il connaît ça les virages à droite... Et celui-là fut particulièrement serré! Enfin arrêté en bout de piste, le capitaine nous avoua qu'il n'était pas familier avec cet aéroport et qu'il ne savait trop où stationner son appareil.

TRISTE SPECTACLE

Dehors, un spectacle beaucoup plus triste nous attendait: quatre adolescentes échappées de l'école du village, une grand-mère et un couple, accompagnaient le candidat néo-démocrate de l'endroit, Allan Goodfellow. Huit personnes dont quatre électeurs seulement: comme comité de réception, on a déjà fait mieux...

Pauvre Alexa McDonough... Ce doit être dur tout de même d'y croire encore. Et de continuer à sourire. Comme si elle voulait vivre sa misère jusqu'au bout, elle délaissa les limousines de la GRC et s'assit à l'arrière de l'unique autobus avec une poignée de conseillers pour l'heure de route qui nous séparait encore de Bathurst.

Que nous nous sentions loin, alors, du prestige de la campagne dite « nationale »! Le contingent de la presse dite « nationale » elle aussi était réduit à sept journalistes, dont un seul francophone, votre serviteur rendu d'autant plus humble par cet atterrissage tous volets sortis. Et que restait-il de ce grand parti encore dit « national », le parti de Tommy Douglas, de David Lewis, d'Ed Broadbent et de Robert Cléche?

Le matin, le chef du Nouveau Parti démocratique avait eu droit à son dernier moment de gloire de la semaine. C'était au Théâtre de la presse nationale. Les réseaux de télévision lui offraient dix minutes d'antenne, dix minutes pour elle seule. C'est alors que j'ai réalisé à quel point cette femme est la preuve vivante, et toujours souriante, que la formule des débats télévisés défavorise les femmes en politique, surtout quand elles sont courtoises et polies.



Pauvre Alexa McDonough...

Seule à la caméra, elle tape fort la madame. Elle manie la formule avec brio. Elle ridiculise l'adversaire avec une terrible cruauté. Bref, elle a autant de punch que les

quatre mâles qui l'accompagnaient, mercredi et jeudi, dans le studio du Centre national des Arts. Et sa voix n'était pas couverte par les coups de gueule des uns et des autres...

Revenant à l'attaque sur l'état du régime de santé publique — ce même thème qu'elle martèle depuis le début de la campagne électorale et qui a fini par être à la mode —, elle s'en prit à Ralph Klein et à la fameuse loi 11 qui permet à des cliniques privées d'offrir leurs services aux Régies régionales de la santé. « Ralph Klein est le père du système de santé publique à deux vitesses, dit-elle. Et c'est Jean Chrétien qui lui a servi de sage-femme! » Pas mal tout de même...

Alexa McDonough a aussi eu le courage de dire ce que ses collègues néo-démocrates, premiers ministres de la Saskatchewan, du Manitoba et de la Colombie-Britannique, n'ont pas encore osé déclarer publiquement depuis le début de cette campagne. Que « Jean Chrétien ment lorsqu'il prétend qu'il a signé une entente satisfaisante sur la santé avec les premiers ministres des provinces », que « Jean Chrétien a exercé un véritable chantage sur ses collègues pour leur faire signer cette entente. »

À Bathurst, nous retrouvons enfin la chaleur du franc-parler acadien. Le député, Yvon Godin, est la plus grande gueule du Parlement du Canada. Les « backbenchers » libéraux des comtés éloignés de l'Ontario viennent le voir, et le remercient de dire tout haut ce qu'eux-mêmes ne peuvent même pas murmurer tout bas dans les réunions de leur groupe parlementaire. « On n'en veut plus de pouvoir, me dit Roland Godin. On veut un député qui porte notre parole à Ottawa. »

QUE RESTE-T-IL DU NPD?

Que reste-t-il du NPD? Le grand patron des Travailleurs de l'automobile l'a laissé tomber. Cela fait beaucoup de sièges perdus en Ontario et peut-être en Colombie-Britannique. Mais il reste sans doute encore assez de pêcheurs au bord de la faille, de travailleurs forestiers qui en arrachent, de fermiers découragés, pour faire un noyau de sièges assez important — au moins 12. Quelque chose me dit qu'en Acadie, en Nouvelle-Écosse et dans les Prairies, les « exclus » du « plus meilleur pays au monde » vont encore une fois envoyer quelques Yvon Godin à Ottawa. Une sorte de Bloc du Canada oublié et qui ne veut pas disparaître en silence.

Comme le répète Alexa McDonough aux chômeurs, aux anciens, aux malades qui ont subi les terribles effets de la politique du déficit zéro: « le pays a besoin de néo-démocrates à Ottawa pour s'assurer que, quand Jean Chrétien va se coucher, leur voix résonne encore à ses oreilles... »

Vous croyez souffrir d'ostéoporose ou désirez prévenir l'apparition de cette maladie?

Vous pourriez participer à une étude sur la prévention de l'ostéoporose d'une durée de 2 ans, menée par une équipe expérimentée dans le domaine sous la supervision du Dr. Jacques Brown du Centre de recherche du CHUL.

- Vous êtes une femme ménopausée âgée de 40 ans et plus
- Vous n'avez pas pris d'hormones au cours des 6 derniers mois
- Vous n'avez pas été traitée pour l'ostéoporose au cours des 3 derniers mois

Si vous êtes admissible, vous recevrez gratuitement la médication à l'étude ou le placebo (substance inactive), sous forme de comprimé ainsi que des suppléments de calcium et de vitamine D, tout au long de l'étude.

Ce projet a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUL du CHUQ (34.05.01)



Groupes de recherche sur les maladies osseuses
Unité de recherche clinique

Pour plus d'information, communiquez avec

Le Groupe de recherche sur les maladies osseuses avec Dr. Jacques Brown
CHUL du CHUQ

Téléphone : 418.990.0751
(en tout temps)

15 septembre 2000

GESCA Profession de foi

Suite de la Une

Cependant, d'ici 70 jours, Gesca prendra le contrôle non seulement du quotidien de la capitale, mais aussi de ceux de Chicoutimi (*Le Quotidien*) et de Hull-Ottawa (*Le Droit*). C'est l'échéance qu'a annoncée le président de Gesca et président et éditeur de *La Presse*, M. Guy Crevier, en conférence de presse, après une courte visite au SOLEIL.

HEBDOMADAIRES ET IMPRIMERIES

La vente inclut 15 hebdomadaires régionaux dont le *Progrès-Dimanche* de Chicoutimi et trois imprimeries, dont Imprimerie Canada à Québec.

Gesca entend par ailleurs accroître sa présence sur Internet en misant sur les contenus régionaux et en regroupant les efforts dans ce domaine.

M. Crevier n'a guère élaboré sur ses autres projets, mais a fermement affirmé son intention d'annoncer d'ici un an un lien privilégié avec un radiodiffuseur.

Quant aux quotidiens, la présentation de M. Crevier a été dominée par une profession de foi dans l'avenir des journaux.

« Nous continuerons d'accorder une importance primordiale à la qualité de l'information, à la diversité d'opinions, à l'indépendance des salles de rédaction ainsi qu'au maintien du caractère original de chacun de nos journaux », dit-il.

Sans donner de garantie sur le maintien de la totalité des emplois dans les filiales d'UniMédia, le président de Gesca a dit avoir une vision du développement pour laquelle les plans de gestion seront élaborés avec les dirigeants déjà en place.

Le président et éditeur du SOLEIL a travaillé pendant deux ans à TVA avec M. Crevier.

Pour M. Claude Thibodeau, « c'est un homme qui fait ce qu'il dit ».

L'éditeur de *La Presse* a insisté sur plusieurs avantages de l'appartenance à Gesca pour les trois quotidiens qui joignent outre son journal, *La Tribune* de Sherbrooke, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières et *La Voix de l'Est* de Granby. À son avis, les ressources et l'expertise de Gesca sont grandes pour élargir la couverture de l'information, et la solidité financière de l'organisation permettra de saisir des occasions dans le domaine du multimédia.

Les relations d'affaires sont déjà établies entre Gesca et UniMédia, par exemple par la participation des sept journaux au réseau de service aux annonceurs Probec. M. Crevier a évoqué la possibilité de réaliser des économies d'échelle sur des postes budgétaires comme le papier journal ou les assurances.

Si les négociations ont été longues avec le responsable du dossier chez Hollinger, M. Daniel Colson, M. Crevier affirme qu'à aucun moment des pourparlers la question de tendance souverainiste ou fédéraliste de l'acquéreur n'a été discutée.

Se présentant comme un ardent défenseur de la liberté d'expression et de la diversité d'opinions, le président de Gesca a pris l'engagement que ses journaux vont continuer dans cette veine.

Le dossier sera soumis dès les prochains jours au Bureau de la concurrence qui a été averti de l'entente. Sans anticiper la décision de l'organisme, M. Crevier a rappelé que la vente d'autres avoirs du groupe Hollinger à CanWest Global Communications a déjà été autorisée et que l'annonce d'hier ne comporte pas de chevauchement de marchés.

Le dossier sera soumis sous peu au Bureau de la concurrence

TRIBUNAUX L'incertitude à son comble

Suite de la Une

venions car, de toute évidence, l'élection présidentielle est en suspens et cela affecte la position des États-Unis sur un certain nombre de plans, particulièrement au niveau international.

Pour l'heure, l'incertitude est à son comble. « Nous ne voulons pas de retards », a déclaré William Daley, directeur de campagne d'Al Gore. « Ce que nous voulons, c'est que la démocratie soit respectée ». En d'autres termes, qu'Al Gore — qui a obtenu la majorité en voix — soit le prochain occupant de la Maison-Blanche. Les républicains estiment, eux, que la présidence revient à George Bush puisqu'il devrait avoir la majorité des grands électeurs pour lui si les résultats étroits de la Floride se confirment.

La confrontation entre MM. Bush et Gore s'est concentrée sur cet État clé (25 grands électeurs), dont dépend la victoire et dont l'annonce des résultats définitifs ne devrait pas intervenir avant vendredi.

William Daley a précisé que le camp Gore travaillait déjà « pour soutenir les actions en justice » en Floride. Les démocrates jugent irrégulier le scrutin dans le comté de Palm Beach, où les votes de quelque 19 000 électeurs ont déjà été annulés. Il a aussi souligné que la confusion née de la pré-

sentation des bulletins de vote avait conduit nombre d'électeurs à se prononcer par erreur pour Pat Buchanan alors qu'ils croyaient avoir voté pour Al Gore. De fausses manœuvres qui auraient coûté au vice-président quelque 2000 voix, selon lui.

M. Daley a expliqué que son parti recueillait les témoignages concernant d'autres irrégularités en Floride et demandait un nouveau décompte manuel des bulletins dans quatre comtés. En Iowa, où George Bush a perdu par moins de 5000 voix, les républicains songent à exiger un recomptage. Ils pourraient également demander un second dépouillement dans le Wisconsin où Al Gore l'a emporté avec une majorité de 6000 suffrages seulement.

Une fois les actions en justice lancées, une lutte devant les tribunaux se traduirait par des appels interjetés par la partie perdante et l'escalade pourrait se poursuivre jusqu'à la Cour suprême, ce qui placerait le système judiciaire au centre d'une affaire visant à déterminer qui doit être à la tête de l'exécutif.

Même dans ce cas, la vraie crise n'éclaterait pas avant que Bill Clinton quitte la Maison-Blanche. Il est raisonnable de penser que l'on sortira de l'impasse avant, les parties en présence ayant l'œil rivé sur cette date butoir, mais personne ne peut assurer non plus que la raison finira par prévaloir sur les intérêts partisans.

Les résultats de la Floride, dont dépend la victoire, ne devraient pas être dévoilés avant vendredi

MATELAS NEUFS

Légères imperfections, surplus de production, fins de ligne, échantillons de magasin

À UNE FRACTION DU PRIX

DRAPS « DOUILLET »

pour les nuits froides qui viennent...

L'ENSEMBLE DE DRAPS comprenant drap contour, drap plat, taies d'oreillers.

Format: 1 place **39\$**
2 places **49\$**
Grand **59\$**
Très grand **69\$**

MATELAS 39" mousse 69\$

MATELAS HAUTE QUALITÉ 510 ressorts
54 pouces Cour. 528,95\$
60 pouces Cour. 619,95\$
SOLDE 259,95\$ 329,95\$

Plusieurs autres spéciaux en magasin

CENTRE DE LIQUIDATION

La qualité Matelas Dauphin à prix de liquidation!
Quantités limitées!

MATELAS DAUPHIN

SEULEMENT au 85, MARIE-DE-L'INCARNATION, QUÉBEC

loto-québec

La Mini Tirage du 2000-11-10

NUMÉROS	LOTS
375415	50 000 \$
75415	5 000 \$
5415	250 \$
415	25 \$
15	5 \$
37541	1 000 \$
3754	100 \$
375	10 \$

panco Tirage du 2000-11-10

01	04	10	11	13
23	27	32	39	41
47	48	49	50	54
61	62	65	66	70

Quintessence Tirage du 2000-11-10
3 4
232 8091

Extra Tirage du 2000-11-10
056309

SUPER 7 Tirage du 2000-11-10
04 11 16 23 24 42 47
numéro complémentaire 45

Le jeu doit rester un jeu

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.

TVA, le réseau des tirages

CONFÉRENCES - Yvon Dallaire

Pour une vie amoureuse épanouie

Pour couple ou personne seule
Seulement 15\$ par conférence

Yvon Dallaire
Psychologue-sexologue et auteur

Savoir quand et comment dire adieu 15 novembre, 19h30
Comment savoir que notre couple vit un moment difficile tout à fait normal ou une relation devenue impossible et destructrice? Que faire lorsqu'on pense sérieusement à la séparation? Comment s'assurer que tout a été fait pour reconquérir l'amour perdu? Comment réussir notre divorce si on ne peut faire autrement?

Les secrets des couples heureux 22 novembre, 19h30
Les couples heureux (environ 20%) sont de plus en plus observés par les psychologues à la recherche d'éléments ou de dynamiques qui les distinguent des autres couples. Cette conférence vous livrera les résultats des principales études sur ces couples et vous révélera quelques-uns de leurs secrets.

Collège Notre-Dame-de-Belleuve
1605, chemin Sainte-Foy, Québec
Productions Option Santé, 675, Marguerite-Bourgeoys, Québec

687-0245

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

VENTE DU SOLEIL À GESCA

Optimisme et vigilance face à Gesca

Patrons et syndicats réagissent

QUÉBEC — «J'espérais que l'acquéreur serait quelqu'un de notre industrie», a commenté le président et éditeur du SOLEIL, M. Claude Thibodeau.

Une direction essentiellement idéologique n'aurait pas été compatible avec la dimension «affaires» de l'entreprise.

Par ailleurs, l'aspect financier de la transaction lui laisse croire que le nouveau propriétaire ne connaîtra pas la pression que les créanciers auraient pu exercer sur un groupe formé spontanément pour cette seule acquisition.

Connaissant l'impact de la force d'un regroupement sur la rentabilité des médias, il souligne que des revenus accrus laissent entrevoir plus d'argent à réinvestir.

M. Thibodeau s'est dit convaincu que LE SOLEIL sera en mesure d'afficher une concurrence encore plus vive et plus structurée sur le marché qu'il dessert.

Les éditeurs des journaux de la famille UniMédia à Chicoutimi et Hull-Ottawa partagent son enthousiasme. Pour M. Claude Gagnon, l'annonce a été très bien perçue par l'équipe des cadres du *Quotidien* et du *Progrès-Dimanche*. Il a insisté sur les affinités de fonctionnement déjà testées au chapitre de la commercialisation.

M. Pierre Bergeron a rappelé que *Le Droit* est né d'un combat en 1913 et s'est dit très heureux de continuer dans cette direction.

Quant au président d'UniMédia, M. Marc Bourgault, qui quittera cette fonction avec la transaction, il s'est dit d'avis que l'annonce d'hier représente le meilleur scénario, tant pour le contenu des journaux que pour leurs employés. Il voit dans la transaction un gage de continuité en matière de philosophie d'information et de qualité journalistique.

Du côté syndical, la présidente du syndicat de la rédaction du SOLEIL, M^{me} Monique Giguère, voit dans ce changement un signe d'espoir pour les budgets de recherche, après des années de vaches maigres.

L'expérience des autres quotidiens du groupe Gesca montre à son avis que la direction de *La Presse* ne s'est pas imiscée dans les autres salles de rédaction.

Si les propos du président de Gesca, M. Guy Crevier, lui inspirent confiance dans l'avenir, ils n'empêchent toutefois pas M^{me} Giguère de garder une attitude vigilante.

Du côté de la Fédération nationale des communications (FNC-CSN), qui représente 61% des employés de Gesca-UniMédia, la présidente, M^{me} Chantale Larouche, a accueilli positivement les engagements annoncés par M. Crevier. La FNC et ses syndicats affiliés comptent cependant s'assurer que ces engagements se concrétiseront et que la mission d'information des journaux de Gesca ne sera pas affaiblie mais enrichie.

Le président du Conseil de presse du Québec, M. Michel Roy, s'est montré favorable à la transaction et, du côté de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), la présidente, M^{me} Hélène Pichette a affirmé qu'il est important de faire un débat sur la concentration non seulement dans la presse écrite, mais aussi dans la presse électronique, notamment avec l'acquisition de Vidéotron par Quebecor.



Pour annoncer la vente d'UniMédia à Gesca, le président de cette dernière (et président de *La Presse*) s'était entouré à Québec des éditeurs des trois quotidiens nouvellement acquis, Pierre Bergeron, du *Droit*, Claude Gagnon, du *Quotidien*, et Claude Thibodeau, du *SOLEIL*.

Guy Crevier, plus qu'un vent de changement, un tourbillon

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Guy Crevier, le nouveau grand patron du SOLEIL, dirige également *La Presse* depuis le 1^{er} mars. Ce n'est pas un vent de changement qui a ébranlé le quotidien montréalais, c'est un tourbillon. Les gens sont essouffés, certes, mais ils ont maintenant l'impression de travailler «dans un journal vivant».

Au sein des journalistes de *La Presse*, la présence de Guy Crevier est perçue de façon «plutôt positive», résume la graphiste Hélène De Guise, vice-présidente du syndicat des travailleurs de l'information de *La Presse*. «Mais ça goale!», ajoute-t-elle pour illustrer la vitesse de croisière du nouveau boss. En quelques mois, l'homme a en effet revu le contenu de son journal, le faisant passer à six cahiers en semaine. Il en a aussi rajouté le *look* dans des délais que plusieurs estimaient très (trop même) serrés. «Dans notre secteur, on est un peu essouffés», confie la graphiste.

Mais quand elle pose un regard sur les dernières années, Hélène De Guise ne peut que constater «la stagnation» qui minait la salle de rédaction. Aujourd'hui, ça bouge à *La Presse*, d'où son impression d'être «dans un journal vivant».

Paul Roux, adjoint au directeur de l'information, affirme que Guy Crevier a «créé un grand dynamisme dans la salle». Il y avait longtemps qu'il n'avait ressenti «un tel vent de renouveau».

Guy Crevier a fait l'objet de nombreux reportages, surtout depuis qu'il dirige *La Presse*. Peu importe le média d'information, peu importe l'interviewé, les mêmes qualificatifs reviennent : exigeant, ambitieux, bourreau de travail, visionnaire, minutieux, acharné, perfectionniste. Et matinal.

«Il est au bureau à 6h30», mentionne Claude Thibodeau, président et éditeur du SOLEIL, qui a travaillé avec lui à partir de 1994. Guy Crevier était alors président de Télé-Métropole; c'est lui qui a proposé à Claude Thibodeau de diriger Télé-4, la station de Québec. «C'est un gars d'action, mais vaut mieux le prendre le matin.» Voilà qui place

ces deux *workaholics* sur la même longueur d'onde.

La feuille de route de Guy Crevier en dit davantage sur son tempérament et ses ambitions que tous les commentaires glanés à son sujet. Les chasseurs de têtes se l'arrachent. À 47 ans, ce Montréalais a accumulé 1000 postes clés dans le milieu des communications. Tout ce qu'il a touché s'est transformé en or.

Il a fait ses débuts en 1976 comme correspondant régional à *La Tribune* de Sherbrooke, où il devint chef de pupitre. *La Voix de l'Est* de Granby lui fit ensuite une place comme directeur de l'information, puis la station de radio CHEF, moribonde, l'accueillit comme directeur général. Il l'a sauvée du naufrage.

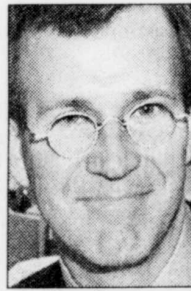
En mai 1984, Roger D. Landry le nomme éditeur et directeur général de *La Voix de l'Est*. En quatre ans, le tirage du journal passe de 8000 exemplaires à 20 000.

En 1988, Guy Crevier choisit de relever un nouveau défi : il passe à Télé-Métropole. Il occupe successivement les fonctions de vice-président à l'information et aux affaires publiques et de vice-président aux ventes et au marketing. Il réussit l'exploit de surclasser les cotes d'écoute du bulletin de nouvelles de Radio-Canada.

Il accède ensuite au poste de président et chef de la direction de Télé-Métropole, avant de devenir président de Vidéotron. En 1997, il rejoint Télé-système en tant que vice-président senior; il a pour collègue Charles Sirois. Un an plus tard, on le retrouve comme président et chef de la direction de Motion International (anciennement le Groupe Coscien).

Parole de Claude Thibodeau, «what you see is what you get», avec Guy Crevier. «Il fait ce qu'il dit et il dit ce qu'il fait», ajoute-t-il. Et s'il délègue beaucoup, il exige également des résultats. Homme réservé, il n'abordera jamais ses collègues à coups de grandes tapes dans le dos. «Il est fonctionnel», résume-t-il.

Sans doute se servira-t-il de ses atouts de battant pour mener à terme son nouveau défi : Internet.



Guy Crevier

Québec se dit rassuré

Le gouvernement n'interviendra pas

JEAN-MARC SALVET
JMSalvet@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le gouvernement du Québec ne bloquera pas la transaction entre Gesca et Hollinger. Il n'a aucune prise juridique pour intervenir dans un tel dossier. Il a néanmoins suivi de près les péripéties entourant la vente des quotidiens d'UniMédia à la filiale de Power Corporation.

Au cabinet de Lucien Bouchard, hier, on affirmait que le premier ministre était satisfait des garanties données par le président de Gesca, Guy Crevier, quant à l'autonomie des salles de rédaction du nouveau groupe.

Par attachée de presse interposée, le chef du gouvernement a minimisé les risques que la concentration peut faire peser. «La concentration de la propriété n'entraîne pas nécessairement une concentration équivalente des contenus», a déclaré sa porte-parole, Christiane Miville-Deschênes.

«Les informations que nous avons pu recueillir nous indiquent que la transaction contient des dispositions sur l'indépendance des salles de rédaction ainsi qu'un engagement ferme sur la libre circulation des idées et des opinions.»

Dans ce dossier, Lucien Bouchard et son ministre de l'Économie et des Finances ont parfois fait entendre des tonalités différentes. Hier, Bernard Landry a insisté sur le sens des responsabilités incombant à un groupe possédant «70% de l'écrit ou à peu près». Il en a appelé à «l'éthique» capitaliste.

Cette transaction «crée un nouveau contexte» qui impose de «nouvelles obligations» aux propriétaires, a confié le vice-premier ministre. Il a invité le nouveau réseau à combattre la «pensée unique, que ce soit en matière socio-économique ou sur la question nationale du Québec».

Sur sa lancée, Bernard Landry s'est dit choqué par les propos tenus la semaine dernière par un haut dirigeant d'Hollinger, Daniel Colson, qui affirmait que les journaux d'UniMédia devaient être vendus à «quelqu'un qui garantira la pérennité de «la tradition fédéraliste». Il a cependant précisé qu'il s'agissait d'une déclaration du vendeur et que l'acheteur s'en est montré étonné.

Bernard Landry dit avoir été informé hier matin de la conclusion de la transaction par un coup de fil de Guy Crevier. «Si elle était survenue il y a 25 ans, cette transaction aurait été considérée comme extrêmement dangereuse et suspecte, a-t-il dit. Sauf que les choses ont changé. La concentration de la presse, pour des questions techniques, financières et de rentabilité, est devenue une nécessité de notre temps.»

Lucien Bouchard et Bernard Landry ont eu l'occasion de discuter de ce dossier hier après-midi. Ce n'était pas le premier entretien que les deux hommes avaient à ce sujet.

Pour le chef libéral Jean Charest, cette transaction s'inscrit dans un contexte mondial. «C'est une réalité à laquelle on n'échappe pas. Les marchés exigent que les médias puissent avoir accès à différentes sources.» Il a ajouté que «c'est à l'essai» qu'on verra la solidité «des garanties données quant à l'indépendance des salles de presse».

En 1973, Power Corporation avait déjà souhaité faire l'acquisition du SOLEIL. L'entreprise avait dû reculer devant les pressions du premier ministre Robert Bourassa. Une commission parlementaire sur la concentration de la presse avait été convoquée.

Lucien Bouchard constatait récemment que le sujet n'avait plus la même résonance. «La presse, grâce aux nouvelles technologies, est beaucoup plus diversifiée qu'elle ne l'était. On peut maintenant, c'est mon cas, aller voir les nouvelles sur Internet. Il y a aussi plusieurs chaînes de télévision. On est beaucoup moins prisonnier d'une presse unique qu'on aurait pu l'être il y a plusieurs années.»

Tonalités différentes de la part de Landry et Bouchard

Notre publicité c'est zéro

zéro
comptant

zéro
à payer
avant février 2001

zéro
d'intérêt
jusqu'en février 2001

sur la plupart des nos 2001 et 2000 en stock



GIGUÈRE 529-6551
PONTIAC • BUICK • GMC www.giguereauto.com

• On l'a l'affaire ! •

* Nous vous donnerons tous les détails sur place.

Denis Giguère, président



Angle Hamel et Laurentien

427441

Destination Net

Crevier dit que la croissance passe par le cyberespace

ANNIE MORIN

AMorin@lesoleil.com

■ QUÉBEC — En mettant la main sur UniMédia, Gesca devient le plus grand diffuseur de journaux quotidiens au Québec avec 51% du tirage francophone. Et son président, Guy Crevier, n'entend pas en rester là. Il a répété à plusieurs reprises, hier, que la croissance de l'entreprise passait par Internet.

Gesca reste un empire francophone

À l'échelle du Canada, Gesca occupe le cinquième rang des plus grandes sociétés de publication de journaux, derrière les CanWest Global, Quebecor, Torsar et Thomson. Au cours de la dernière année, toutes ces entreprises de

presse ont manifesté leur intention d'envahir le Net. Au-delà du papier, les quotidiens sont ainsi devenus des « fournisseurs de contenu ». Tout comme les réseaux de télévision, appelés eux aussi en renfort à Internet. C'est ce qu'on appelle, dans le jargon des communications, la « convergence ».

Power Corporation, propriétaire unique de la société privée Gesca, est le plus petit joueur de l'industrie à pouvoir aspirer à la convergence. À peine 10% de ses activités sont reliées aux secteurs des communications depuis que Diffusion Power a vendu ses stations de radio et de télévision, en 1999.

Power détient cependant des intérêts dans Pargesa SA, un holding suisse qui possède, en partenariat avec le groupe de communications CLT-UFA, des stations de radio et de télévision en Europe. Il n'est donc pas interdit de penser que Power encourage la création de liens entre ses diffuseurs de contenu francophone situés de chaque côté de l'Atlantique.

En gobant UniMédia, Gesca demeure un empire de presse exclusivement francophone avec sept quotidiens, autant de sites Internet, une vingtaine d'hebdomadaires et autres publications et quatre imprimeries. Le nombre de ses employés passe de 1244 à 1815.

« Cette transaction confirme notre ambition de demeurer une entreprise de communication et de devenir un joueur majeur de l'Internet », a déclaré

d'entrée de jeu le président de Gesca, hier, en conférence de presse.

Au Québec, Gesca a pour ainsi dire le champ libre. Quebecor, son seul et unique concurrent, a fermé les sites du *Journal de Montréal* et du *Journal de Québec* en août dernier. Le chef de l'exploitation, Pierre Francœur, faisait valoir que « la simple reproduction en ligne d'un quotidien sans valeur ajoutée ne représente aucun intérêt » ni pour les lecteurs, ni pour les internautes.

À peu près au même moment, Gesca décidait de rassembler les sites de ses quatre quotidiens — *La Presse* de Montréal, *La Tribune* de Sherbrooke, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières et *La Voix de l'Est* de Granby — à une seule adresse: cyberpresse.ca.

Guy Crevier a confirmé hier que plusieurs groupes de communications l'ont approché afin de former un partenariat sur Internet, mais qu'il attendait d'être officiellement propriétaire d'UniMédia avant d'étudier les propositions.

Il s'est dit particulièrement intéressé à créer un « lien privilégié » avec un radiodiffuseur au cours de la prochaine année. Il a toutefois nié la rumeur voulant qu'il soit intéressé à acheter la chaîne de télévision TQS, dont Quebecor veut se départir.

Quant aux hebdomadaires, M. Crevier n'a pas précisé ce qu'il allait en faire. La rumeur voulait qu'il les revende à Transcontinental en même temps que les imprimeries.



Pierre Champagne

PChampagne@lesoleil.com

Usurpation d'identité



LE SOLEIL, PATRICE LAROUCHE

Contrairement à ce que j'ai écrit dans LE SOLEIL de lundi, la chanceuse que vous apercevez sur cette photographie (elle vient de gagner une émeraude de 5000\$ au Bal de l'Émeraude) n'est pas une dénommée Lyne Laforêt. Il s'agit plutôt de **Camille Hardy-Biron**, agente de recherche au ministère de l'Éducation et épouse du D^r **Simon Biron**. Je me suis fait flouer par un faux D^r Patrick Côté. J'explique. Dimanche après-midi, en rédigeant le texte, je cherche le nom de la gagnante. Pour ce faire, j'ouvre le bottin téléphonique à la page 187 pour trouver le numéro de téléphone du D^r Patrick Côté, commandeur de Québec de l'Ordre militaire et hospitalier de Saint-Lazare de Jérusalem, lequel parait le Bal de l'Émeraude chaque année depuis 11 ans. C'est lui que l'on reconnaît, à gauche, sur la photo. Il y a huit Patrick Côté dans l'annuaire. Le second affirme être le véritable D^r Côté et c'est lui qui me donne le faux nom de la fausse gagnante. Je me suis fait avoir jusqu'au trognon parce que je ne suis pas allé plus loin dans ma recherche. Je n'ai pas téléphoné aux six autres Patrick Côté croyant évidemment que ce Patrick Côté était le bon D^r Côté. Ajoutons à l'histoire que le Bal de l'Émeraude a permis à l'Ordre de remettre un chèque de 50000\$ à l'Institut de cardiologie de Québec. Quant au faux D^r Patrick Côté, si vous le connaissez, faites-lui part de mon plus détestable mépris.

Collectionneurs?

Benoît Doyon, le propriétaire de la boutique l'Imaginaire de Place Laurier, est un grand spécialiste de toutes les collections. Bandes dessinées, timbres et monnaies, cartes de hockey, jeux d'échecs, médailles militaires ou civiles, figurines, jouets miniatures, etc. J'étais là lorsqu'il a acheté à une cliente quatre 25¢ anciens. La personne est repartie avec 4000\$ dans ses poches. C'était juste assez d'argent pour acheter une carte de hockey de **Patrick Roy**, imprimée sur un gilet de Patrick Roy: 4000\$ pour la carte. Oui, il achète. Oui, il évalue et oui, il anime des ateliers dans les écoles pour renseigner les jeunes sur la valeur des collections. Son conseil: sortez vos vieilles collections de vos boîtes à souliers et faites-les évaluer. Peut-être les déposerez-vous ensuite dans un coffre-fort.

La sexualité des ados

Josée Turmel, animatrice bien connue de la télé, invite tous les parents d'ados des quartiers centraux de Québec à une soirée d'échange sous le thème « Est-ce enfin possible de parler facilement de sexualité avec mon ado? » le mardi 14, au Centre Durocher, de 19h30 à 21h. Cette activité est présentée par le comité visant la prévention de la grossesse à l'adolescence et de soutien des jeunes mères et de leur famille de Québec Centre.

Coups de SOLEIL

□ **Claude Dumais**, diplômé de l'Institut maritime du Québec en 1980 et aujourd'hui directeur de la gestion de la flotte et de l'ingénierie chez Canada Steamship Line préside la campagne de souscription annuelle de la Fondation de l'Institut. Objectif: 40 000\$. Adresse: 53, rue St-Germain Ouest, Rimouski, G5L 4B4.

□ **Jean-Marie Brochu** (Le Noël du Bonheur) présidera, demain, à 10h45, la messe des artistes de la chapelle historique Bon Pasteur. L'animateur Richard Joubert agira comme lecteur et les artistes invités sont Lise Paradis, Claude Lapointe, Jean-Clément Bergeron et Raymond Lepage.

□ **Nicole Thibault** et **Sylvie Cantin** souhaitent créer une troupe de théâtre constituée exclusivement de personnes de plus de 45 ans. Les intéressés doivent se rendre à La Maison Jaune, 206, rue Christophe-Colomb, demain à 13h30, pour un atelier exploratoire.

□ **Annik Bourassa** est la nouvelle gérante de l'Auberge de Peuplier de Cap-à-l'Aigle où elle cumule aussi la charge de déléguée commerciale.

□ **Humberto Pinochet** présentera, du 12 au 19 novembre, au 87, rue Saint-Pierre à Québec, une toute nouvelle exposition de ses peintures intitulée *Lumières du sud*.

POWER CORPORATION ACHÈTE UNIMÉDIA

Une fois la transaction complétée, Gesca, propriété de Power Corporation, comptera sept quotidiens, 15 hebdomadaires, ainsi que trois imprimeries.

Quotidiens	Tirage/semaine	Villes
La Presse	187 400	Montréal
LE SOLEIL	80 600	Québec
Le Nouvelliste	42 900	Trois-Rivières
Le Droit	34 300	Ottawa/Hull
La Tribune	31 200	Sherbrooke
Le Quotidien	29 800	Chicoutimi
La Voix de l'Est	15 200	Granby

Source: Power Corporation du Canada INFOGRAPHIE: PC / LE SOLEIL

Jusqu'à 50\$ de REMISE**
À l'achat de 4 pneus Michelin^{MD} Alpin^{MD}*

Date limite d'achat: 30 novembre 2000

* Arctic Alpin^{MD}, Pilot Alpin^{MD}, 4X4 Alpin^{MD} ** Pour plus de renseignements, voir le coupon chez votre détaillant.

ALLIANCE
 LES PROFESSIONNELS DU PNEU
 Revendeur de Qualité, Produits de Qualité

<p>Baie-Comeau</p> <ul style="list-style-type: none"> Garage Monsieur Pro 210, boul. Lasalle (418) 296-2264 <p>Charlesbourg</p> <ul style="list-style-type: none"> Boutique de Pneu P.C. Inc. 7540, boul. Henri-Bourassa (418) 626-1703 <p>Chicoutimi</p> <ul style="list-style-type: none"> Service de Pneus Ruelland 1133, boul. Talbot (418) 549-5656 <p>Gaspé</p> <ul style="list-style-type: none"> Egide Dupuis & Fils Inc. 159, boul. Gaspé (418) 368-5778 <p>La Malbaie</p> <ul style="list-style-type: none"> Pneudis La Malbaie Inc. 202, boul. Mailloux (418) 665-3917 	<p>Lévis</p> <ul style="list-style-type: none"> Habel Service de Pneus Inc. 159, route Kennedy (418) 835-0289 <p>Mistassini</p> <ul style="list-style-type: none"> C.P.I.M. Enr. 282, De Quen (418) 276-1212 <p>Mont-Joli</p> <ul style="list-style-type: none"> Les Services Verro Inc. 1199, boul. Jacques-Cartier (418) 775-3308 <p>Montmagny</p> <ul style="list-style-type: none"> Atelier de Pneus Montmagny 266, Saint-Ignace (418) 248-0202 <p>Québec</p> <ul style="list-style-type: none"> Létourno Service de Pneus Inc. 2675, boul. Hamel (418) 684-2026 	<p>Rimouski</p> <ul style="list-style-type: none"> Centre du Pneu BSL Inc. 188, Saint-Jean-Baptiste O. (418) 724-2525 <p>St-Georges-de-Beaucé</p> <ul style="list-style-type: none"> Jos Saint-Hilaire Inc. 11915, 2^e Avenue (418) 228-8871 <p>Ste-Marie-de-Beauce</p> <ul style="list-style-type: none"> VSM Auto Service Inc. 1065, boul. Vachon N. (418) 387-6633
---	--	---

Relations consommateurs: 1 888 863-7777 www.pneus-alliance.com

Parce que les pneus, c'est important.™

Vous cherchez la liberté de la liquidité PLUS le rendement d'un bon placement?

1 800 463-5229
 Pour la région de Québec, composez le 521-5229.

ÉPARGNE FLEXI-PLUS PLACEMENTS QUÉBEC
 www.placementsq.quebec.qc.ca

Québec Placements Québec

L'Épargne Flexi-Plus Placements Québec vous offre le meilleur des deux mondes pour gérer efficacement vos liquidités. Vous avez accès en tout temps à vos fonds et, de plus, vous bénéficiez d'un taux d'intérêt avantageux, variable en fonction du marché et progressif selon le montant accumulé. Votre capital est aussi garanti sans limites par le gouvernement du Québec. Pour une réponse avisée, contactez l'un de nos agents d'investissement du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h.

Placements Québec. Une réponse en tout temps à vos besoins de placements.

LE SAMI

D

décide seu
du mur, da
croix, per
didats, do
et ne com
en Floride
tation. Je
périeux q
mon devoi
sement qu
électoral.
Où, je m
Car j'ai ap
présenta
de Québec
nocéros!
poids.

Vous per
Je vais vo
d'être mot
à côté d'
Étienne d
fleurs du t
est temps
ser» la co
jargon. De
ceux qui
qu'on dé
aboutir. C
tionnels to

QUÉBEC-
publication
vient LE S
ro est publi
Il devie
après sa r
Son fonda
meure pro
Simon-N
Québec et
ce, devien
Il en ser

Éc
vo

Prof
de la
avec
SA

Les tro
manifest
sont ca
Une ex
nutes à
rapie) s

- mise
- Techn
- sécur
- produ
- esthé
- orien

Un vote vert!

D'ordinaire, à 17 jours des élections, je tergiverse, j'hyperventile, j'interroge les astres, j'angoisse, je change d'idée comme de bottillons. Et la plupart du temps, je me décide seulement quand je me retrouve au pied du mur, dans l'isoloir, au moment de tracer la croix, perplexe devant la longue liste de candidats, dont les noms sont inscrits en colonne et ne composent pas un joyeux foutoir, comme en Floride! Mais cette année, disparue l'hésitation. Je ne suis plus tiraillée entre l'appel impérieux qui me dicte l'obligation de remplir mon devoir de citoyenne et l'espèce de désabusement qui me gagne à chaque rendez-vous électoral.

Oui, je me sens légère comme si j'avais fumé. Car j'ai appris cette semaine que le Parti Mari présentait un candidat dans la circonscription de Québec. Adieu, veaux, vaches, cochons, rhinocéros! Pour une fois, mon vote aura du poids.

Vous pensez que je rigole? Non, c'est sérieux. Je vais voter pour le Parti Marijuana. Au risque d'être montrée du doigt, je vais tracer ma croix à côté d'un nom prédestiné: Paradis, Pierre-Étienne dont le parti ne s'enfarge pas dans les fleurs du tapis et affiche un programme clair. Il est temps, plus que temps d'en «dériminaliser» la consommation comme on dit dans le jargon. De cesser de jouer à la cachette avec ceux qui en produisent. Ça fait des années qu'on débat de cette question sans jamais aboutir. Ça fait des années que les partis traditionnels tournent autour du pot.

Comprenez-moi bien. Je ne dis pas que consommer des drogues dures, c'est anodin. Au contraire. Se piquer, devenir acro de la cocaïne, de l'héroïne, c'est un grand malheur. Mais tirer un joint de mari ou une pofe de hasch de temps en temps!!! Ça ne m'étonnerait pas que même Stockwell Day en ait inhalé dans sa prime jeunesse. Si Bush, Clinton l'ont fait, pourquoi pas Stockwell? Il n'y a pas plus de raisons de faire de la consommation des drogues un acte criminel qu'on le fait pour le tabac, l'alcool, le sucre à la crème, la loterie, le chocolat, ou tout autre produit qui entraîne l'accoutumance.

La drogue, bien sûr, c'est un fléau. Et ceux qui y sont accrochés sont tragiquement à plaindre. En consommer exagérément, c'est terriblement moche. La toxicomanie, c'est une tragédie. Mais on doit traiter les toxicomanes comme des malades. Pas comme des criminels.

C'est déjà bien assez d'en être dépendant, d'être tombé à un âge tendre, dans les pièges des truands qui gravitent autour des cours d'écoles, sans devoir, en plus, vivre sous la coupe du banditisme pour s'approvisionner en «triangles», en carrés et en «ronds».

Imaginez un instant que l'industrie du houblon soit contrôlée par les Hell's ou les Rock Machine au Québec et que ce soient eux qui en contrôlent la teneur en alcool. Imaginez qu'ils monopolisent la vente du tabac, du vin. Or, c'est ce qui arrive quand on impose la prohibition. Et



Ghislaine Rheault
GRheault@lesoleil.com

c'est ce qu'on fait avec une drogue comme le cannabis. On en abandonne au crime organisé la production, le trafic. On permet aux truands de jeter leurs filets dans les cours des écoles, d'imposer un régime de terreur dans les régions agricoles, de prendre les cultivateurs en otages, de faire main basse, à la pointe du fusil, sur leurs terres.

Vous avez peut-être vu, hier soir, le document troublant diffusé par *Zone Libre* qui décrivait le «triangle d'or» de la culture du «pot» dans les zones de culture du maïs comprises entre Cornwall, Sorel et Coaticook? Effarant. Au Québec la culture de la mari représente des milliards \$ de revenus empochés par des bandits mafieux. Oui, on permet qu'un régime de terreur mené par des «anges de l'enfer» fasse la loi dans nos campagnes.

Or, face à ce problème, le gouvernement s'empêtre dans les contradictions. Et ce n'est pas le petit livre rouge exhibé par les libéraux, qui les dénouera. La «stratégie nationale sur les stupéfiants» à laquelle un gouvernement libéral consacrerait 420 millions \$ en visant à réduire l'offre et la demande de stupéfiants, en sévissant contre le crime organisé, c'est une lubie. Un tissu de vœux pieux.

Ce n'est pas en mettant les fumeurs en prison, en interdisant la production du tabac qu'on s'attaque au tabagisme, mais en convainquant les consommateurs que ce produit est nocif.

Vaut mieux essayer de prévenir et de soigner la maladie plutôt que de punir ceux qui en sont atteints. C'est le gros bon sens, non?

Une autre bonne raison pour voter Mari? Au pays, après tergiversés longtemps, on a fini par permettre à des malades d'utiliser la marijuana à des fins médicales, pour soulager la douleur, réduire les nausées provoquées par le traitement du cancer, stimuler l'appétit, réduire la fréquence de crises, d'épilepsie, etc. Mais un règlement leur permet de cultiver... «trois plants». Et il est toujours interdit à quiconque de leur en fournir.

Ceux qui approvisionnent les malades risquent d'être accusés de possession et de trafic de stupéfiants, comme le sont présentement les membres du Club Compassion dont le procès doit débiter lundi à Montréal. Le chef du Parti Marijuana, le musicien Marc Saint-Maurice, fait partie des accusés.

Par ailleurs, quand un malade à qui on permet de consommer le «médicament» en réclame le remboursement, on joue au ping-pong avec lui: le fédéral le renvoie au provincial qui le renvoie au fédéral. Car la mari, est toujours considérée comme une substance prohibée. C'est arrivé à Claude Messier, un grand malade qui s'est porté candidat dans la circonscription Rosemont/Petite Patrie.

Oui, vraiment au pays, on est bien empêtré dans les contradictions.

Voter rouge, voter bleu, voter blanc en s'abstenant? J'ai choisi de voter verdoyant. Oui, tout est dit. Personne ne me fera changer d'idée. Je vote mari.

Les grandes dates dans l'histoire du SOLEIL

QUÉBEC — Sans perdre un seul jour de publication, le journal *L'Électeur* devient LE SOLEIL, dont le premier numéro est publié le lundi 28 décembre 1896.

Il deviendra quotidien huit mois après sa naissance, soit en août 1897. Son fondateur, Ernest Pacaud, en demeure propriétaire jusqu'en 1903.

Simon-Napoléon Parent, déjà maire de Québec et premier ministre de la province, devient copropriétaire du SOLEIL.

Il en sera rapidement l'actionnaire

majoritaire et le demeurera, avec son fils Georges, jusqu'en 1927, soit jusqu'à l'arrivée du financier sherrbrookois Jacob Nicol à la tête de l'entreprise de presse. C'est à Georges Parent et à Jacob Nicol qu'on doit la construction de l'édifice de la rue Saint-Valier.

Il faudra attendre l'arrivée du colonel Oscar Gilbert, en 1948, pour voir LE SOLEIL atteindre le statut de journal indépendant de tout parti politique. À

partir de ce moment, le tirage du journal montera en flèche.

Ses fils, Guy et Gabriel Gilbert, tiendront les rênes du SOLEIL jusqu'en 1973.

Cette année-là, tous les hommes de presse au pays le convoitent. Paul Desmarais, de Power Corp., qui possède *La Presse*, entre autres, est intéressé. On crie à la concentration de la presse. L'affaire rebondit à l'Assemblée nationale. Tout se règle dans le bureau du

premier ministre Robert Bourassa.

La table est mise pour Jacques Francoeur, le président d'UniMédia, qui demeurera propriétaire du SOLEIL jusqu'en 1987.

Le quotidien est alors acheté par l'empire Hollinger, de Conrad Black. LE SOLEIL est ébranlé par deux grèves au cours de son histoire. Le 30 août 1977, les 110 journalistes et les 30 employés de soutien descendent dans la rue.

Paul-A. Audet est président et directeur général. Le journal ne sera pas publié pendant 10 mois.

Le 21 octobre 1992, une autre grève des journalistes perturbe l'entreprise sans interrompre la publication du quotidien.

Robert Normand en est alors président et éditeur. Le conflit se terminera le 26 décembre.

Informations colligées par Michèle LaFerrière.

DIABÉTIQUES RECHERCHÉS

L'Unité de Recherche sur le Diabète du CHUL du Centre Hospitalier Universitaire de Québec, est à la recherche de personnes diabétiques pour l'évaluation d'un nouveau médicament pour le diabète. Ces personnes devront remplir les conditions suivantes:

- Être âgé(e) de 30 à 75 ans;
- Être traité(e) pour le diabète par la diète seule ou avec un seul des médicaments suivants: Diabeta, Glyburide, Euglucon, Gen-glybe, Glucophage, Metiormine, Diamicon, Gliclazide;
- Avoir un poids stable.

Les personnes intéressées pourront obtenir plus de renseignements et vérifier leur éligibilité en appelant à 654-2741.

Gilles Tancrede, M.Sc.
André Nadeau, MD

Ce projet de recherche (30.05.03) a été approuvé par le comité d'éthique de la recherche clinique du CHUQ, Pavillon CHUL.

DERNIÈRE CHANCE LE

BAZAR

SE TERMINE DEMAIN

STONEHAM

La station touristique

OUVERT

Économiser

Marchandises neuves et d'occasion

Les fins de semaine de 9h à 16h30 au sous-sol du chalet principal

Nouvelle marchandise chaque semaine

• Lot d'équipement, snowboard, ski, vêtements, etc.

848-4412

Éclairez vos jours sombres

Profitez des bienfaits de la luminothérapie avec la lampe **SADelite**

Les troubles affectifs saisonniers se manifestent en automne et en hiver et sont causés par le manque de lumière. Une exposition quotidienne de 30 minutes à une lumière intense (luminothérapie) s'avère un traitement efficace.



Pour renseignements:

Monique Paré
(418) 337-3544

Courriel: monipare@globetrotter.net
www.northernlight-tech.com

- mise au point par les Technologies Northern Light
- sécuritaire et efficace
- produit unique de haute qualité, garanti
- esthétique, compacte, orientable et portable

MEXX
www.mexx.com

AILES
LES AILES DE LA MODE
Nulle part ailleurs

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537 • CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537 • PLACE STE. FOY (418) 652-4537 • www.lesailles.com

CHEVROLET 

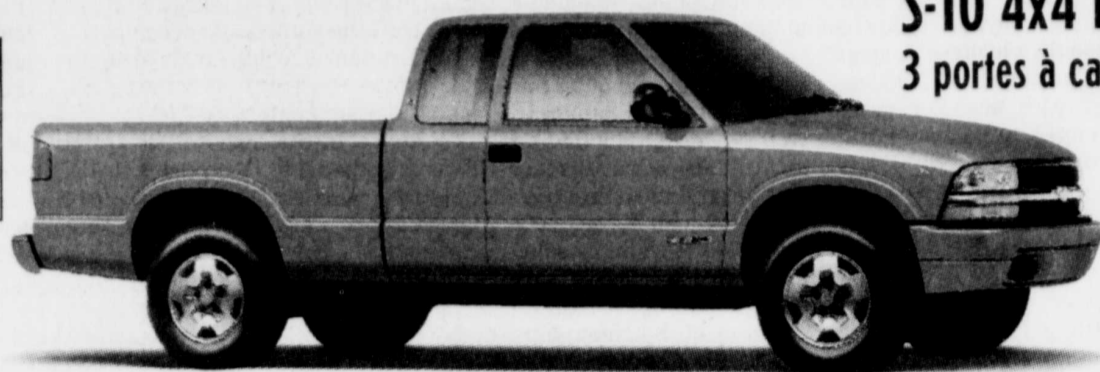
Le solde à trois pas

338 \$ /mois*
location 36 mois
Transport et préparation inclus
3,9 % à l'achat*

Options de paiement à la location

Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	445 \$
1 901 \$	388 \$
3 566 \$	338 \$

- Moteur V6 SFI 4,3L de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses
- Freins à disques et système antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts
- Roues en aluminium • Volant inclinable
- Régulateur de vitesse • Pont arrière autobloquant



S-10 4x4 LS 2001
3 portes à cabine allongée

318 \$ /mois*
location 36 mois
Transport et préparation inclus
5,9 % à l'achat*

Options de paiement à la location

Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	416 \$
1 561 \$	368 \$
3 181 \$	318 \$

- Moteur Vortec 4300 V6 de 200 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et mode remorquage • Freins à disques et système antiblocage aux 4 roues • Banquette avant divisée avec appuie-bras central
- Calandre, pare-chocs et roues chromés • Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable • Pont arrière autobloquant



Silverado 2001
cabine régulière

Pour un temps limité

Pas de versement initial*
Pas d'intérêt avant 90 jours*
Pas de paiement avant 90 jours*
à l'achat sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en inventaire



Blazer 4x4 LS 2001
2 portes

318 \$ /mois*
location 36 mois
Transport et préparation inclus
3,9 % à l'achat**

Options de paiement à la location

Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité**
0 \$	449 \$
1 818 \$	398 \$
4 620 \$	318 \$

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Freins à disques et système antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs chauffants et vitres à commandes électriques • Volant inclinable et régulateur de vitesse
- Pont autobloquant • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts et ensemble Bose • Pneus tout terrain

Tracker 2001



298 \$ /mois*
location 36 mois
Transport et préparation inclus
3,9 % à l'achat*

Options de paiement à la location

Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	369 \$
1 403 \$	328 \$
2 431 \$	298 \$

- Moteur 4 cyl. DACT 2,0L de 127 HP
- Boîte de transfert permettant de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée • Climatiseur • Entièrement construit sur un bâti en acier de type échelle • Sièges pour 5 passagers • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts • Porte-bagages sur le toit
- Lave/essuie-glace de lunette arrière
- Housse en vinyle pour le pneu de secours



L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en inventaire, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Conditions applicables à l'achat seulement sur les véhicules 2000 en inventaire et sur la plupart des véhicules 2001. Exclut Corvette et camionnettes de série 2500/3500. Offre disponible avec un financement à l'achat pouvant aller jusqu'à 48 mois. ** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 525 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de financement à l'achat de 3,9% disponibles jusqu'à 60 mois sur le Blazer LS. *Taux de financement à l'achat de 3,9% et de 5,9% disponibles jusqu'à 48 mois. **Taux de financement à l'achat de 3,9% disponibles jusqu'à 60 mois sur le Blazer LS. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange (ou commande) de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

12 c du km après 60 000 km. **Taux de financement à la location de 1,9% disponible jusqu'à 36 mois sur le Blazer LS. ***Taux de financement à l'achat de 3,9% disponibles jusqu'à 48 mois. **Taux de financement à l'achat de 3,9% disponibles jusqu'à 60 mois sur le Blazer LS. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange (ou commande) de véhicule peut être requis.

SOMMET DES AMÉRIQUES

Propriétaires aux anges

Les derniers appartements vacants loués par les dirigeants de l'événement

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

QUÉBEC — La Gendarmerie royale du Canada n'est pas la seule à avoir mis la main sur tous les appartements disponibles en location dans le périmètre de sécurité prévu par les forces policières pour la tenue du Sommet de Québec. Les dirigeants du Sommet ont agi de même.

Dans une entrevue accordée au SOLEIL, hier, le directeur des communications du Sommet des Amériques, Éric Pelletier, a indiqué qu'une cinquantaine d'appartements situés dans le Vieux-Québec sont actuellement sous un bail de location avec son organisme.

« Ce sont de bonnes retombées économiques pour les gens du quartier », s'est-il réjoui.

« J'ai réussi à louer un 4 1/2, meublé, chauffé et éclairé, au prix de 1900 \$ par mois », se réjouissait, hier matin, un propriétaire d'immeuble du Vieux-Québec, lorsque interrogé par l'animateur radiophonique Robert Gillet. À la lecture du SOLEIL, celui-ci avait invité les gens à l'appeler pour confir-

mer nos informations et en ajouter car la Gendarmerie royale du Canada refuse de dire combien d'appartements elle a loués jusqu'après la tenue du Sommet.

« L'été, disait-il, je loue ça 500 \$ par semaine à des touristes japonais. Mais l'hiver, c'est tranquille. J'ai pu louer deux appartements au Sommet depuis septembre jusqu'au mois de mai. » D'autres proprios ont, selon lui, profité de cette manne. Le directeur des communications du Sommet, Éric Pelletier, veut bien dire que son organisation a signé des baux pour une cinquantaine d'appartements mais précise ne pas avoir de « chiffres globaux » sur le coût de ces contrats.

Celui-ci a rappelé que son organisation avait réservé quelque 9000 chambres d'hôtel pour la durée du Sommet, de Trois-Rivières jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Il semble acquis, selon M. Pelletier, que les journalistes internationaux seront logés dans des établissements de Sainte-Foy et non pas dans les hôtels à l'intérieur du périmètre de sécurité.

« J'ai réussi à louer un 4 1/2 au prix de 1900 \$ par mois »



Terrains de 9 000\$ à 25 000\$

Fatigués des longues semaines de travail?

Sortez des sentiers battus...

et savourez vos temps libres dans un havre de paix!

Votre terrain vous attend dans un domaine unique de style scandinave, situé à environ une heure de Québec, au cœur de la magnifique région de Portneuf

- terrains d'un minimum de 40 000 pi ca, prêts pour la construction de chalets en bois rond, accessibles à l'année
- domaine boisé à l'état naturel (sapins et érables) bordé par la rivière Sainte-Anne et par un lac avec plage et quai, traversé par des ruisseaux à truites
- activités sur place: baignade, chaloupe, pêche, piste cyclable, sentier pédestre, ski de fond, cabane à sucre et accès à un sentier de motoneige

FINANCEMENT DISPONIBLE Pour tout renseignement, communiquez avec nous: téléphone: (418) 285-2394 télécopieur: (418) 285-5649 ou visitez notre site internet: www.quebecweb.com/tbr

STUPÉFIANTS À LA PRISON DE RIMOUSKI

90 jours de prison pour Julie Proulx

CARL THÉRIAULT
Collaboration spéciale

RIMOUSKI — Julie Proulx, 25 ans, de Rimouski, a été condamnée par le juge Laurent Dubé, à 90 jours de prison pour trafic de stupéfiants et complot.

Le 19 octobre, le juge avait reconnu sa culpabilité en attendant les représentations sur sentence.

La jeune adulte purgera sa peine d'emprisonnement le samedi et le dimanche à compter du 18 novembre. Une ordonnance de probation de deux ans lui a aussi été imposée aux condi-

tions générales de garder la paix. La jeune adulte était responsable d'un service de garde en milieu familial à Rimouski.

Le juge Laurent Dubé avait rejeté la thèse de l'accusée qui était venue affirmer à la barre des témoins que les pièces saisies par les enquêteurs de la Sûreté du Québec dans la maison qui abritait une garderie n'avaient jamais été portées à sa connaissance et qu'elle ne consommait pas de drogue.

Le juge a plutôt cru à une entente commune avec trois autres individus, Mélanie Ouest, Luc Thibault et Michel

Larue, sur la base des éléments de preuve déposés pour que la « mari » puisse entrer au centre de détention de Rimouski à partir de la maison habitée par Julie Proulx.

Il avait aussi refusé une requête de la défense à l'effet de retirer le chef d'accusation de trafic.

Sept témoins avaient été entendus lors du procès. Le stratagème, qui aurait débuté vers la fin du mois de décembre 1999 ou en janvier 2000, n'a duré que quelques semaines avant que les agents du service correctionnel n'y mettent fin le 4 février.

Sortie de route

■ QUÉBEC — Un conducteur de 22 ans a fait une brutale sortie de route vers 3 h à Saint-Étienne. Selon les policiers de Chaudière-Etchemin, la perte de contrôle de l'automobiliste a été causée par son état d'ivresse. Il devra comparaître bientôt au palais de justice de Québec pour répondre à une accusation de conduite avec les facultés affaiblies. I.M.

LA BOUGIE SAINTE

AVEC SUPPORT de Bethléem en Terre sainte (514) 420-9032
Appelez 7 jours sur 7 - 24 h sur 24

Lorsque la bougie brûle, vous voyez l'image sainte de Jésus-Christ notre Sauveur ou de la Vierge Marie

AVANT NOUVEAU 14,95\$ NOUVEAU APRÈS 10,95\$

Un cadeau de Noël très original pour vous, vos amis ou votre famille

Démo en ligne www.catholicandle.com • Les Entreprises A.M.G. 33

Râpe «MICROPLANE»

en inox pour citron, ail, fromage, muscade ou chocolat!



CUISIPRO

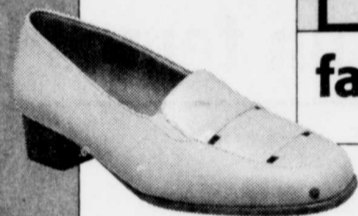
6.98\$

POM

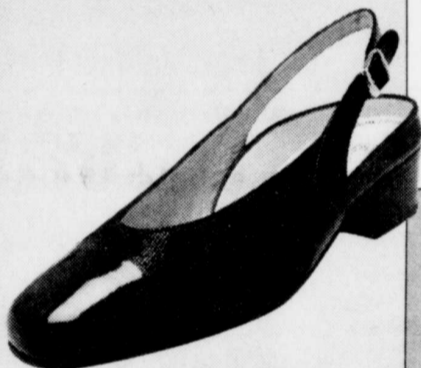
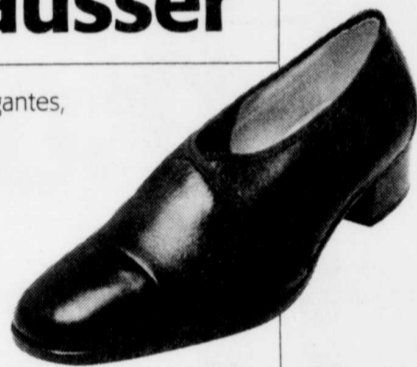


PLACE LAURIER 653-5878

La nouvelle façon de vous chausser



Parce qu'elles sont belles et élégantes, souples et légères, uniques et exclusives, de qualité supérieure, et parce qu'elles seront ajustées par des professionnels d'expérience, vous aimerez les porter.



POULIOT

2990, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy 652-0100

Bientôt...



... Tous retrouveront leur cœur d'enfant

du 16 au 19 novembre au Centre de foires de Québec

pour exposition

www.salondudivertissement.com

Un salon interactif... et des exposants qui vous feront découvrir de nouvelles façons de vous divertir.

Une initiative de François Massicotte

Externat Saint-Jean-Berchmans

«Faire jaillir la source du savoir Car la connaissance est lumière.»

L'Externat, école primaire mixte, accueille près de 350 garçons et filles.



Nous offrons:

- Suivi pédagogique individuel et constant.
- Service de garde de 7h30 à 17h45, incluant l'étude surveillée.
- Garderie lors des journées pédagogiques.
- Laboratoire moderne d'informatique/Internet.
- Au choix : repas chaud préparé à l'école ou boîte à lunch de la maison.
- Professeurs spécialisés pour les cours d'anglais, d'éducation physique, d'arts plastiques, d'art dramatique et d'éducation musicale.
- Cours parascolaires : natation (programme de la Croix-Rouge), mini-basket (compétitions inter-écoles), mini-tennis, piano, violon, danse, artisanat, gardiens avertis, rattrapage scolaire, sorties éducatives et sportives.
- Cour spacieuse, aires de jeux. Piscine intérieure.

EXAMENS D'ADMISSION

1^{re} année : Le samedi 18 novembre 2000

Autres niveaux : mars 2001

Externat Saint-Jean-Berchmans
1160, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1S 2M4

Tél.: 687-5871 Téléc.: 688-1568



ACCENT GS

à partir de 1799\$*



0\$

dépôt de sécurité

ELANTRA

0\$

préparation et transport



à partir de 1999\$*

HYUNDAI

(418) 654-9292

2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy

Internet: www.hyundaiquebec.com

1¢ la minute... ite

Étirez votre temps d'antenne avec le prépayé Solo



- pas de contrat
- pas de facture mensuelle
- pas de vérification de crédit

La trousse prépayée la plus complète

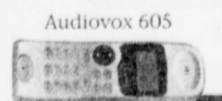
Le téléphone, la pile et le chargeur

1¢ la minute, soirs ou week-ends, pendant six mois

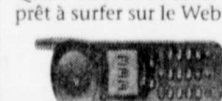
Une carte prépayée de 25 \$ (jusqu'à 2500 minutes)

En prime: un casque d'écoute et une pince de ceinture

99\$



Audiovox 605



Qualcomm 2760 bimode/numérique
prêt à surfer sur le Web

149\$

www.mobilite.ca/solo

1 877 742-SOLO

(livraison gratuite et rapide)


Bell
Mobilité

Certaines modalités s'appliquent. Détails en magasin. L'offre applicable aux nouvelles activations seulement. Disponible sur le territoire de Bell Mobilité. Ne peut être jumelée à une autre offre. Offre valable jusqu'à épuisement des stocks. L'offre est sujette à changement et/ou à prolongation. Frais d'interurbains et taxes en sus. Une fois la période initiale de 6 mois terminée, des frais mensuels respectifs de 10 \$ et/ou 15 \$ seront facturés pour l'option Soirs de semaine ou l'option Week-ends. Si vous souhaitez annuler cette option après la période promotionnelle, communiquez avec notre Service à la clientèle en composant #321 sans frais de votre téléphone mobile ou 1 888 537-9999 de tout autre téléphone. Solo est une marque de commerce de Bell Mobilité Cellulaire Inc.


Alma
Plaza 1
(418) 662-0469

Chicoutimi
Place du Royaume
(418) 693-1188
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506

Drummondville
Promenades Drummondville
(819) 475-3282
Lévis
Galeries Chagnon
(418) 833-3848

Québec
1171, boul. Charest Ouest
(418) 687-2121
Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555
Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

1100, rue Bouvier bureau 350
(418) 627-6000
Ste-Foy
Place Laurier
(418) 658-8678
2785 boul. Laurier
(418) 650-1000

Trois-Rivières
Les Rivières
(819) 691-0482
Victoriaville
567, boul. Bois-Francis Sud
(819) 357-7777

Aussi disponible chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

18 mois de prison à un incorrigible de 69 ans

Il persiste à relancer une jeune adolescente malgré les interdictions de la cour

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

QUÉBEC — Un homme incorrigible de 69 ans, qui a maintes fois fait fi de conditions lui interdisant de communiquer avec une jeune adolescente, a été condamné hier à 18 mois de prison.

Les trois derniers bris de probation de Léopold Gendron, de Québec, se sont produits cet été et dès lors, il a été incarcéré. La narration des différents épisodes de cette saga juridique semble pour le moins aberrante.

Tout a en effet débuté en 1997 lorsque la mère de l'adolescente alors âgée de seulement 13 ans a découvert des lettres provenant de Gendron, a relaté au juge le sergent-détective Louis Bernard, de la sûreté municipale de Québec. Un examen gynécologique a ensuite démontré que cette dernière avait été victime d'agression sexuelle.

Le sexagénaire accusé par la suite était propriétaire de la maison où habitait la famille de la victime. L'homme avait d'abord eu une relation amoureuse avec la mère puis avait jeté son dévolu sur la jeune fille.

À l'enquête préliminaire, celle-ci a toutefois nié les faits, de sorte que Gendron a été libéré de l'accusation d'agression sexuelle. En novembre

Cette saga juridique dure depuis plus de trois ans

1998, une perquisition effectuée chez lui a permis aux policiers de trouver des photographies de l'adolescente nue, mais elle a nié que ce soit elle.

En chambre de la jeunesse, en mars 1999, elle admettait avoir menti à l'enquête préliminaire de Gendron, expliquant qu'elle avait agi ainsi parce qu'elle avait été menacée. Cette fois, elle reconnaissait avoir eu deux relations sexuelles avec Gendron. Plus tard au cours de l'année, celui-ci était condamné pour bris d'engagement et pour possession de matériel pornographique juvénile.

Lors de chacune des étapes de la saga, des interdictions de contact avec l'adolescente étaient faites à Gendron mais, chaque fois, il passait outre, de sorte que de nouvelles accusations étaient portées. Encore hier, d'ailleurs, le juge Michel Auger n'a pas cru la version de Gendron ni celle de sa « blonde », et il l'a déclaré coupable des trois bris de probation dont il était accusé.

La procureure de la Couronne, M^{me} Lucie Bernard, a insisté sur la nécessité de « l'isoler du reste de la société » pour réclamer une peine de 18 à 24 mois de prison. La victime, bien qu'elle soit maintenant âgée de 16 ans, a constamment peur de tomber sur Gendron lorsqu'elle sort de la maison. « Elle a le droit de vivre dans la paix et dans la tranquillité », a plaidé la procureure.

L'avocat de l'accusé, M^{me} Sébastien St-Laurent, a qualifié la suggestion de sa consœur d'extrêmement sévère et déraisonnable. Selon lui, les trois rencontres de cet été entre le sexagénaire et sa victime étaient fortuites.

À cause de son état de santé, a-t-il ajouté, son client désirait être élargi le plus tôt possible. Il suggérait même au tribunal de délimiter un quadrilatère à l'intérieur duquel il lui aurait été interdit de se trouver.

À son tour, Gendron s'est lui-même plaint de son mauvais état de santé et de sa récente perte de poids. « J'aimerais mourir avec mes enfants chez moi, a-t-il déclaré au bord des larmes. Jamais je n'ai voulu faire quoi que ce soit. »

Le juge Auger a dit tenir compte de l'âge de Gendron et de son état de santé, mais accorder le sursis que le sexagénaire lui suggérait aurait consisté à tomber dans la facilité, considérait-il. « Vous devez la laisser tranquille », a martelé le magistrat avant d'imposer la peine qu'il voulait surtout dissuasive.

L'accusé s'est en outre vu imposer une probation de trois ans au cours de laquelle, pour une énième fois, il lui se-

ra interdit de communiquer avec la victime et sa famille, ainsi que de se trouver à moins de 500 mètres de leur

domicile. Il devra enfin se soumettre à toute thérapie qui pourrait lui être recommandée.

« La prochaine fois, ce sera le pénitencier », a lancé le juge Auger en guise d'ultime semonce.

PUISSANCE DODGE

Comparez la force, le choix, les prix et les protections de nos camions Dodge. La plus puissante gamme de camions sur la route.



Dodge Ram SLT 4x4 2001, à cabine Quad

- Moteur Magnum V8 de 5,9 litres • Transmission automatique à 4 rapports • Climatiseur • Caisse de 6,5 pi • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Roues de 16 po en fonte d'aluminium • Régulateur de vitesse • Volant inclinable gainé de cuir
- Glaces teintées • Essieu à différentiel autobloquant • Freins avec antiblochage aux roues arrière • Sacs gonflables de nouvelle génération
- Plein d'essence gratuit¹²
- Protection 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 5 ans/100 000 km*

LOUEZ À

389\$⁺ par mois.

Terme de 36 mois. Comptant initial de 4900\$.

Options de location de 36 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
389\$ ⁺	4900\$
459\$ ⁺	2550\$
535\$ ⁺	0\$

Ensemble Valeur Plus Mopar

- Double de caisse
- Attache remorque à capacité de remorquage de 5000 lb

10\$ de plus par mois

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.



Dodge Durango SLT 2001

- Moteur Magnum de nouvelle génération V8 de 4,7 litres • Climatiseur avec commande de température bizona • Phares antibrouillards
- Téléverrouillage • 3^e banquette • Porte-bagages au toit • Pneus P235/75R15XL • Sièges baquets • Siège du conducteur à réglage électrique, 8 directions • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Volant inclinable • Glaces à écran solaire - teinte foncée • Glaces avant teintées • Régulateur de vitesse • Sacs gonflables de nouvelle génération • Plein d'essence gratuit¹²
- Protection 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur • Assistance routière 5 ans/100 000 km*

LOUEZ À

409\$⁺ par mois.

Terme de 36 mois. Comptant initial de 4850\$.

Options de location de 36 mois offertes	
Mensualités	Comptant initial
409\$ ⁺	4850\$
479\$ ⁺	2500\$
553\$ ⁺	0\$

Radiocassette AM/FM avec lecteur CD et alarme antivol sans frais additionnels.

Valeur de plus de 850\$.

Taxe sur le climatiseur, transport et préparation inclus.

5/100

Protection 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur. Assistance routière 5 ans/100 000 km*.

Camions Dodge

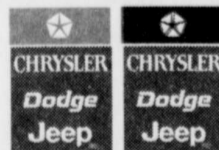
DIPLOMÉS

Rabais de 750\$

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep^{MD}

1 Tarifs mensuels établis d'après la description des véhicules suivants: Dodge Ram SLT 4x4 2001 à cabine Quad ensemble 26G + DSA, Dodge Durango SLT 2001 ensemble 26G + AIB + RAZ + CFP. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés à la livraison. Le locataire est responsable de l'accident de kilométrage après 61 200 km, au taux de 15¢ le km. Comptant initial ou échange équivalent. Location pour usage personnel seulement. Rachat non requis. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. Transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le concessionnaire peut avoir à échanger ou à commander le véhicule. Ces offres, applicables sur les modèles 2001 seulement, sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Les photos sont à titre indicatif seulement. Voir le concessionnaire pour tous les détails. 12 Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tous les véhicules Dodge neufs. Jeep, est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour asséoir les enfants. Voyez-y ! * Suivant que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Certaines conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep, du Québec



Spéciaux valides les samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 novembre 2000, dans toutes nos succursales. Ouvert 7 jours, 7 soirs de 9h à 21h.

Clémentines du Maroc
CAISSE DE 22 LIVRES: 20,87\$ chacune

2,09\$ / kg

95¢ la livre

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

Le JARDIN MOBILE

Têtes de brocoli
du Québec preemballées

2,74\$ / kg

97¢ la livre

Laitue frisée verte
des États-Unis

97¢ chacune

Melon de miel
des États-Unis

1,97\$ chacun

Carottes
SAC DE 10 LIVRES VARIÉTÉ «NANTAISE» du Québec plus sucrées

1,47\$ le sac

Champignons frais BLANCS
de l'Ontario

Contenant de 227 g Categoile no 1

97¢ le contenant

Ces spéciaux sont en vigueur dans toutes nos succursales jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Photos à titre indicatif seulement.

OPÉRATIONS POLIÉRIÈRES « PAS ALCOOL »

11 fêtards arrêtés malgré toute la publicité

ISABELLE MATHIEU
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dure nuit pour les chauffards ivres. Les multiples opérations policières PAS Alcool ont permis d'arrêter hier soir 11 conducteurs en état d'ébriété dans la grande région de Québec.

La Société d'assurance automobile du Québec et les corps policiers l'avaient pourtant claironné par la bouche des médias : la soirée du 9 novembre allait être celle des barrages PAS (Programme d'application sélective) Alcool.

Des fêtards ont quand même réussi à se faire prendre. Dans tout le Québec, 14 671 conducteurs ont été interceptés sur 121 barrages. Parmi eux, 194 ont dû subir un test de détection d'alcool et 40 dépassaient la limite permise d'alcool, soit 0,3% de tous les automobilistes interpellés. De plus, deux personnes ont été arrêtées pour avoir refusé de passer l'alcootest.

Pour ce qui est de la région 03, les statistiques de la SAAQ révèlent que 5490 conducteurs se sont butés jeudi à 14 barrages policiers. Les policiers ont fait passer le test à 57 personnes : 9 conducteurs avaient les facultés affaiblies et 2 ont refusé de se soumettre à l'ivressomètre.

La « chasse au chauffard ivre » la plus fructueuse dans la région a eu lieu à Sainte-Foy. Quatre hommes de 21 à 28 ans ont été arrêtés avec les facultés affaiblies dans les barrages policiers érigés à l'angle des rues Notre-Dame et du boulevard Hamel et au coin du chemin Sainte-Foy et de la rue Nérée-Tremblay, un secteur de bars hautement fréquenté par les étudiants.

Les policiers de Lévis ont intercepté pour leur part 600 automobilistes et ont arrêté un conducteur ivre en plus de distribuer un billet pour une infraction au code de la sécurité routière.

À Charlesbourg, les policiers ont interpellé 1124 conducteurs et une seule femme a « soufflé » plus de 0,08 mg d'alcool.

Les policiers de Québec et de la Haute-Saint-Charles ont aussi fait des barrages, mais n'ont croisé aucun conducteur ivre. À Loretteville, un automobiliste de 38 ans s'est tout de même fait prendre avec cinq grammes de cocaïne.

Les policiers de la Sûreté du Québec étaient aussi de la brigade antialcool au volant hier soir. Si les agents n'ont arrêté aucun conducteur dans la région de Québec, les collègues de la Côte-Nord, en compagnie des sûretés municipales de Baie-Comeau et d'Es-sipit (près de Tadoussac) ont fait 6 barrages hier soir et, sur 367 véhicules, ont arrêté un conducteur ivre.

À Alma au Lac-Saint-Jean, un conducteur s'est fait prendre avec un verre de trop dans le nez au cours d'un barrage et un autre a été arrêté après avoir été impliqué dans un accident.

La SAAQ et les corps policiers tiennent des opérations PAS Alcool au



Dans la région, 5490 conducteurs se sont butés jeudi à 14 barrages policiers.

moins deux fois par année et se rendent compte à chaque fois qu'entre 0,3 et 0,5% des conducteurs interpellés sont en état d'ébriété.

Une arrestation pour conduite avec les facultés affaiblies coûte cher, même lorsqu'il s'agit d'une première infraction. Le permis du conducteur fau-

tif est suspendu automatiquement pour 15 jours, il risque une amende minimale de 600\$ ainsi que la suspension de son permis pour un an en plus d'une pénalité d'assurance.

Pas de répit pour les automobilistes : l'opération PAS Alcool se poursuit jusqu'au 3 décembre.

EN BREF

Pas mort d'asphyxie

■ QUÉBEC — Une précision s'impose à la suite de la parution dans l'édition de jeudi de l'article sur l'arrêt des procédures contre Kathia Royer de Saint-Fabien-de-Panet. Contrairement à ce qui était écrit, le bébé de M^{me} Royer, Jeffrey Chouinard, âgé de sept mois, n'est pas décédé d'asphyxie, mais, comme le précise le rapport du coroner Martin Toussaint, d'hypoxémie (diminution du taux d'oxygène dans le sang), de congestion pulmonaire et des séqueles liées à une anomalie dans le développement de ses bronches et de ses poumons. Le 22 septembre 1998, le poupon a été libéré du CHUL où il était hospitalisé depuis sa naissance, le 8 mars. Il a été trouvé mort le 1^{er} novembre suivant. Sa mère, Kathia Royer, a été accusée du meurtre au second degré de son enfant. Environ 18 mois plus tard, la poursuite a déposé mercredi un arrêt des procédures, annulant le procès devant jury qui allait s'amorcer. I.M.

Deuxième défaite de Laurendeau en Cour suprême

■ QUÉBEC — Jacques Laurendeau, en croisade contre l'Université Laval depuis 10 ans, n'a plus aucun recours légal à sa disposition. La Cour suprême du Canada lui a dit non pour la deuxième fois, hier matin. Le plus haut tribunal du pays a refusé de réexaminer la demande d'autorisation d'appel faite par l'ex-étudiant en biologie. Au début de l'année, la Cour suprême avait dit non à Laurendeau qui avait demandé la permission d'en appeler d'une décision de la Cour d'appel du Québec. Laurendeau a été reconnu coupable et condamné en mars 1999 à 45 jours de prison pour avoir menacé de mort trois professeurs de Laval. Il avait déjà purgé cinq mois et demi de détention préventive. Laurendeau en voulait aux professeurs qu'il accusait d'avoir apporté des corrections non nécessaires à sa thèse. Il a menacé de se suicider, a fait allusion à Valéry Fabrikant, pour ensuite proférer des menaces aux trois professeurs. Des menaces prises très au sérieux, puisque l'université leur a fourni des gardes du corps. Refusant de baisser les bras, Laurendeau a mené tous les combats possibles sur le plan juridique pour faire renverser la décision du premier juge qui l'a condamné. Un chemin qui l'a conduit deux fois, sans succès, en Cour suprême. G.B.

Pêche au coffre-fort

■ QUÉBEC — Les pompiers de Québec ont repêché un coffre-fort des eaux de la rivière Saint-Charles la nuit dernière, tout près du pont Scott, dans Limoilou. Des citoyens les avaient alertés après avoir vu des individus jeter une forme blanche dans la rivière. Les policiers, les pompiers et les ambulanciers, appelés par mesure de précaution, ont finalement réussi à extirper le coffre-fort éventré de l'eau. I.M.

Battu à coups de patte de table

■ QUÉBEC — Un jeune homme de 24 ans a été passé à tabac par trois individus vers 23 h mercredi soir sur la rue Saint-Louis à Québec. Après avoir été impliqué dans une engueulade avec ces trois hommes qu'il connaissait, le jeune homme a reçu une dizaine de coups de patte de table de cuisine à la tête et aux bras. Les agresseurs ont aussi roué leur cible de coups de pieds. La victime a été transportée à l'Hôtel-Dieu de Québec. Deux des agresseurs ont été arrêtés un peu plus tard dans la nuit et seront accusés de voies de fait avec lésions. I.M.

Minichantiers dans Charlevoix

■ CHARLEVOIX — La région de Charlevoix sera le théâtre de deux petits chantiers routiers à partir de lundi. Des travaux de réfection d'un pontceau seront en effet réalisés jusqu'au 8 janvier 2001 sur la route 138 à la hauteur du ruisseau de la Petite Crique à Baie-Sainte-Catherine. Ces travaux se dérouleront du lundi au vendredi de 7 h à 16 h 30 et n'occasionneront pas de fermeture de voies. De plus, des ouvriers effectueront des travaux d'empierrement de la rivière du Sot à Petite-Rivière-Saint-François jusqu'au 18 décembre. Ces travaux ne devraient pas non plus perturber la circulation. Pour plus de renseignements sur les travaux routiers, communiquez avec Info-travaux au (418) 684-2363.

VOTRE PREMIER CADEAU DE NOËL!



Du 6 au 12 novembre,
recevez un bon d'achat de 20 \$
à chaque tranche d'achat de 150 \$.

Le plaisir de donner



Le plaisir de recevoir

Quantités limitées. Bon échangeable du 10 au 31 décembre 2000. Ne peut s'appliquer à l'achat de chèques-cadeaux. Les achats ne sont pas cumulatifs. Agences de la SAQ, titulaires de permis, comptoirs de vins en vrac et SAQ Dépôt exclus.

www.saq.com

La modération a bien meilleur goût. Educ'Alcool 18+

Une accréditation unique au Québec

La Centrale de coordination santé honorée par la National Academy of Emergency Medical Dispatch

LOUISE LEMIEUX
LLemieur@lesoleil.com

QUÉBEC — La Centrale de coordination santé de la région vient de recevoir une accréditation de la National Academy of Emergency Medical Dispatch pour sa façon de traiter les appels urgents nécessitant un transport ambulancier.

La Centrale régionale se démarque de ses confrères provinciaux

La Centrale coordonne les transports ambulanciers dans la région 03, de Saint-Marc-des-Carrières dans Portneuf, jusqu'à Baie-Sainte-Catherine dans Charlevoix.

Dès qu'un appel 9-1-1 est transmis au préposé de la Centrale, ce dernier pose à l'appelant une série de questions qui lui permettront de clarifier

le problème, de déterminer le niveau et le type d'intervention hospitalière nécessaire. Problème cardiaque? Hanche brisée? Blessure à la tête? Épaule disloquée? Les informations seront transmises aux ambulanciers

pendant qu'ils se rendent sur les lieux, et leur permettront de préparer d'avance le matériel dont ils auront besoin. Outre celle de Québec, il existe deux autres centrales de coordina-

tion des urgences, Urgence-Santé à Montréal et Alerte-Santé en Montérégie. Un rapport sur les soins préhospitaliers au Québec vient d'être complété, sous la direction d'André Dicaire.

Trente personnes travaillent à la Centrale de coordination de Québec, dirigée par Guy Nadeau. La Centrale de Québec est la seule à détenir l'accréditation de la National Academy of Emergency Medical Dispatch.

Cours intensif d'anglais

Venez suivre un cours intensif à Montréal
HIVER 2001

10 semaines : 15 janvier - 23 mars
du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ;
le vendredi de 9 h à 13 h

Tarif du cours :1 900 \$
Dépôt sur frais de scolarité (non remboursable)300 \$

Inscription en personne, règlement des frais et test de classement :

- le 8 janvier de 13 h à 16 h
- Test de classement obligatoire.

Renseignements :
1600, rue Ste-Catherine Ouest, bureau 117
Montréal (Québec) H3H 2S7
Métro Guy-Concordia (sortie Guy)
Téléphone : (514) 848-3600
Télécopieur : (514) 848-2806
Internet : www.concordia.ca/cont_ed
Courriel : celi@alcor.concordia.ca



Centre de l'éducation permanente

On vous prépare pour le monde
www.concordia.ca

cuir, fourrure, agneau retourné

pour homme et femme



Place de la Cité, Ste-Foy ☎ 657-7291

Correction
Dans notre annonce qui paraît aujourd'hui dans le spécial Place Fleur de Lys (Page 215), l'offre mentionnée est valide seulement du 12 au 18 novembre 2000, sur marchandise à prix régulier. Nous nous excusons de cette erreur.

Atelier-rencontre avec
Placide GABOURY
auteur, philosophe, guide de la croissance spirituelle



«Le bonheur sans la religion»

Samedi 18 novembre, 13h30 à 17h
Rés.: CENTRE LE LOTUS
675, av. Marguerite-Bourgeoys, Québec
(418) 656-4233

Pour un temps limité

Pas de versement initial*
Pas d'intérêt avant 90 jours*
Pas de paiement avant 90 jours*
à l'achat sur la plupart des véhicules 2001 et 2000 en inventaire

Le solde à trois pas

PONTIAC
LA PASSION DE CONDUIRE



La nouvelle
Montana 2001



278\$ /mois*

Sécurité 5 étoiles*
★★★★★



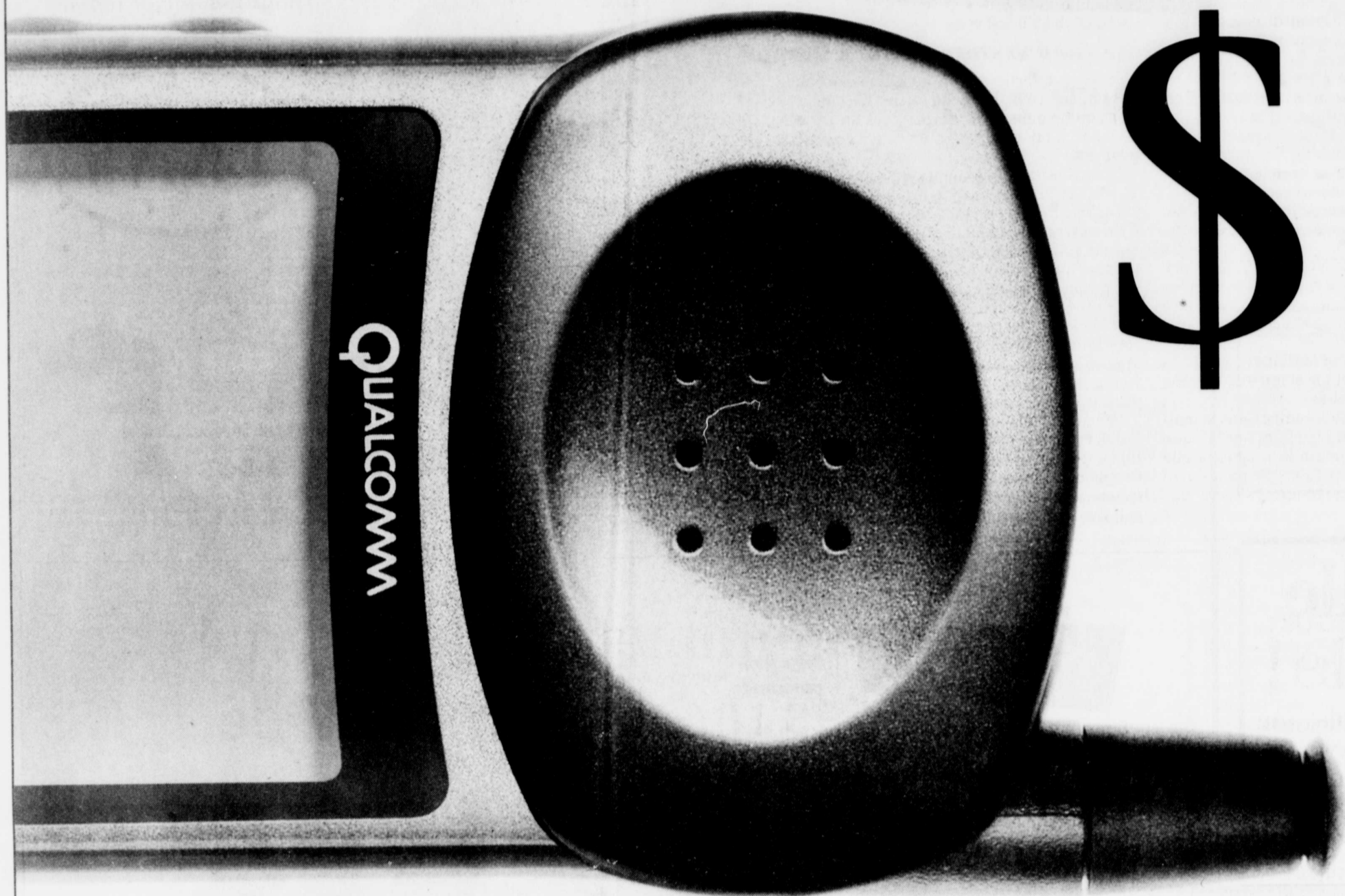
La fourgonnette qui offre la meilleure économie d'essence de sa catégorie.

location 36 mois Transport et préparation inclus	Options de paiement à la location	
	Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
2,9% à l'achat ou à la location**	0 \$	430 \$
	2 491 \$	358 \$
	5 253 \$	278 \$

- Moteur V6 3,4 L de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses • Système antiblocage des freins aux 4 roues • Climatiseur • Rétroviseurs chauffants / portes et vitres à commandes électriques • Deux portes latérales coulissantes • Glaces teintées foncé • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de disques compacts • Dispositif antivol PassKeyIII • Volant inclinable • Siège d'enfant intégré



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en inventaire, tel que décrit ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Conditions applicables à l'achat seulement sur les véhicules 2000 en inventaire et sur la plupart des véhicules 2001. Exclut camionnettes de série 2500-3500. Offre disponible avec un financement à l'achat pouvant aller jusqu'à 48 mois. **Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 500 \$ et première mensualité exigées à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. ***Taux de financement de 2,9 % disponible jusqu'à 60 mois à l'achat et jusqu'à 36 mois à la location. ****Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, isager agréé. *Test effectué par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Un échange (ou commande) de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.



0 \$*, c'est ce que vous coûte l'appareil Qualcomm 2760.
Le téléphone qui vous permet de surfer et d'échanger des courriels.

Profitez de cette offre en vous abonnant maintenant à un forfait parlez//surfez de Bell Mobilité.

200
minutes
25\$
/mois

119 \$ (prix régulier du téléphone) - 119 \$ (rabais postal) = 0 \$

www.bell.ca/cellulaire
1 888 4MOBILE

Photo non-contractuelle. Détails en magasin. Certaines conditions s'appliquent. Taxes, frais annuels d'accès au réseau et d'activations en sus. *Le rabais postal de 119 \$ équivaut au prix de vente original de l'appareil. Les taxes de vente de 17,88 \$ sont au frais du client. Le rabais postal sera crédité au client sur sa facture de 60 à 90 jours suivant l'activation. Offre valide jusqu'au 31 décembre 2000 pour les nouvelles activations seulement sur signature d'un contrat de 24 mois.


Bell
Mobilité


Espace Bell
Alma
Plaza 1
(418) 662-0469

Chicoutimi
Place du Royaume
(418) 693-1188
1915, boul. Talbot
(418) 696-0506

Drummondville
Promenades Drummondville
(819) 474-4433
Lévis
Galeries Chagnon
(418) 833-3848

Québec
1171, boul. Charest ouest
(418) 687-2121
Les Galeries de la Capitale
(418) 627-2555
Place Fleur-de-Lys
(418) 529-9292

1100, rue Bouvier, bureau 350
(418) 627-6000
Ste-Foy
Place Laurier
(418) 658-8678
2785 boul. Laurier
(418) 650-1000

Trois-Rivières
Les Rivières
(819) 691-0482
Victoriaville
567, boul. Bois-Francs sud
(819) 357-7777

Aussi disponible chez les agents autorisés et dépositaires Bell Mobilité.

Absolution conditionnelle accordée à un avocat

L'ancien fonctionnaire avait soutiré 85 000 \$ à une octogénaire

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Une absolution conditionnelle a été accordée hier à Yvon Houle, un avocat dans la fonction publique du Québec. L'homme de 50 ans avait précédemment plaidé coupable à des accusations d'escroquerie aux dépens d'une octogénaire.

Il devra rembourser 50 000 \$ à la victime

Les infractions, faut-il préciser, n'ont pas été commises dans le cadre des fonctions du conseiller juridique au ministère de la Solidarité sociale. Les termes de la sentence rendue par le juge André Cartier stipulent que Houle devra rembourser 50 000 \$ à la victime et faire 200 heures de travaux communautaires.

« Je ne voudrais pas qu'il rentre dans la maison », a lancé la dame au juge Cartier lorsque ce dernier lui a demandé à la blague si elle avait des travaux à faire faire. Selon les avocats, la perte de l'octogénaire s'élève par ailleurs à 35 000 \$.

Enfin, le juge a imposé une probation de deux ans à l'avocat habitant L'Ancienne-Lorette. Il a fait faillite en 1996, de sorte qu'il a dû emprunter les 50 000 \$ qu'il doit verser à sa victime.

INVESTISSEMENTS

Les escroqueries ont été commises au début des années 1990. L'accusé faisait les déclarations de revenus de la victime et, à un certain moment, il lui a suggéré d'investir son argent pour elle.

C'est ainsi que des montants successifs de 21 500 \$ et 62 000 \$ ont été investis. De 1994 à 1994, les intérêts étaient versés régulièrement à la veuve mais, en 1994 et 1995, des chèques ont été refusés. La dame devait plus tard apprendre que Houle s'était servi de son argent à ses propres fins, de sorte que, non seulement n'avait-elle pas reçu les intérêts, mais elle se retrouvait en plus sans capital.

Au total, d'indiquer l'avocat de l'accusé, M^e Michel Roberge, Houle a versé 108 000 \$ à sa victime au fil des ans. Elle n'en a pas moins perdu 85 000 \$ en capital et en intérêts.

Comme un remboursement de 50 000 \$ sera fait, il reste une perte de 35 000 \$. Le juge Cartier aurait bien voulu qu'un remboursement supplémentaire soit versé au cours des prochaines années, mais on lui a indiqué que ce serait vraisemblablement impossible.

LES ANNONCES CLASSÉES DU SOLEIL

Appelez-nous vite!

686-3311



HYUNDAI
ACCENT 2001

VOTRE MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX

Louez à partir de

179\$

par mois / 48 mois

OU

Financement

à l'achat

3,8%

jusqu'à 48 mois



CHEZ

LESSARD
HYUNDAI

Lauréat du PRIX D'EXCELLENCE pour la 5e année

Le 1^{er} concessionnaire Hyundai à Québec

659, Boul. St-Joseph, Québec

Prolongement de la 80^e Rue

623-5471

Pièces et service ouvert le soir jusqu'à 21h.

HYUNDAI
UN ESSAI VOUS CONVAINCRA

Basé sur le programme Des Services Financiers Hyundai seulement. Offre en vigueur jusqu'au 30 novembre 2000. Modèle Accent 2001. P.D.P.F. à partir de 12 570\$. Taux d'intérêt de 6,80%. Terme de 48 mois à 179\$ par mois, sans obligation au terme du contrat de location. Kilométrage annuel de 20 000 km. Frais de 10¢ le kilomètre excédentaire. 500\$ comptant ou échange équivalent. Frais d'administration de 350\$ liés à la location, en sus. Transport et préparation inclus. Première mensualité exigible à la livraison. Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne peut être jumelé à aucune autre promotion.

Quelle famille!

Un Jonquérois, son cousin, sa mère, sa grand-mère et une voisine accusés de trafic de stupéfiants

ISABELLE MATHIEU
IMathieu@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Pourquoi mêler des inconnus à nos activités illicites lorsqu'on peut tout faire en famille? Un Jonquérois de 30 ans a été arrêté jeudi pour trafic de stupéfiants avec son cousin, sa mère, sa grand-mère de 79 ans (!) et une voisine.

Éric Tremblay, 30 ans, lié aux motards Satan's Guard et donc aux Hell's Angels, a comparu hier après-midi au palais de justice de Jonquière aux côtés de son cousin Serge Harvey, 29 ans, pour être accusés de trafic.

Selon les enquêteurs de la police de Jonquière, Tremblay gérait depuis quelque temps un réseau de vente de stupéfiants destiné à alimenter les bars de Jonquière.

Éric Tremblay, qui possède une bonne feuille de route judiciaire, s'était adjoint les services de son cousin Harvey, qui lui servait de livreur, mais aussi d'une voisine, de sa mère, âgée

En plus de protéger son petit-fils, la femme de 79 ans cachait de la drogue chez elle

de 52 ans et de sa grand-mère, une femme de 79 ans. «La grand-mère était même équipée avec un scanner pour écouter les fréquences de police, explique Denis Soucy, directeur adjoint à la police de Jonquière. Elle a toujours protégé son petit-fils. La drogue était cachée chez elle et aussi chez une voisine.»

PERQUISITIONS

Au cours de cinq perquisitions jeudi après-midi, les policiers ont saisi 10 onces de marijuana, trois sacs de 100 grammes d'une poudre blanche qui pourrait bien être de la cocaïne, un fusil de calibre 410, plusieurs boîtes de médicaments, trois ordinateurs, des livres de comptabilité et du matériel servant à la consommation et à la vente en plus de 6000 \$ en argent.

Les policiers ont saisi la belle Cadillac de Éric Tremblay ainsi que ses deux autres voitures.

Les trois femmes seront accusées de possession de stupéfiants pour fin de trafic dès la semaine prochaine au palais de justice de Jonquière.

Éric Tremblay s'était fait remarquer il y a deux ans lorsqu'il avait voulu faire entrer une vendeuse de drogue dans un bar du centre-ville de Jonquière. Devant l'opposition de la propriétaire, des clients avaient été battus en guise de représailles.

Québec Sportif fête sa réouverture avec des rabais **MINIMUM** de

20%

sur

TOUT

Du jamais vu en début de saison
tout est réduit

4 jours seulement jeudi • vendredi • samedi • dimanche 9 au 12 novembre

QUÉBEC SPORTIF
la force du sport

710, rue Bouvier 628-5252

*KANUK, voir promotion en magasin. Produits COLUMBIA obtenez 20% en accessoires. Non jumelable à d'autres promotions ou coupons rabais.

ROBERT-GIFFARD

La loi antidéficit tue la récupération

MONIQUE GIGUÈRE
MGiguere@lesoleil.com

■ QUÉBEC—La loi antidéficit de la ministre Pauline Marois a fait une victime au Centre hospitalier Robert-Giffard : le service de récupération du papier a rendu son dernier souffle à la fin de l'été.

« À Robert-Giffard, nous avons atteint l'équilibre budgétaire. Mais cela nous oblige à faire des choix difficiles, explique le directeur des services techniques et d'hôtellerie, Jean Marcoux. Ou on coupait dans les soins, ce qui n'est guère acceptable dans un hôpital, ou on coupait dans des activités qui n'affectent pas les malades. Nous n'avions vraiment pas le choix. »

M. Marcoux avoue que la mesure, qu'il souhaite temporaire, l'a dérangé. « C'est un peu frustrant, admet-il. Nous avons été des précurseurs dans ce domaine-là. Parmi les premiers établissements de santé à faire de la récupération. Mais pour maintenir l'équilibre budgétaire, il fallait encore réduire les dépenses. C'est la récupération qui a écopé. » L'équilibre budgétaire pour Robert-Giffard, qui

accueille au-delà de 1000 bénéficiaires, c'est aussi couper le gazon moins souvent et moins dorloter les arbres. « Plutôt que de couper un poste de préposé aux malades, on cherche des solutions alternatives, indique-t-il. On coupe dans l'entretien du terrain. Nos arbres, on les flatte un peu moins. »

Invité à chiffrer l'économie réalisée grâce à l'abandon de la récupération du papier, M. Marcoux estime que ça représente à peu près l'équivalent du salaire d'un employé. « 40 000 \$? » a demandé LE SOLEIL. « À peu près, sous toute réserve », a-t-il répondu.

M. Marcoux répète que la récupération est une activité sociale bénéfique mais qui fait perdre de l'argent aux établissements. « On vend le papier en récupération, oui. Mais ça ne paie pas fort. Ça représente à peine 25 % de nos coûts pour recueillir la matière. »

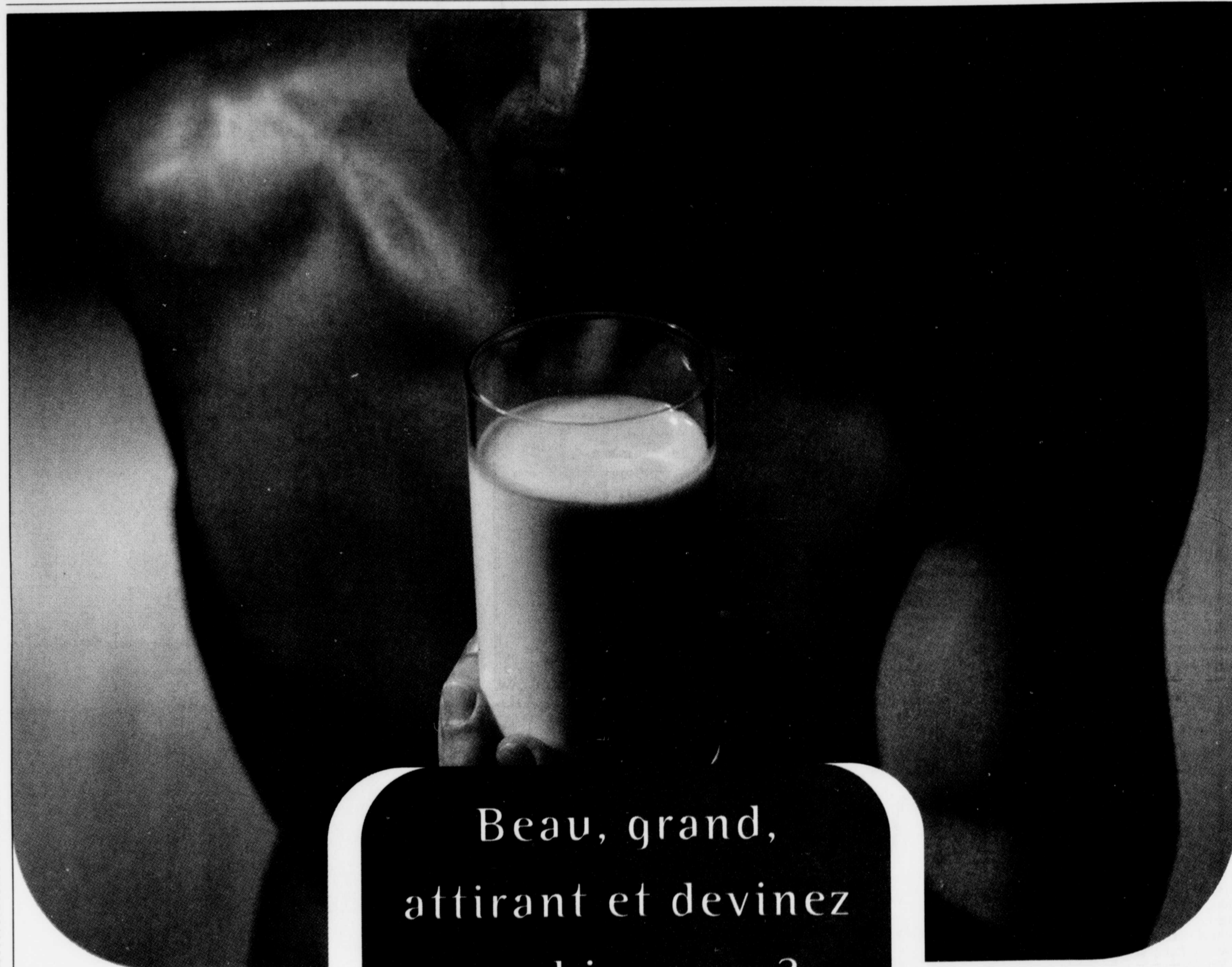
L'économie réalisée équivaut à peu près à un salaire

Les poubelles bleues à Robert-Giffard sont donc hors service depuis la fin de l'été. « Il n'y a pas de montagnes de vieux papiers nulle part, précise le directeur des services techniques. Ça va dans les déchets généraux comme autrefois. Sauf les documents confidentiels qu'on continue de déchiqueter. »

Jean Marcoux espère que Robert-Giffard va éventuellement se remettre à la récupération. « C'est une mesure temporaire. Mais je n'ai aucune idée quand ça va reprendre. C'est une épine que j'ai dans le pied », confesse l'administrateur.

INITIATIVE LOCALE

La récupération ne ferait l'objet d'aucune directive de la part de la Régie régionale de la santé et des services sociaux. Il s'agirait d'une initiative locale de chaque établissement. « Je ne crois pas qu'il existe de directive à cet égard », a confirmé la conseillère en communication à la RRSS, Diane Robitaille, qui a promis de vérifier.



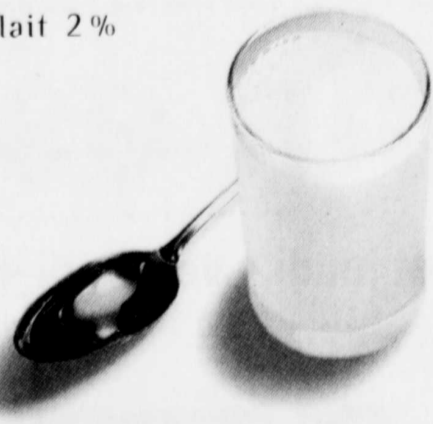
Beau, grand,
attirant et devinez
combien gras?

À votre avis, lequel contient le plus de gras : un bon grand verre de lait *entier* ou une cuillère à table d'huile végétale? Si vous avez répondu « le lait », détrompez-vous. Un verre de lait entier contient moins de gras qu'une cuillère à table d'huile. Bien entendu, le lait 2 % et 1 % contient encore moins de gras et le lait écrémé n'en contient pas. Mais comme le type de gras compte autant que la quantité, la modération devrait guider vos choix.

À force de chercher à l'éliminer, plusieurs

oublient qu'en plus des vitamines et minéraux, notre corps a aussi besoin de gras. Sachez choisir vos aliments. Le lait, par exemple, est la plus importante source de calcium, riboflavine, phosphore et vitamine D, en plus d'être une source majeure de vitamine B₁₂ et d'autres nutriments essentiels. Le lait ne sert pas qu'à construire des os et des dents en santé : il nourrit le corps tout entier. **Donc, prenez soin de votre corps.**

Informez-vous et mangez sensé.



Un verre de lait entier (250 mL) : 9 g de gras
Une cuillère à table d'huile (15 mL) : 14 g de gras

ON CHERCHE UN FOYER

Une famille d'accueil qui lui convient

Les efforts déployés jusqu'à présent par le Centre jeunesse de Québec afin de trouver une famille d'accueil à Mathieu n'ont donné aucun résultat concret. Nous venons donc frapper à votre porte afin de lui dénicher un milieu de vie capable de composer avec les manifestations de son désarroi.

En effet, ce garçon réagit beaucoup à la séparation d'avec ses parents et à son vécu antérieur. Sa détresse se traduit en comportements agressifs, d'où les fréquents changements de famille d'accueil qu'il a subis en peu de temps. Nous espérons donc, par ces quelques lignes, trouver enfin la ressource qui lui convient vraiment.

Il nous faut toutefois vous mentionner que Mathieu s'avère imprévisible; tantôt calme et plaisant, il explose lorsqu'il se sent frustré. Il devient alors grossier, il brise ses objets ou ses vêtements, il bouscule les autres et il lui arrive parfois de frapper sur les gens. Une fois la crise passée, il se montre gentil comme si de rien n'était.

Ce beau gamin de 6 ans nous est d'ailleurs décrit comme très attachant et charmeur. Il est intelligent et décèle rapidement ce qui fait réagir les gens et il s'en sert lorsqu'il veut obtenir quelque chose. Il apprend vite et il démontre de l'intérêt

pour l'école où il fonctionne mieux qu'auparavant. Mathieu séjourne depuis quelques semaines dans un foyer de groupe, mais cette mesure se veut temporaire (mi-décembre) puisque l'orientation prévue pour lui est un placement en famille d'accueil pour une période de deux ans.

Nous cherchons des gens capables de transiger avec son agressivité et de la contrer progressivement par un encadrement approprié, beaucoup de patience et surtout de la ténacité et de la fermeté. Nous cherchons des adultes qui ne se laisseront pas atteindre par les moyens qu'il utilisera pour tester l'affection que ceux-ci lui témoigneront. De préférence, nous voulons trouver un couple sans enfant ou, s'il y en a, que ceux-ci soient beaucoup plus âgés que lui. Le partage de chambre s'avère contre-indiqué pour ce jeune. Les personnes intéressées doivent habiter sur la Rive-Nord. Elles seront supportées par un(e) éducateur(trice) spécialisé(e) qui interviendra directement auprès de Mathieu. Des contacts seront maintenus avec sa famille et ceux-ci vous seront précisés ultérieurement. Pour nous rejoindre, vous demandez la Coordination régionale des ressources, Centre jeunesse de Québec (418) 661-6951, poste 1302.

COMPLÈT SUR MESURE

499\$ taxes incluses

Sur mesure pour vous, un choix de 500 tissus provenant d'Europe.

François Rivard
SEALATURE POUR HOMMES

3674, rue du Campanile, Sainte-Foy

(418) 650-4453

Environnement Canada Environment Canada

MÉTÉO

QUÉBEC	AUJOURD'HUI	DEMAIN	LUNDI
	Maximum aujourd'hui: 7 Minimum la nuit prochaine: 2	Maximum le jour: 8 Minimum la nuit: 1	Ciel variable. Max: 8 Min: 3
	Pluie devenant intermittente. Vents du nord augmentant à 15 à 30 km/h en fin de journée.	Ciel variable. Vents du nord de 15 à 30 km/h.	MARDI Nuageux avec quelques averses. Max: 7

AU SOLEIL
AUJOURD'HUI

Acapulco	Vari.	33/24
Barbades	Soleil	30/25
Bermudes	Soleil	24/17
Curacao	Soleil	27/20
Guadalajara	Soleil	28/11
Guadeloupe	Soleil	30/23
La Havane	Soleil	30/20
Miami	Reau	27/18
Montego Bay	Soleil	31/24
Myrtle Beach	Soleil	20/10
Nassau	Soleil	28/19
Orlando	Soleil	25/11
San Juan	Soleil	30/22
Trinidad	Soleil	33/24

AU CANADA
AUJOURD'HUI

Yellowknife	Neige	12/-12
Whitehorse	Q/Flo.	-3/-8
Vancouver	Soleil	7/1
Edmonton	Vari.	-4/-15
Calgary	Vari.	-4/-15
Saskatoon	Vari.	-7/-18
Regina	Vari.	-8/-16
Winnipeg	Neige	-3/-12
Thunder Bay	Q/Flo.	2/-5
Toronto	P/Ng.	9/0
Ottawa	Averse	7/0
Fredericton	Nua.	9/6
Charlottte	Averse	8/7
Saint-Jean	Bruine	6/6

DANS LE MONDE
AUJOURD'HUI

Amsterdam	Averse	10/7
Beijing	Soleil	5/-6
Berlin	Vari.	8/4
Buenos Aires	Pluie	26/14
Londres	Averse	13/9
Los Angeles	Soleil	16/9
Madrid	Nua.	13/4
Mexico	Soleil	26/11
Moscou	Nua.	2/0
New Delhi	Soleil	30/19
New York	Vari.	16/8
Paris	Soleil	12/6
Rome	Soleil	19/9
Washington	Soleil	20/8

LES MARÉES

Sept-Îles	Rimouski
00h49 H 2.5m	01h18 H 3.7m
06h46 B 0.3m	07h18 B 0.7m
13h03 H 3.0m	13h33 H 4.3m
19h27 B 0.2m	19h57 B 0.5m

ALMANACH QUOTIDIEN

Maximum hier: 6
Minimum hier: 5
Normale le jour: 4
Normale la nuit: -3

Record max. pour auj.: 16 1966
Record min. pour auj.: -10 1973

Neige (jusqu'à 13h00 hier)
Ce mois-ci: 0,0 cm
L'an dernier: Trace
Cet hiver: 16,8 cm
Hiver dernier: 2,0 cm

06h42 09h35 16h17

Indice UVB: 1.4 Bas

Coup de soleil (en minutes): 60 30 15 10

2 4 6 8 10

11 nov. 18 nov. 25 nov. 04 dec.
Lune: lever: 16h35 coucher: 06h04

EXAMENS D'ADMISSION

Primaire: le samedi 18 novembre 2000

Précolaire: le samedi 13 janvier 2001

Un riche programme de formation

- Projet éducatif fidèle à la pensée des fondatrices.
- Programme d'éducation internationale offert sans restriction à toute la clientèle.
- Activités en anglais dès la première année.
- Enrichissement des matières fondamentales: français et mathématiques.
- Vaste programme d'activités parascolaires.
- Une gamme complète de services de 7 h 30 à 17 h 30.

Nouveau pour septembre 2001

- Programme optionnel d'anglais intensif en 6^e année.

ZONE DE DÉPASSEMENT!

Précolaire et primaire pour filles L'ÉCOLE DES URSULINES DE QUÉBEC

L'ÉCOLE DES URSULINES DE QUÉBEC
4, rue du Parloir, Québec (Québec) G1R 4M5
Télécopieur: 692-1240
Téléphone: 692-2612
Courriel: ecole.ursulines@videotron.ca

Dormez comme un bébé...

... Après avoir payé le **PLUS BAS PRIX** en ville pour un matelas Sealy ou Simmons, rien de plus facile.

Nous vous offrirons 10%*

SI VOUS TROUVEZ LA MÊME MARCHANDISE AILLEURS À PLUS BAS PRIX, NOUS RESPECTERONS NON SEULEMENT CE PRIX MAIS NOUS VOUS ACCORDERONS UN RABAIS ADDITIONNEL DE 10%!

Un bonus extra!

- 1 LIVRAISON GRATUITE
- 2 INSTALLATION GRATUITE
- 3 CADRE DE LIT GRATUIT
- 4 RETRAIT GRATUIT DU VIEUX MATELAS

Garantie 30 nuits sans condition ou argent remis

De plus... NE PAYER RIEN PENDANT UN AN ou NOUS PAIERONS LA TPS ET LA TVQ

OFFRE LIMITÉE
Présentez ce coupon et recevez un rabais de 10% sur tous les matelas Beautyrest de Simmons et Posturepedic de Sealy. L'offre se termine le 30 novembre 2000.

LITS EN LAITON et EN FER
Plus de 1.000 modèles et couleurs aux plus bas prix garantis!

LINEN CHEST
DECOR DÉPÔT
PLACE LAURIER 658-5218

Nos prix sont imbattables! Comparez, vous serez convaincu!

<p>LE CHARMEUR À partir de \$169</p> <p>CHIRO POSTURE À partir de \$199</p> <p>ROYALE ULTIMA À partir de \$269</p> <p>POSTUREPEDIC À partir de \$299</p> <p>LA SALLE À partir de \$369</p> <p>TRADITION À partir de \$499</p> <p>MATELAS PAYEZ ET EMPORTEZ À PARTIR DE \$59**</p>	<p>BEAUTYSLEEP EVASION À partir de \$199</p> <p>BEAUTYSLEEP EMOTION À partir de \$299</p> <p>BEAUTYREST DELUNE À partir de \$449</p> <p>BEAUTYSLEEP IRIS HI-LOFT À partir de \$499</p> <p>BEAUTYREST SUPREME À partir de \$599</p> <p>W.C. DEUX COMFORT À partir de \$799</p>
--	---

* Nous vous accorderons une réduction équivalente à la TPS et la TVQ.

Militaire-portier accusé de voies de fait graves

Une des victimes est plongée dans le coma depuis la présumée agression du 14 octobre

RICHARD HÉNAULT
RHenaault@lesoleil.com

QUÉBEC — Un portier du resto-bar Le Pub Corn de Charlesbourg, Christian Thibault, âgé de 31 ans et militaire à temps plein à Valcartier, a été accusé hier de voies de fait graves, voies de fait avec lésions et voies de fait simples sur quatre clients qu'il a

expulsés en septembre et octobre. La dernière victime, Réjean Boivin, a subi de graves blessures et est plongée dans le coma depuis la présumée agression du 14 octobre.

Thibault, un sergent du 5^e Groupe-Brigade mécanisée des Forces armées canadiennes, n'aurait pas d'antécédents judiciaires. Il sera ramené en cour lundi pour subir son enquête sous caution.

L'affaire a causé un choc certain à la base militaire de Valcartier. « Ça nous interpelle beaucoup, ça entache la confiance que le public peut avoir envers les militaires, se désole le lieutenant Hubert Genest, officier aux affaires publiques à Valcartier. C'est troublant de voir qu'un militaire de ce niveau peut manquer de jugement à ce point. »

Depuis l'événement du 14 octobre, le sergent Christian Thibault avait été transféré de son poste de supervision de fantassins à un cours de formation. « On laisse la justice civile se faire et lorsque le verdict sera connu, son cas sera envoyé au comité de révision de carrière », explique le lieutenant Genest.

Tout dépendant du verdict et d'une éventuelle sentence, le militaire qui

compte 12 ans de carrière pourrait être suspendu ou perdre son emploi.

Christian Thibault est le deuxième portier de bar à être traîné devant les tribunaux pour des accusations d'actes violents. Un portier du bar de danseuses l'Entre Nous de Val-Bélair, Mario Pezolet, a été accusé le 28 octobre de l'homicide involontaire de Jean-Paul Jourdain, un client qu'il venait d'expulser.

EN BREF

Émeutiers d'Orsainville accusés

■ Treize détenus qui ont participé aux « bingos » au centre de détention de Québec le 20 et dans la soirée du 30 au 31 octobre ont comparu au palais de justice hier. Les deux hommes qui seraient les instigateurs du grabuge du jour de l'Halloween, Eric Ouellet et Sébastien Blais, ainsi que 11 autres détenus ont été accusés de plusieurs chefs de méfaits et incendie criminel. Ils reviendront lundi pour une enquête sous cautionnement toute théorique vu leur statut de prisonnier. Au cours de la miniémeute, les détenus en colère avaient causé pour plusieurs milliers de dollars de dégâts, brisant notamment des vitres, des toilettes et des douches. I.M.

Bazar de jouets à Lac-Saint-Charles

■ LAC-SAINT-CHARLES — L'Association pour la protection de l'environnement du lac Saint-Charles et des Marais du Nord vous invite à son bazar de jouets annuel qui se déroule aujourd'hui 11 novembre, de 9 h à 12 h, au centre communautaire Paul-Émile Beaulieu, situé au 530, rue Delage à Lac-Saint-Charles. Vingt-cinq pour cent des ventes iront au financement de l'APEL, un organisme à but non lucratif ayant comme mission de protéger l'environnement du patrimoine écologique du bassin versant du lac et de la rivière Saint-Charles. Le bazar est une occasion de faire des achats à prix abordables, dit l'APEL, à l'approche de la période des Fêtes. Contacter le jour au 849-9844 et le soir au 849-4294 (M^{me} Pauline Bédard) ou 683-2037 (M. Philippe Beupré).

Un poids lourd capote

■ RÉSERVE DES LAURENTIDES — Un camion remorque de type train routier a été victime d'un capotage, vers 16h30 hier, dans la Réserve des Laurentides. À la hauteur du kilomètre 118, le fardier s'est renversé dans une courbe pour atterrir à l'envers, dans le fossé. Le conducteur n'a subi que de légères blessures. Puisque ni le véhicule ni le chargement de concassé n'obstruent la route, le remorquage ne sera effectué qu'au cours de la journée d'aujourd'hui. O.B.

Vol qualifié au bar L'Orchidée

■ LÉVIS — Deux individus ont perpétré un vol à la pointe d'un fusil, hier matin, au bar L'Orchidée de Lévis. Après avoir demandé le tiroir-caisse à la serveuse, les malfaiteurs ont poussé cette dernière et un client dans un bureau situé à l'arrière pour y dérober le contenu du coffre-fort. Les deux voleurs, non masqués, ont ensuite pris la large. Le service de police de Lévis a ouvert une enquête. O.B.

NOUS PAYONS LA TPS

*sur toute la marchandise en magasin**



Nous vous donnons
5%
du montant
de votre facture
en accessoires

**SIGNATURE
MAURICE
TANGUAY**

Tant de différence et d'élégance...

Québec
7200, Armand-Viau
(418) 845.5050
1 800 826.4829

Lévis
Complexe Maurice Tanguay
(Voisin d'Ameublements Tanguay)
5790, boul. Étienne-Dallaire (418) 835.9111

Chicoutimi
1990, boul. Talbot
(418) 698.4411
1 800 363.4711

Commencez à payer en mai 2001**

* Sauf sur les électroménagers ** Sous réserve de l'approbation du service du crédit. Ne payez que la TVQ. Cartes de crédit acceptées.

Institut de laser et chirurgie privée de Québec

Votre centre de traitement au laser à Québec vous offre
L'épilation au Laser Diode à prix abordable!

Les **PRIX** sont **COUPÉS** de
pour l'épilation au laser diode.

Tarifs en vigueur jusqu'au 30 novembre 2000



Chirurgie de Cataracte
Bloc opératoire privé à l'hôpital
pas de liste d'attente



Correction
des rides
au laser
CO2
et autres
chirurgies
esthétiques

Soirées d'information
pour la chirurgie
esthétique
22 novembre
13 décembre

Consultation
gratuite



Hôpital Jeffery Hale
687-7328



Épilation au laser rapide, efficace
et peu douloureux!

**Soirées d'information
pour l'épilation au laser**
29 novembre
4 décembre
18 décembre
Inscrivez-vous !

CONTEXTE



Les disciples de l'humour infini

Avec pour seules armes le rire, l'absurde et la dérision, des étudiants ont renversé Slobodan Milosevic

■ BELGRADE — Ils sont jeunes, ils sont révolutionnaires, et ils ont le sens de l'humour. Avec pour seules armes le rire, l'absurde et la dérision, ils ont renversé Slobodan Milosevic. Voici l'histoire incroyable du mouvement étudiant serbe OTPOR.

Par un beau jour de septembre, en pleine campagne électorale à Belgrade, un étudiant dépose sa bicyclette au pied d'un escalier que s'apprête à gravir le président Slobodan Milosevic. Les policiers se ruent aussitôt sur le jeune effronté : « Tu ne peux pas laisser ton vélo ici, tu vois bien que le président arrive ! Dégage, petit morveux. Il va passer ici dans quelques instants ! » Imperturbable, le jeune leur répond du tac au tac : « Ne vous inquiétez pas pour ma bicyclette. Connaissant M. Milosevic, j'ai pris soin de mettre le système antivol ».

Une fois de plus, le président et les forces de l'ordre viennent de faire les frais d'une plaisanterie du mouvement étudiant OTPOR, qui signifie « résistance » en serbe. Fondée à l'automne 1998, l'organisation a choisi le happening, le théâtre de rue et les concerts rock comme moyen d'action politique. Finies les manif ennuyeuses, les marches soporifiques ! « Faites l'humour, pas la guerre », pourrait-on résumer en français. Le pari est simple : l'homme fort de Belgrade a résisté aux bombes de l'OTAN et aux sanctions économiques. Il ne survivra pas à la dérision et à l'ironie d'une guérilla du rire. La suite des événements leur donnera raison. En politique, le ridicule tue, parfois. « Notre mouvement est non violent, il n'aspire pas à prendre le pouvoir. Son seul but consiste à se débarrasser de Slobodan Milosevic », explique Vlada Tadic, 22 ans, un étudiant en droit de l'Université de Belgrade. « Nous voulions montrer aux gens qu'il fallait cesser d'avoir peur, qu'il fallait prendre la parole. »



Jean-Simon Gagné

JS.Gagne@lesoleil.com

EN SERBIE

UNE GROSSE DINDE

Fondé en 1998, OTPOR a grignoté lentement mais sûrement le régime Milosevic. Comme une goutte d'eau qui finit par creuser un profond sillon dans la pierre. À l'anniversaire du président, par exemple, les étudiants lui offrent un grand gâteau de fête accompagné d'un cadeau fort étonnant : un aller simple en avion pour La Haye, où se trouve le Tribunal pénal international qui veut le juger pour crimes contre l'humanité. Les passants n'en croient pas leurs yeux. Un autre jour, après que l'épouse du président eut décrit leur mouvement comme une organisation terroriste, les étudiants la remercient en décorant une grosse dinde de la « médaille de la lucidité » en plein cœur de Belgrade. Et lorsque les policiers s'emparent manu militari de la dinde, ils manifestent devant le commissariat de police pour obtenir la libération du volatile subversif.

Les forces de l'ordre apparaissent complètement impuissantes face à un mouvement qui ne possède ni manifeste politique, ni porte-parole, ni structure bien définie. Lors des



« Qui peut vous regarder droit dans les yeux ? » demandent les affiches électorales du président Vojislav Kostunica. Les étudiants serbes s'amuse à dire que le politicien possède le regard d'Al Pacino dans « Le Parrain ».



Le siège d'OTPOR : un trois et demi apparemment semblable aux autres dans le quartier réservé aux piétons, à Belgrade. La police, très friante de perquisitions sous Milosevic, était une habituée des lieux.



La plus récente campagne d'OTPOR : « Nous vous surveillons ». L'avertissement vaut autant pour Slobodan Milosevic que pour les nouveaux maîtres de Belgrade. Le bulldozer est devenu le symbole de la jeune révolution yougoslave. Ci-dessous, Gotov je! Il est fichu! Le slogan d'OTPOR a été adopté par toute la Serbie, à la fin du mois dernier. On le retrouve sur presque tous les édifices du centre-ville de Belgrade.



interrogatoires, à la traditionnelle question « Qui est votre chef ? », les policiers ne parviennent jamais à obtenir de réponse claire. Pour augmenter la confusion des autorités, un certain nombre de militants se mettent à arborer des écussons sur lesquels on peut lire : « Je suis le chef ». Dans les commissariats de police, les gros bras du régime ne savent plus à quel saint se vouer. On nage en plein absurde. Un jour, pour ridiculiser les promesses de Milosevic de construire de nouveaux logements, les jeunes offrent aux passants des clés d'appartements « qui n'existeront jamais ». Et quand le président décore en grande pompe des officiers, OTPOR distribue des médailles de papier aux passants hilares.

« OTPOR est né de la désillusion des étudiants envers les partis politiques », explique Vlada Tadic. En 1998, Milosevic a décidé de contrôler plus étroitement les universités. La police a brutalement réprimé toutes les manifestations étudiantes qui ont suivi. L'Opposition n'a même pas réagi. Alors nous avons décidé de fonder OTPOR ». Premier coup de marketing : l'organisation adopte comme logo un poing fermé, en référence à la résistance yougoslave au régime d'Hitler. Ses membres se targuent de n'avoir rien à cacher. Leurs locaux, ouverts à tous, dans le quartier piétonnier de Belgrade. C'est là, entre une photocopieuse, deux ordinateurs et quelques chaises disparates que les conspirateurs du rire vont préparer le renversement de Milosevic. « Pourquoi les policiers de Milosevic se promenaient toujours par groupe de trois, me demande une brunette de 20 ans ? « Le premier savait lire, le deuxième savait écrire et le troisième se chargeait de surveiller ces deux dangereux intellectuels de collègues. »

MILOSEVIC EST NOTRE CANDIDAT...

Quand le pouvoir comprend finalement le danger mortel que lui font courir les pitreries des étudiants, il est trop tard. Le courage est devenu une maladie contagieuse. Les langues se délient, les Serbes ont cessé d'avoir peur. Tant pis si les arrestations se multiplient, si les passages à tabac deviennent plus fréquents. De nouvelles recrues viennent sans cesse grossir les rangs du mouvement. À la fin de l'été dernier, à travers toute la Serbie, OTPOR peut compter sur 20 000 militants et sans doute sur des centaines de milliers de sympathisants. Le pays entier se délecte des dernières audaces de sa jeunesse. Dès que les élections sont déclenchées, à la fin de l'été, la résistance se permet de défier ouvertement le régime. Son slogan électoral ? « Slobodan Milosevic est notre candidat, mais nous voulons qu'il perde. » Aleksandar Timofejev, le directeur de Radio Free-B92, une véritable institution de l'opposition yougoslave, estime qu'OTPOR a été l'élément le plus important dans la chute du régime. « La répression policière a transformé les militants d'OTPOR en héros. À la fin, il suffisait que vous portiez un t-shirt aux couleurs du mouvement pour être arrêté. Beaucoup de Serbes ne faisaient plus confiance aux politiciens, qu'ils appartiennent à l'Opposition ou au régime de Milosevic. On aurait dit que ce mouvement-là était fait pour eux. Les gens d'OTPOR étaient jeunes et ils ne s'étaient jamais compromis avec un parti politique. Par-dessus tout, ils assuraient qu'ils n'étaient pas intéressés

Voir HUMOUR en A 18 >

AUTRE TEXTE

□ Les vire-capot Page A 18



HUMOUR La farce a assez duré

Suite de la A 17

par le pouvoir. Comment voulez-vous être contre eux? C'était une conspiration très habile, presque parfaite.»

En désespoir de cause, le régime Milosevic finira par changer de tactique. Il contre-attaque en combattant le feu par le feu, l'humour par l'humour. A Belgrade, on voit fleurir des affiches sur lesquelles l'impopulaire secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright arbore un t-shirt aux couleurs d'OTPOR. «J'aime OTPOR», clame l'Américaine. La stratégie est claire; associer les jeunes révolutionnaires à des traîtres, à des marionnettes à la solde des États-Unis. Le régime diffuse aussi de fausses affiches du mouvement, sur lesquelles on distingue un SS effectuant le salut nazi. Au bas de l'affiche, à côté du logo d'OTPOR, on peut lire: «Les jeunesses de Madeleine [Albright]». Peine perdue. La campagne constitue un bide monumental. Milosevic ressemble autant à un humoriste qu'un dromadaire à une clé à molette. Sur le terrain du rire et de la dérision, OTPOR est imbattable.

«Gotov je», «Il est fichu», clament les étudiants. En l'espace de quelques semaines, leur mot d'ordre devient celui de tout un pays. De gigantesques concerts rock sont organisés à travers la Serbie pour inciter les jeunes à aller voter. Le 5 octobre, lorsque des centaines de milliers de manifestants s'emparent du parlement, à Belgrade, les militants d'OTPOR seront aux premières loges.

Un mois plus tard, la situation a pourtant beaucoup changé. Que deviendra OTPOR maintenant que Slobodan Milosevic est tombé, que le nouveau gouvernement yougoslave multiplie les professions de foi démocratiques? Pour l'instant, le mouvement prétend agir comme chien de garde de la démocratie. «Nous vous surveillons», clament ses innombrables affiches placardées dans les rues de Belgrade. L'avertissement, qui vaut autant pour l'ex-président Milosevic que pour le nouveau pouvoir, agace visiblement la classe politique. «Les révolutionnaires ne servent à rien quand il n'y a plus de révolution à faire», résume un correspondant de la presse étrangère à Belgrade. «OTPOR, c'était formidable, mais c'est fini. Maintenant que la Yougoslavie est devenue une démocratie, les étudiants vont devoir jouer le vrai jeu de la politique ou retourner sur leur banc d'école. *No more Mister Nice guys*».

Plus grave, des fuites indiquent qu'OTPOR aurait peut-être bénéficié d'un important soutien financier occidental, notamment des États-Unis et de l'Allemagne. Pour un mouvement qui se voulait celui de la jeunesse, de l'indépendance d'esprit et de l'innocence, avouer que cela apparaît un peu gênant.

Il n'en faut plus pour que l'on dise, ici et là, que la farce a assez duré.



Le centre culturel américain, à Belgrade, détruit en juin 1999.

LE SOLEIL, JEAN-SIMON GAGNÉ

Un festival de vire-capots

Les journalistes remportent le premier prix de la pirouette idéologique

JEAN-SIMON GAGNÉ

Le Soleil

■ BELGRADE — La victoire a 100 pères, mais la défaite est orpheline. Un mois après la révolution serbe, les partisans de l'ancien président Slobodan Milosevic ont tourné leur veste. Bienvenue au festival du vire-capot...

Le mois dernier, alors qu'une foule immense pénètre dans le parlement yougoslave, la télévision U-Info diffuse à la grandeur de la Serbie un bulletin spécial aux accents dramatiques. «La terreur règne dans les rues de Belgrade. Des bandits tentent de s'emparer de nos institutions. C'est le chaos», déclare en substance le présentateur vedette de la chaîne d'une voix blanche. La télé présente ensuite quelques vidéo clips, puis l'écran devient noir.

Environ une demi-heure plus tard, le présentateur réapparaît pour lire une déclaration du «nouveau président serbe», Vojislav Kostunica. Sans même que son lecteur de nouvelles ait eu le temps de changer de cravate, la télévision vient de changer de camp. Le message est clair.

L'anecdote illustre bien l'incroyable retournement qui s'est accompli en Serbie au cours des dernières semaines. Soudain, le pays tout entier s'est découvert un passé d'opposant au régime Milosevic.

Les directeurs d'usine font des discours à leurs employés sur le mode

«Je partageais depuis longtemps les idées de l'Opposition, mais je ne pouvais pas le dire publiquement, pour des raisons de sécurité personnelle».

Un des principaux hommes d'affaires de Serbie, Bogoljub Karic, a même démenti officiellement tout lien privilégié avec M. Milosevic. «Je devais coopérer de façon minimale avec le régime, a-t-il déclaré la semaine dernière. Autrement, j'aurais été expulsé du pays et j'aurais tout perdu». Monsieur Karic n'a cependant pas été en mesure d'expliquer pourquoi il avait tenu à financer la publication de la biographie de la femme de l'ancien dictateur. «Il voulait sans doute brouiller les pistes», persiflent ses détracteurs.

PIGEONS ACROBATES

Le retournement des vestes a pris une telle ampleur que les Serbes lui ont trouvé un nom. Ici, les vire-capots sont surnommés les «pigeons acrobates». Et si tout le monde ne renie pas son passé avec le même bonheur, les journalistes remportent le

premier prix de la pirouette idéologique. Incroyable mais vrai, plus un seul média ne soutient aujourd'hui l'ancien président! La plupart attaquent même avec une férocité inouïe celui à qui ils réservaient naguère les qualificatifs les plus élogieux.

Pas un jour ne passe sans que les anciens alliés de Milosevic ne dénoncent un scandale relié à son administration.

La presse se découvre soudain des talents d'enquêteur insoupçonnés. Un matin, ce sont des révélations sur le train de vie fastueux de président qui avait mis son peuple au pain sec. Le lendemain, on lève le voile sur les pots-de-vin que devaient verser les boutiques de Belgrade à des proches du régime. «Les seules lois que Milosevic et ses proches n'ont pas enfreintes, ce sont les lois de la physique de Newton», a même pu dire un ancien juge de Belgrade.

«La servilité de la presse à l'endroit du nouveau pouvoir est tout bonnement écoeurante», s'indigne le directeur d'une importante radio alternative de Belgrade. «En privé, confie-t-il, même des proches du nouveau président Kostunica en sont complètement dégoûtés.»

Dans la fébrilité ambiante, certains scribes ressortent quelques vieilles blagues de la dissidence yougoslave, qu'ils n'auraient même pas osé raconter en privé il y a un mois.

— Quand donc Milosevic s'achète-

ra-t-il enfin un troisième livre? Réponse: quand il aura fini de colorier le second.

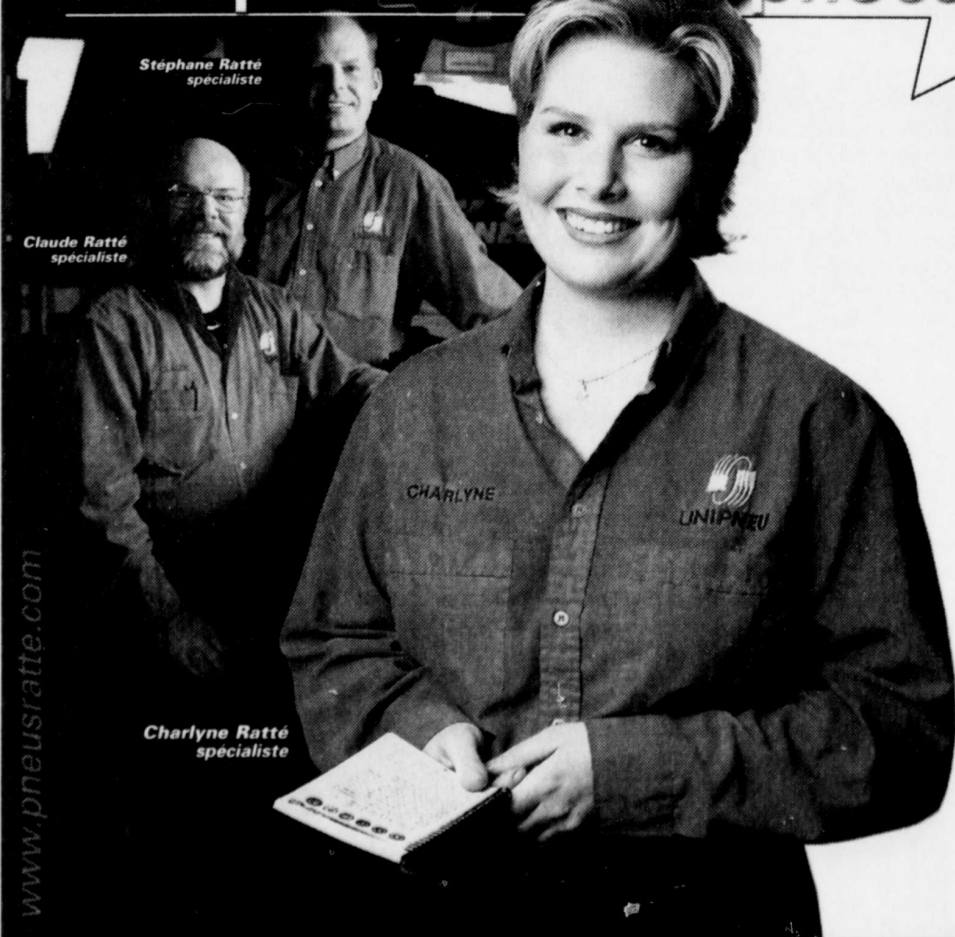
— Un Yougoslave a déjà été condamné à quatre ans et quatre jours de prison pour avoir dit que Milosevic était une crapule. A un journaliste occidental qui s'étonnait de la durée un peu bizarre de la sentence, le juge aurait répondu: «Les quatre jours, c'est pour avoir injurié le président. Les quatre ans, c'est pour avoir divulgué un secret d'État».

Selon Alexander Vasovic, un correspondant de *Associated Press* à Belgrade, ce qui se passe en ce moment apparaît tout à fait normal. «La presse a mauvaise conscience d'avoir soutenu Milosevic pendant tellement d'années, alors elle en met un peu trop. Les choses vont finir par se tasser. Cela ne durera pas. Dans une démocratie, ce n'est pas possible.» En attendant, l'unanimité régnante apparaît presque suspecte. Comme si les Serbes venaient de troquer un sauveur pour un autre.

Un sondage réalisé par le quotidien *Blitz*, à la fin octobre, révélait que pas moins de 61% des Serbes voteraient actuellement pour le nouveau président Vojislav Kostunica. A peine 11% accorderaient encore leur voix à Slobodan Milosevic.

Avec des revirements semblables, pas surprenant qu'un commentateur ait déjà mis en garde le pays contre un terrible torticolis politique.

Les spécialistes en pneus ne se ressemblent pas tous!



WINTER 160-SD

Le W160-SD cramponnable ne laisse aucune chance à l'hiver. Conçu pour les petites et moyennes voitures, il assure un niveau maximum de fiabilité et une conduite des plus sécuritaires

Bande de roulement conçue pour adhérer dans toutes les situations de conduite

Cramponnable pour traction maximale dans la neige et sur la glace

Excellente tenue de route et une durabilité remarquable

Cote de vitesse «Q»

Protection hasard de route pour la durée de vie du pneu

PIRELLI



Ouvert le samedi de 8h à midi / jeudi et vendredi jusqu'à 21 h

PNEUS RATTÉ



AUTOPRO

Deux adresses pour mieux vous servir: 4065, boul. Wilfrid-Hamel Ouest ET 103, 3 Avenue

AUX URNES LE 27 NOVEMBRE

SAINT-AURICE

Déboulonner Chrétien

Les bloquistes se prennent à rêver au miracle

■ SHAWINIGAN — Marie-Thérèse Bernier vient les yeux pleins d'eau quand elle raconte comment elle a fondu en larmes lors de la défaite de Yves Duhaime dans Saint-Maurice, en 1997. Ce qui rend ses pupilles encore plus pétillantes la seconde d'après lorsqu'elle se prend à rêver « que le miracle se produise le 27 novembre ».

Le miracle dont parle cette agente immobilière de La Capitale, c'est la défaite de Jean Chrétien. M^{me} Bernier vient encore une fois de ranger ses contrats de vente de maisons pour s'occuper à plein temps de la campagne de François Marchand, avocat et président du PQ dans le comté.

L'avocat vient de se mettre les pieds dans de grandes chaussures. Il succède à Yves Duhaime comme candidat du Bloc. C'est ce que les Anglais appellent « se battre en remontant la côte ».

La journée de notre visite à son comité, la campagne électorale en était à sa 17^e journée et François Marchand tenait son premier point de presse régional. « Je désire faire comprendre aux gens que je ne me contenterai pas d'un rôle de figurant. Je pense pouvoir battre Jean Chrétien. »

Même M. Marchand aurait préféré que Yves Duhaime puisse à nouveau se libérer. L'ancien ministre péquiste avait réduit la majorité de Chrétien à environ 2000 voix, en 1997.

Le contexte était différent à l'époque. M. Duhaime sortait de la lutte à la direction du Bloc. Les gens de Saint-Maurice avaient un peu l'impression de choisir entre deux chefs de parti.

Les organisateurs du Bloc savent qu'ils vont assister à un va et vient impressionnant de ministres d'ici l'élection. Cette semaine, c'est la ministre Robillard qui était l'invitée de la Chambre de commerce de Shawinigan. La semaine prochaine, M^{me} Coops participera au brunch des dames libérales.

« Ça ne dérougira pas », assure le candidat du bloc qui prétend « scooper » le premier ministre Chrétien en annonçant avant lui un investissement de 50 à 60 millions \$ du fédéral pour créer quelques centaines de nouveaux emplois au centre de traitement des données fiscales de Shawinigan.

La rumeur a fait la manchette du *Nouvelliste*, cette semaine. François Marchand est certain qu'il n'y a pas de fumée sans feu. Jean Chrétien confirmera le projet lors de sa visite le 17, assure-t-il.

En un mot comme en mille, le Bloc a l'impression de se battre contre

une montagne dans Saint-Maurice. L'organisation libérale de Jean Chrétien fonctionne comme si elle accusait un retard impossible à rattraper. Dans les rues, on ne voit que des affiches libérales. La seule pancarte du Bloc installée en début de semaine ornaît le poteau de téléphone situé en face du comité central de l'organisation, rue Royale.

Chez les libéraux, on a mobilisé une véritable machine de guerre. La présidente de la campagne Céline Trépanier, candidate libérale contre Jean-Pierre Jolivet au dernier scrutin provincial, est entourée on ne peut mieux. L'état-major est constitué des permanents du bureau de comté du premier ministre et de quelques-uns de ses adjoints.

Les communications sont l'affaire de Steven Hogue, un attaché politique du cabinet du ministre des Pêches Herb Dhaliwal, et originaire de Grand-Mère. Il a été « prêté » le temps de la campagne.

Soucieux de bien faire son travail, M. Hogue nous a indiqué que seulement une personne dans l'organisation est autorisée à faire des déclarations aux journalistes. Il nous a recommandé de ne pas tenir compte dans nos textes de ses propres commentaires ou ceux de Charles Mills, l'ancien organisateur de Chrétien.

Le représentant d'un hebdomadaire local nous a expliqué que M. Chrétien lui-même n'hésite pas à imposer un certain nombre de ses caprices aux journalistes locaux. Les rencontres entre M. Chrétien et la presse locale sont toujours amicales. Il est toutefois convenu que les commentaires du premier ministre concernant les questions nationales ne doivent pas faire l'objet de textes de la part des journalistes locaux. M. Chrétien a réclamé cette discrétion prétextant qu'il ne veut pas déplaire aux représentants de la presse nationale, à Ottawa, en faisant dans son comté des commentaires auxquels la presse nationale n'a pas accès.

COULEUR LOCALE

Intéressant aussi de noter que la plupart des reproches qui sont faits à Jean Chrétien n'ont pas la même saveur dans sa propre circonscription.

L'affaire des subventions qui ont été versées à des amis du premier ministre en est un bon exemple.

C'est le thème de discussion du jour au salon du barbier Chez Léo situé à l'intersection des rues Frigon et Coutu, mardi. « Ici, la plupart des gens sont heureux que l'usine Placete-co ait été relancée grâce à une subvention de 1 million \$. Sans cette subvention, les 150 personnes qui y travaillent seraient des chômeurs. Quand Gilles Duceppe est venu en région, il est allé devant l'usine pour dénoncer ce programme. Des travailleurs sont sortis et lui ont dit d'aller faire sa campagne ailleurs », d'expliquer un client.

LES AUTRES

C'est un ancien député du PQ dans le comté voisin de Berthier, M. Jean-Guy Mercier, qui est le candidat de l'Alliance dans Saint-Maurice. La première semaine de campagne de ce candidat a été un immense cafouillage parce que 1500 supposés membres de ce parti ont reçu une communication en anglais du national.

La réalité est que les noms de ces membres provenaient d'une fautive liste du genre de celle qui a circulé en Gaspésie lors de la lutte à la direction du parti. Le candidat s'est hâté de rétablir les faits. L'Alliance compte 60 membres en règles.

Le candidat conservateur a été confirmé un peu tardivement parce que son formulaire est arrivé à l'heure limite et que le directeur du scrutin s'est donné un peu de temps pour vérifier l'exactitude des 100 signatures portées sur le bulletin. Les communistes ont également délégué un de leurs « poteaux » dans le comté de Jean Chrétien. Il s'agit d'un travailleur social de Montréal qui s'est loué une chambre dans le comté pour cinq semaines.



La petite maison où a grandi Jean Chrétien.

La petite maison à Wellie

■ BAIE-DE-SHAWINIGAN — Il faut montrer patte blanche pour avoir le privilège de se faire conduire à la petite maison où Wellie Chrétien a élevé sa famille, à quelques pas de l'usine à papier de la Belgo, en haut de la côte à Baie-de-Shawinigan.

L'immeuble composé de six petites maisons en rangée ne paie pas de mine. Cette petite agglomération s'appelait Belgoville, en 1934 lorsque Jean Chrétien est né. L'usine fournissait les trois quarts du budget municipal avec ses taxes. « Aussi bien dire que cette ville appartenait à la compagnie », explique Gilles Trudel, l'ancien propriétaire retraité du journal *La Voix de Shawinigan*.

Trudel se souvient dans quelles circonstances il a repéré « la maison des Chrétien » la première fois. Il assistait à un gros party politique. Le premier ministre lui a dit quelque chose dans le genre : Gilles, va montrer à M. Chose (un ministre de l'Ouest) la petite maison où j'ai resté.

Tant et si bien que le journaliste du SOLEIL s'est retrouvé en compagnie de ces deux compères en route pour la baie, il y a quelques jours, à la recherche de la maison de Wellie.

Ils ont hésité un peu. Finalement ils se sont mis d'accord : « C'est là ». Mes guides expliquent que « ça a beaucoup changé depuis le temps. L'endroit n'est pas connu parce que les gens du coin n'ont pas envie que les autobus et les touristes commencent à voyager dans le secteur ».

Si ça vous intéresse, c'est au 42, rue Biermans (un fondateur de la Belgo) qu'il faut aller. Le secteur dit Baie-de-Shawinigan a été fusionné il y a deux ans avec Shawinigan.

Il est encore possible d'y croiser quelques anciens travailleurs d'usine qui se souviennent « comment c'était à l'époque ». M^{me} Georgette Perron habite encore une des maisons en rangée construites au temps de Wellie.

M^{me} Perron a aujourd'hui 73 ans. Elle était l'aînée de Jean Chrétien qui n'a

que 66 ans. « Mes frères, surtout Ti-Guy, sont allés à la petite école Dominique-Savio avec Jean Chrétien », raconte la dame. L'ancienne petite école construite sur le terrain voisin est devenue depuis un simple gymnase.

Les frères de M^{me} Perron ont travaillé en usine toute leur vie « dans le papier ou pour l'Alcan ». Il n'a pas été nécessaire de rappeler à M^{me} Perron les déclarations récentes du premier ministre au sujet des « employés d'usine qui étaient ses compagnons d'enfance et qui n'ont pas eu la chance de devenir de grands citoyens ».

Avant même que le sujet ne vienne sur le tapis, la dame a serré les poings dans sa robe et expliqué « ça m'a fâché ce qu'il a dit, Jean, à propos de nous autres ».

« C'est vrai que mon père et mes frères étaient des travailleurs d'usine modestes. Wellie Chrétien, le père de Jean, a eu la chance d'être le secrétaire de la municipalité en plus de travailler pour la compagnie. En plus il s'occupait d'une assurance qui payait des bourses d'études, » croit se souvenir la dame.

DES BONS BOSS

Il ne faut cependant pas croire que M. Chrétien et ses frères ont été les seuls à pouvoir faire des études universitaires à Shawinigan à cette époque.

Charles Mills, qui a le même âge que Jean Chrétien, témoigne qu'il est devenu ingénieur à l'Université Laval parce qu'il pouvait « compter sur un bon emploi d'été à l'usine ». M. Mills a été gérant de la Ville de Shawinigan durant plusieurs années. Il a travaillé durant plusieurs étés à l'usine de la Belgo (Abitibi-Price) sur les moulins à papier avec Jean Chrétien afin de pouvoir payer ses études.

La compagnie avait pour politique d'engager d'abord les enfants des employés et c'est ce qui m'a permis, tout comme à Jean Chrétien, d'aller à l'université, tient à rappeler celui qui était l'organisateur en chef de la campagne de son ami Jean, lors du scrutin de 1997. M.L.F.



Marc Lestage
MLestage@lesoleil.com



Les libéraux de Jean Chrétien ont mobilisé une véritable machine de guerre pour faire face au candidat du Bloc, M. François Marchand.

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur CLAUDE THIBODEAU
 Rédacteur en chef GILBERT LAVOIE
 Directeur de l'éditorial J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

ÉDITORIAL

De Black à la famille Desmarais

Autre épisode important dans l'histoire du SOLEIL : Conrad Black vend son quotidien de Québec qui passe à la société Gesca, propriété de la famille de Paul Desmarais. Après deux tentatives ratées, LE SOLEIL de Québec et *La Presse* de Montréal se retrouvent finalement au sein d'un même groupe de presse qui comprendra également *Le Droit* d'Ottawa, *Le Quotidien* de Chicoutimi, *La Tribune* de Sherbrooke, *Le Nouvelliste* de Trois-Rivières et *La Voix de l'Est* de Granby.

Hier encore, cet achat a soulevé des questions sur la concentration des entreprises de presse, l'autonomie des salles de rédaction, l'indépendance des journalistes et la crainte de réduction des effectifs. Ces inquiétudes sont légitimes : depuis les coupes dans les médias électroniques, la presse écrite est le seul secteur d'information privé où l'on retrouve encore de grandes salles de nouvelles. Leur contribution à la cueillette et la diffusion de l'information est essentielle.

Mais la transaction annoncée hier a été bien accueillie. Le président du Conseil de presse du Québec, Michel Roy, un journaliste émérite, souhaitait publiquement cette transaction depuis plusieurs mois. M. Roy a réitéré hier que l'apparition des nouveaux moyens de communi-

cations, comme Internet, a créé un univers qui se caractérise par la multiplicité des sources d'information. Mais plus important encore, il espère que la synergie créée par cette transaction permettra d'offrir une information de meilleure qualité dans tous les journaux concernés. Nous partageons son analyse et ses attentes.

Il est bien évident qu'un acheteur inconscient ou opportuniste pourrait ne voir, dans l'acquisition des journaux de UniMédia, qu'un moyen de faire des économies d'échelle et d'augmenter ses profits. Mais l'engagement public pris hier par le président de Gesca, Guy Crevier, et surtout le sérieux de cette entreprise, sont autant de garanties que l'information sortira gagnante de cette transaction.

Gagnante, tout d'abord parce que Gesca croit à la presse écrite, au point d'y faire un investissement majeur.

Gagnante également parce que les journaux ont besoin, pour remplir leur mandat, d'une volonté politique bien arrêtée de la part de leur propriétaire.

Gagnante, parce que la collaboration que les journaux de Gesca chercheront sans aucun doute à établir, permettra d'offrir à tous leurs lecteurs, une qualité et une variété dans l'information qu'un journal seul n'a souvent pas les moyens de se donner.

Gagnante enfin, parce que cette collaboration permettra à ce groupe de presse de se faire une niche encore plus solide dans le monde incertain du multimédia.

CONSÉQUENCES POLITIQUES

Voyons maintenant les conséquences politiques de cet achat. Au cours des derniers mois, les adversaires de Gesca ont brandi le spectre d'une presse québécoise contrôlée par les fédéralistes. C'est bien mal connaître le monde de l'information que de véhiculer de telles craintes. La page éditoriale des journaux, en Amérique du Nord, reflète l'opinion de son propriétaire. C'est une tradition bien établie et bien acceptée. Mais cette opinion n'est pas exclusive, bien au contraire.

Les mêmes journaux publient aussi à tous les jours, souvent en page éditoriale, comme au SOLEIL, de nombreuses chroniques dont les auteurs jouissent d'une liberté totale. Or, nous savons bien, pour le constater en ces temps de campagne électorale, à quel point nos chroniqueurs ont de l'influence dans le débat politique. Prétendre qu'une option politique contrôle un quotidien, au Québec, relève de la plus pure fantaisie, de l'ignorance, ou de la démagogie partisane.

Un dernier point important mérite d'être signalé, celui de l'identité des journaux. La presse québécoise serait grande perdante si la transaction annoncée hier avait pour effet d'uniformiser indûment le contenu de tous ces journaux, d'y publier les mêmes textes, de Gaspé jusqu'à Hull, en passant par Sherbrooke, Chicoutimi, Trois-Rivières et Montréal. Il y aura là un équilibre délicat à établir et à maintenir. Mais c'est un beau défi que les équipes de direction de ces journaux sauront relever parce qu'il s'agit de professionnels qui ont à cœur de bien remplir le premier mandat qui leur a été confié, celui de bien informer leurs lecteurs.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com



CHRONIQUE POLITIQUE

Les poules de M. Charest

Plusieurs ont dû sursauter, lors du débat télévisé en français, mercredi soir, en entendant Gilles Duceppe, s'adresser « plus particulièrement à nos amis fédéralistes ». Le chef du Bloc québécois aurait-il encore des amis fédéralistes ?

Vingt-quatre heures plus tôt, c'est le premier ministre Bouchard qui avait lancé un appel à l'union de tous les Québécois, souverainistes et fédéralistes confondus, afin de mettre un terme une fois pour toutes aux exactions du gouvernement Chrétien.

M. Bouchard a toujours eu la nostalgie de l'Union nationale, direz-vous, mais jusqu'à présent, les ténors souverainistes, à commencer par le premier ministre lui-même, avaient plutôt présenté l'élection du 27 novembre comme une occasion privilégiée de faire la promotion de la souveraineté.

En début de campagne, M. Duceppe expliquait qu'un appui massif au Bloc québécois allait « puissamment » contribuer à hâter la tenue d'un autre référendum sur la souveraineté. D'ici quatre ans, ajoutait-il.

En se jetant à son tour dans la mêlée, Jacques Parizeau avait déclaré que « l'élection était importante pour mesurer, entre autres choses, le niveau d'appui à la souveraineté ».

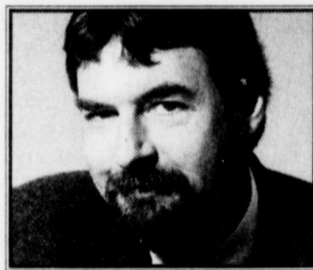
On a beau être habitué aux virages à 180 degrés de M. Bouchard, le changement de ton demeure spectaculaire. À l'entendre, mardi soir, à Québec, on aurait cru que la sauvegarde du fédéralisme canadien était devenue l'enjeu de l'élection.

La seule allusion qu'il a faite à un éventuel référendum sur la souveraineté voulait clairement signifier que les fédéralistes auraient alors tout le loisir de voter non.

On comprend que l'appel du premier ministre ait laissé Jean Charest quelque peu perplexe. « C'est le colonel Sanders qui invite les poules au restaurant », a-t-il lancé.

Les stratèges souverainistes ont peut-être fini par réaliser à quel point il était imprudent de transformer l'élection en bulletin de santé de l'option souverainiste.

Les sondages sont plutôt encourageants pour le Bloc, mais ils ne donnent aucune indication sur le taux de participation. De trop bons sondages peuvent même décourager des partisans du Bloc d'aller voter,



Michel David

MDavid@lesoleil.com

en donnant l'impression que la victoire est acquise.

Il y a peut-être une autre explication, qui ressemblerait beaucoup à une admission : ce n'est peut-être pas la souveraineté qui maintient le Bloc en vie, mais simplement l'aversion que Jean Chrétien inspire aux Québécois.

C'est Joe Clark, qui a eu la meilleure réplique, lors du débat en français, mer-



Jean Charest a comparé Lucien Bouchard au colonel Sanders.

credi soir, lorsqu'il a lancé à M. Chrétien : « C'est vous qui avez créé le Bloc québécois. »

Le chef conservateur a parfaitement raison. En août dernier, un sondage SOM-LE SOLEIL avait permis de mesurer l'effet qu'aurait eu l'arrivée de Paul Martin à la tête du PLC. Les intentions de vote recueillies par le Bloc tombaient de 40% à 24%, pendant que les libéraux grimpaient à plus de 50%.

En attendant le prochain référendum, de nombreux Québécois, qui votent actuellement pour le Bloc, ne demanderaient sans doute pas mieux que de participer d'une manière plus positive à l'évolution du pays.

D'ailleurs, le Bloc n'a pas toujours été cette succursale du Parti québécois qu'il est devenu. À l'origine, c'était un mouvement de protestation qui regroupait surtout des fédéralistes rendus furieux par l'échec de l'accord du lac Meech.

Avant de fonder son propre parti, à l'été 1990, ce n'est pas Jacques Parizeau, mais Robert Bourassa que Lucien Bouchard est allé consulter. Et M. Bourassa, dont les calculs déroutaient parfois ses propres partisans, l'a encouragé à aller de l'avant.

Outre le petit groupe de députés conservateurs qui ont suivi Bouchard après sa démission du cabinet Mulroney, le Bloc a rapidement compté dans ses rangs un ancien député de Pierre Elliott Trudeau (Jean Lapierre) et un ancien ministre de Robert Bourassa (Gilles Rocheleau), qui ne pouvaient pas accepter pas le rôle que M. Chrétien avait joué dans la mort de Meech.

Même si M. Bouchard a décidé de mettre son parti au service de la souveraineté, puis de l'inféoder totalement au PQ, les raisons qui avaient initialement conduit des fédéralistes à se joindre au Bloc existent encore.

Dans une de ses très rares interventions dignes de mention, mercredi soir, Stockwell Day, a exprimé le plus simplement du monde quel genre de pays une majorité de Québécois souhaitent toujours : « Des provinces fortes et un Canada uni. »

Quel est le principal obstacle, sinon Jean Chrétien ? Si voter pour le Bloc équivaut à accepter l'invitation du colonel Sanders, le comportement de M. Chrétien rappelle beaucoup celui du renard dans le poulailler.

Reste à savoir ce qui est le plus dangereux pour les poules de M. Charest : le couteau du colonel ou la dent du renard ?

ERRATUM

De façon inexplicable, on a inséré dans ma chronique de jeudi dernier un bas de vignette faisant dire à tort au président de l'association péquiste de Saint-François que la femme du premier ministre du Québec ne devrait pas être une anglophone. Nous nous excusons de cette malheureuse erreur.

CARREFOUR DES LECTEURS

Les profs de français qui n'étaient pas au rendez-vous

C'est encore le rendez-vous des spécialistes, des penseurs et de quelques personnages « avides de visibilité » qui réfléchissent, dissertent et palabrent sur notre langue et notre destinée. Gérald Laroche, ancien syndicaliste, préside et oriente la cohorte d'experts. Le peuple est dans l'attente. Son identité et sa survie sont sur le point d'être repensées et reprogrammées.

Il y a cependant dans ce *brain storming* haut de gamme une petite fausse note : l'absence de ces artisans, de ces travailleurs de l'école, les petits profs. Souvent décriés, ils travaillent de façon anonyme. Ils animent, soutiennent et articulent le quotidien pédagogique. Oui, ces

profs composent avec tous les modes et les courants pédagogiques. Il y a encore des carences manifestes au niveau de la langue parlée et écrite.

Encore des états généraux. Les tests de compétence se succèdent au niveau collégial et universitaire pour colmater les lacunes. Encore des états généraux. La morphologie et la syntaxe résistent aux réformes ! Le français ça ne s'enseigne pas ? Marcel Poirier, je crois, et ses leçons télévisées et sa grammaire expliquée, c'est démodé ? Il y a encore des profs ayant cet art de vulgariser qui délaissent cette pédagogie alambiquée et optent pour un enseignement de la langue plus systématique et efficace. Monsieur le ministre, diminuez le nombre d'élèves par classe. Ça aide pour la correction des dictées, des textes et pour la récupération ! Des états généraux sur la langue... pour

contempler de loin les vrais problèmes. Jadis, le frère Untel dénonçait les irritants de son époque. Aux profs de l'an 2000 de s'approprier leur rôle d'enseignant et de cesser d'exécuter docilement des programmes expérimentaux ou d'attendre une déclaration fracassante d'un général français ou d'un autre Messie !

Douglas Beauchamps,
enseignant à la retraite
Sainte-Foy

VOUS POUVEZ FAIRE PARVENIR vos lettres à l'adresse suivante :
 Carrefour des lecteurs,
 Journal LE SOLEIL,
 925, chemin Saint-Louis, c.p. 1547,
 Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6
 Ces missives devront être courtes et accompagnées du nom, de l'adresse et du numéro de téléphone de leur signataire. Nous nous réservons le droit d'éditer et d'abréger ces lettres au besoin.

LE QUÉBEC LE CANADA

AUX URNES LE 27 NOVEMBRE

PC **NPD**
L'EXPRESS

Élections Canada débordé...

■ QUÉBEC — Sa ligne 1800 INFO-VOTE ne dérougissant pas, Élections Canada a dû recourir aux services de 50 nouveaux préposés aux renseignements pour épauler la centaine de téléphonistes déjà en poste à Ottawa. Du même coup, l'organisme a augmenté la capacité des systèmes informatiques affectés à ce service de renseignements accessible de 7 h à 1 h du matin. On déconvoile par contre aux électeurs de téléphoner entre 9h00 et 18h. Le directeur général des élections, Jean-Pierre Kingsley, invite les citoyens à communiquer avec le bureau de leur directeur de scrutin pour obtenir de l'information au numéro apparaissant sur leur carte d'information de l'électeur. Mais il faut être patient. Là aussi, les lignes ne dérougissent pas! G.L.

...et contesté

■ QUÉBEC — Au Canada, ils seront 1808 candidats à tenter de vous séduire d'ici le 27 novembre. De ce nombre, Élections Canada a identifié 375 femmes. Aux élections de 1997, on comptait 1672 candidats, dont 408 femmes. Le Parti libéral est la seule formation politique à présenter des candidats dans chacune des circonscriptions. L'Alliance canadienne et le NPD ont 298 candidats; les conservateurs 291; le Parti vert 111; le Parti marxiste-léniniste 84; le Bloc québécois 75; le Parti marijuana 73; le Parti action canadienne 70; le Parti de la loi naturelle 69 et le Parti communiste 52. L'Alliance canadienne, les conservateurs et le NPD dénoncent que 17 de leurs candidats ont été rayés de la carte à la suite de décisions de directeurs de scrutin alors qu'aucun candidat du PLC n'a connu un tel sort. Ils n'hésitent pas à remettre en question la neutralité des officiers d'Élections Canada. G.L.

LOUIS-HÉBERT

La candidature de Roy fait jaser



Léonce Roy porte les couleurs de l'Alliance dans Louis-Hébert.

■ QUÉBEC — Le candidat de l'Alliance canadienne dans Louis-Hébert, M. Léonce Roy a dit au SOLEIL, hier matin, « qu'il ne comprend pas très bien à quoi ont voulu en venir les libéraux qui ont soulevé des questions au sujet de la régularité de son bulletin de présentation comme candidat ». Selon M. Roy, ce document a été soumis à temps et dans les règles. « Il y avait 150 signatures que j'ai recueillies moi-même pour la plupart et il n'en faut que 100 », d'expliquer le candidat. Le directeur du scrutin dans Louis-Hébert s'est montré satisfait puisque sa candidature est bel et bien inscrite dans la liste officielle remise aux journaux. M.L.

Le comté du jour (8)

■ QUÉBEC — La circonscription de Bras d'Or devient Bras d'Or-Cape Breton pour le scrutin du 27 novembre. Il s'agit de l'une des premières modifications qui ont été apportées à la liste des noms de circonscriptions, à la suite du scrutin de 1997. La loi sanctionnant ce changement de nom a été adoptée le 18 juin 1998. M.L.



Gérard Latulippe s'est souvenu hier matin qu'une photo vaut mille mots.

Contre les alliances... forcées

Les candidats de l'Alliance réclament un référendum sur les fusions municipales

MARC LESTAGE

MLeitage@lesoleil.com

QUÉBEC — Tous les candidats de l'Alliance canadienne dans la région de Québec étaient réunis autour de Gérard Latulippe, hier, pour exiger la tenue d'un référendum sur les fusions municipales.

Tout comme les libéraux, la veille, il semble que les stratèges de l'Alliance ont décidé de faire passer ce thème avant tous les autres. Interrogé sur la suite de sa campagne, le candidat Gérard Latulippe a promis que la plateforme régionale de son groupe sera connue la semaine prochaine.

Le scénario est le même pour les libéraux qui ont décidé de « frapper fort » avec les fusions immédiatement. Les candidats du PLC dans la région promettent aussi de faire connaître leur plateforme électorale la semaine prochaine.

Du côté de l'Alliance, les candidats régionaux assurent qu'ils « ne désobéissent pas à leur chef en s'impliquant dans une querelle de juridiction provinciale ». « Nous ne nous exprimons pas sur le fond du débat, répond M. Latulippe. Ce que nous disons c'est que les gens ont le droit de décider et qu'il est important de tenir un référendum ». Ce qui est démocratique et légitime dans le cas de la séparation ne le serait-il pas en ce qui concerne la perte d'identité municipale ?, interroge le candidat Michel Rivard.

Le candidat de l'Alliance à Beauport, M. Robert Giroux a rappelé « qu'avant d'être des souverainistes ou des fédéralistes, tous les Québécois et Canadiens sont des contribuables d'une municipalité ». En s'engageant à défendre les intérêts de leurs électeurs, les députés ne peuvent pas faire abstraction de cette réalité, dit-il.

DANS LOUIS-HÉBERT

Dans la circonscription de Louis-Hébert, la bloquiste Hélène Alarie a vertement dénoncé hier le fait que son adversaire libérale M^{me} Scherrer exploite la grogne des gens de Sainte-Foy et de Sillery pour les inciter à voter contre le Bloc.

M^{me} Alarie explique qu'elle s'en remettra à l'intelligence de ses électeurs qui réaliseront sûrement que voter pour les libéraux afin de se venger du PQ c'est comme donner un coup d'épée dans l'eau. De plus, les libéraux ne pourront rien de plus qu'elle dans ce dossier et après le 27 novembre, de toute façon, le PQ sera toujours là.

LES VILLES

Sur le terrain municipal, la campagne pour obtenir la tenue d'un référendum se poursuit. Hier, trois nouvelles municipalités ont publié les résultats de leurs démarches. À Saint-Augustin, 55% de tous les citoyens habilités à voter ont signé la pétition. À Lac-Saint-Charles, la proportion est la même tandis qu'à L'Ancienne-Lorette, 98% des gens ont dit qu'ils souhaitaient être consultés sur le projet de fusion.

«Sortir les criminels des champs»

Le Bloc poursuit sa lutte contre le crime organisé

MICHEL HÉBERT
Presse canadienne

■ COATICOOK — Le Bloc québécois promet aux agriculteurs de la Montérégie et de l'Estrie de «sortir les criminels des champs».

Les bloquistes invitent d'ailleurs ceux qui sont confrontés aux planteurs de marijuana du crime organisé de parler haut et fort.

Le chef Gilles Duceppe avait prévu consacrer la journée à dénoncer à nouveau le «chantage libéral» mais à Saint-Jean comme à Coaticook, en Estrie, c'est «le terrorisme agricole» qui a pris le dessus.

«On est dans le triangle "pot", Saint-Hyacinthe, Sorel, Coaticook», a lancé Jean-Charles Blais, agriculteur et fondateur du centre d'initiative de Coaticook, où le chef bloquiste faisait campagne. Comme d'autres, il estime que la situation est devenue intolérable.

Fier de sa prestation au débat, M. Duceppe a rappelé qu'il avait fait dire à Jean Chrétien que son gouvernement avait effectivement un «problème» avec la loi antigang fédérale. «Le problème, c'est aussi qu'il ne sait pas comment il doit le régler», a ajouté le chef bloquiste.

Les attaques du Bloc contre le crime organisé portent fruit, a-t-on pu constater.

«Le Bloc, c'est le seul qui a mis l'emphase sur ce problème», a déclaré le président de l'Union des producteurs agricoles de l'Estrie, Antoine Doyon. Depuis que le Bloc a élevé le ton, dit-il, «les agri-

culteurs ont de moins en moins peur» mais les menaces les forcent parfois à fermer les yeux.

À son avis, il ne faut pas répandre des pesticides pour éloigner les planteurs mais affecter plus de policiers pour les combattre.

«Ici aussi, c'est un problème. Aussitôt qu'on reviendra en Chambre, on va s'attaquer à cet aspect-là de la lutte contre le crime organisé», a déclaré le député bloquiste de Saint-Jean, Claude Bachand. Comptant de riches secteurs agricoles, le comté de Saint-Jean est la cible des planteurs de marijuana, généralement associés aux motards criminalisés. Le député Bachand a invité les agriculteurs à parler, à l'appeler lui, la

Duceppe était dans le «triangle pot» en Montérégie

police ou des amis.

«On n'est pas une exception, ça se passe chez M. Loubier, ça se passe à Saint-Jean. La Montérégie est une région agricole, on sait qu'il y en a (de la marijuana).

«Il faut briser le silence, il faut que les gens qui sont victimes de cela sur leurs terres brisent le silence», a insisté M. Bachand.

«C'est rendu une vraie plaie, il n'y a pas un champ dans ma région qui n'est pas "squatté", il va falloir faire quelque chose, les gens ne sont pas en sécurité», a renchéri Yvan Loubier, candidat du Bloc dans Saint-Hyacinthe, et dont la lutte contre les criminels a fait de lui un héros chez les agriculteurs.

Le «pot» québécois pousse partout: autour de Montréal, sur la Côte-Nord, dans la Beauce, en Outaouais et même à Clova, dans les Laurentides. Pour les Américains amateurs de mari, le Québec est devenu une sorte de Colombie du nord.

Une salle vide pour le NPD à Québec



Le NPD lançait sa campagne à Québec, hier soir. De gauche à droite, Jean-Marie Fiset, Karl Adomeit et M^{me} Magella Desmeules.

MARC LESTAGE

MLeitage@lesoleil.com

QUÉBEC — Les principaux candidats du NPD de la région de Québec ont lancé leur campagne sans fanfare, hier soir, dans une salle vide, en présence d'un seul journaliste.

Véritables missionnaires de la social-démocratie Magella Desmeules (Québec-Est), Karl Adomeit (Louis-Hébert) et Jean-Marie Fiset (Québec) sont tous candidats du NPD dans la région depuis au moins trois élections.

Les candidats qui disposeront d'un local commun, rue Saint-Jean, à compter de lundi ont déjà entrepris, chacun dans leur milieu, de faire la promotion des thèmes chers aux néodémocrates (la santé, l'éducation et la lutte contre la pauvreté). Leur cheffe, M^{me} Alexa McDonough a promis de faire une visite en région avant la fin de la campagne.

Qu'il s'agisse de santé, d'éducation ou de logement social, ces candidats relèvent surtout que la ressource manque cruellement. Victime des coupes, les provinces ont maintenant un urgent besoin que le fédéral délègue à nouveau les cordons de sa bourse, constate Karl Adomeit, un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture du Québec.

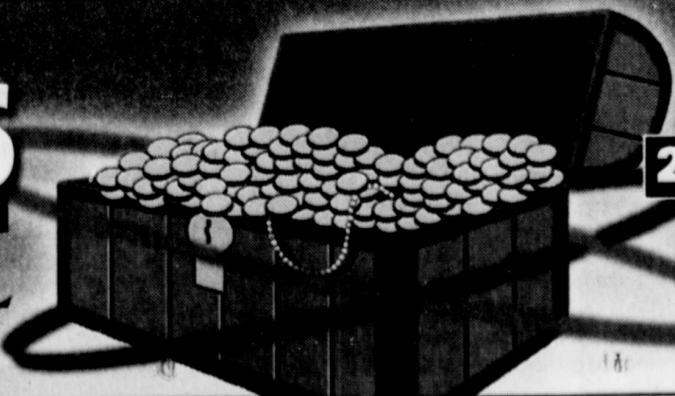
Il est toutefois d'avis que le fédéral doit bien s'assurer que les sommes versées pour la santé servent vraiment à la santé. «Qu'elles ne soient pas placées dans une fiducie en Ontario», a-t-il suggéré.

Ces nouveaux fonds, qu'un gouvernement du NPD ne tarderait pas à expédier à plein camion vers le Québec devraient permettre de «rétablir un peu la qualité des soins de santé et améliorer le sort des travailleurs dans ce milieu», explique le candidat de Louis-Hébert.

En éducation, l'aide devra profiter directement aux étudiants sous la forme de réduction des frais de scolarité (125% de plus depuis quelques années). Du côté du logement social, un thème cher à M. Fiset, c'est 25 000 unités de plus qu'il faudrait construire.

Les candidats ont dit regretter que beaucoup de souverainistes votent «forcément» pour le Bloc lors des élections fédérales, alors que les politiques sociodémocrates du NPD leur plaisent. «Or, on peut être à la fois nationaliste et partisan du NPD», témoigne M. Fiset qui reconnaît être lui-même nationaliste. Ce n'est pas le cas de ses collègues, M^{me} Desmeules et M. Adomeit qui ont profité de la conférence de presse d'hier soir pour affirmer leur foi fédéraliste.

Chasse aux Trésors
www.lesoleil.com
LE SOLEIL
Sur mesure pour vous



À GAGNER :

2 forfaits week-end pour 2 personnes

POUR PARTICIPIER :
Conservez votre copie du Soleil
du 8, 10 ou 17 novembre pour
connaître tous les détails.

AUX URNES LE 27 NOVEMBRE

Chrétien plie mais ne rompt pas

OTTAWA — La campagne électorale, enfin, la vraie campagne électorale, a pris son envol. Attaqué de partout lors des deux débats des chefs, cette semaine, littéralement bastonné et sorti du jeu jeudi lors de la confrontation en anglais où Stockwell Day a pu donner toute la mesure de ses forces et aussi de ses faiblesses, Jean Chrétien a plié l'échine.

Sa comparaison entre sa performance au débat et celle d'un gardien de but laissé seul contre quatre attaquants (sans allusion à aucune équipe en particulier, faut-il reconnaître) démontre aux plus incrédules que le premier ministre lui-même avait parfaitement conscience de sa défaite.

Mais perdre une bataille ne signifie pas que la guerre est perdue, surtout pour le vieux combattant qu'est le chef du Parti libéral. Un politicien ne peut survivre 37 ans dans l'arène sans une épaisse carapace qui le protège des coups les plus durs, ni sans des ressorts de première qualité qui l'aident à ressortir des pires nids-de-poule.

Comme « survivre était son objectif », le premier ministre n'a rien perdu de plus que prévu, confirme le sondeur André Turcotte, ancien stratège de Preston Manning et maintenant au service de Léger Marketing à Toronto.

L'homme paraissait presque touchant, humain, lors de son point de presse, jeudi soir, après deux heures d'une lutte ardue contre Stockwell Day, Joe Clark, Gilles Duceppe et Alexa McDonough. Il n'a pas concédé la défaite, certes, mais c'était tout comme. Il n'a pas non plus crié victoire, car personne ne l'aurait cru. Dès hier matin, M. Chrétien reprenait le chemin du combattant, en

Ontario, avec un horaire plus chargé que celui des deux premières semaines de campagne.

Ses 20 points et plus d'avance sur l'Alliance canadienne dans les sondages, et nettement plus encore dans la plus grande province canadienne, lui donnent un confortable coussin pour démarrer la deuxième mi-temps, mais il ne peut rien laisser au hasard.

Son adversaire numéro un, M. Day, s'est nettement différencié du politicien traditionnel qu'est le premier ministre, et que sont également, au fond, les chefs du Bloc québécois, du Parti conservateur et du NPD.

Seul parmi les cinq, il participait à un spectacle télévisé plus qu'à un débat oratoire à la mode de la Chambre des communes. Souvent, trop souvent même au goût de certains, M. Day ignorait ses interlocuteurs et s'adressait directement au grand public qu'il savait fixé au petit écran, y allant de ses messages simples, voire simplistes.

Sachant qu'il profitait d'une dernière chance de percer parmi un électoralat qui connaît peu, au fond, ce nouveau venu de la politique fédérale, le chef allianciste a même violé les règles du jeu du débat en affichant une pancarte quelque peu enfantine niant son appui à un régime de santé à deux vitesses.

Et loin de s'excuser, par la suite, M. Day en a remis. Il aurait été prêt à grimper sur sa chaise ou à déchirer sa chemise si nécessaire, a-t-il dit, pour passer son message sur la santé, un thème qui lui fait mal depuis deux semaines à cause des messages conflictuels que lancent les bonzes de son parti. Cette image d'homme prêt à tout pour arriver à ses fins, ajoutée aux accu-



Joe Clark a tout donné cette semaine.

sations de tenir un double langage, un pour ses partisans d'extrême droite et l'autre pour les électeurs moyens, nuit à sa campagne. Même ses conseillers sont restés étonnés de son comportement, leur chef n'ayant dit à aucun d'entre eux qu'il irait hors limite.

Le Stockwell Day d'origine, en Alberta, constituait un mélange de batailleur de rue démagogue et de « preacher » lénifiant maniant la bonne parole positiviste à son gré. Il n'a pas encore adapté la recette de ce cocktail explosif à la vie fédérale et danse tantôt sur un pied, tantôt sur l'autre. Sur la route, il explose un jour et se rassied le lendemain.

M. Day apparaît ces semaines-ci comme un opportuniste qui modifie le programme de son parti au fil des attaques libérales et des points de presse, ce qui le met souvent sur la défensive alors que son statut de chef de l'opposition exige de lui qu'il dirige le tir contre les libéraux.

Les Canadiens ont par contre eu le temps de se familiariser avec Jean Chrétien. Que l'on se promène à « Smalltown », Ontario, ou à Drummondville, P.Q., le seul fait de prononcer son nom suscite les mêmes réactions viscérales.

Le Québécois francophone moyen et l'Ontarien anglophone tout aussi moyen rejettent ce qu'ils appellent l'arrogance du p'tit gars de Shawinigan.

Étrangement, ce dernier a meilleure presse dans les grandes villes multiculturelles comme Montréal et Toronto, là où se trouvent les votes, que dans des communautés de taille moyenne.

Joe Clark, lui, a tout donné, cette semaine. Son objectif: sauver des sièges dans les provinces maritimes. Mais cela ne suffira pas à décoller ailleurs. Au-delà de son agressivité nouvelle et du capital de sympathie réservé aux perdants chroniques, deux belles performances oratoires ne peuvent remplacer un vide organisationnel total.

Le chef conservateur a lui aussi échappé une petite phrase révélatrice, après le débat. Aux journalistes qui lui demandaient s'il affrèterait un avion plus grand pour la fin de la campagne, M. Clark a répliqué que la réponse dépendait de ses banquiers.

L'éphémère ancien premier ministre termine ici sa carrière politique, les chances qu'il gagne son comté, en Alberta, variant de minimales à nulles.

Dans son baroud d'honneur, il se permet maintenant quelques méchancetés contre des gens qu'il méprise, Stockwell Day pleurnichant même que M. Clark lui avait écrié des noms dans l'oreille tout le long du débat.

Les observateurs de la colline parlementaire ont aussi noté que le candidat du PC dans Chicoutimi a en outre vu son bulletin rejeté par le président des élections. Ils soupçonnent là une erreur volontaire des conservateurs qui invitent leurs derniers partisans à voter pour le Bloc plutôt que pour le transfuge André Harvey, dont ils n'ont jamais digéré le départ.

Du côté du NPD, tout va mal, et pis encore. Pour paraphraser les comptes-rendus journalistiques d'antan, son rôle peut se décrire ainsi: « Participe également à la campagne électorale M^{me} Alexa McDonough, de Halifax ». Point!

Comme le vieux chêne au milieu de la tempête, Jean Chrétien, lui, plie mais ne rompt pas. Meurtri, le chef de guerre a surtout hâte au jour du scrutin, pour qu'on en finisse!

Les meilleures offres de l'an 2000

Deville DTS 2000



stock 01223

Prix détail 67 105\$

Rabais Citadelle 12 106\$

Meilleur prix 54 999\$*

- Très très bien équipée
- Incluant «système vision de nuit»
- Seulement 5000 km

Aussi disponible - 2 Deville - 2 Deville D.H.S.
- 1 Deville D.T.S. - 2 Seville S.T.S.
- 1 Catera

* Rabais GM inclus. Taxes en sus.

Citadelle
CHEVROLET OLDSMOBILE CADILLAC LTÉE

89, route du Président-Kennedy,
Lévis • 835-1171

www.citadellechev.gmcanada.com



L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC

APPEL PUBLIC DE CANDIDATURES

L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est la plus haute distinction décernée au Québec. L'ORDRE NATIONAL DU QUÉBEC est composé de personnes à qui le gouvernement a conféré le titre de Grand officier, d'Officier ou de Chevalier de l'Ordre.

Objectifs

Témoigner de la fierté qu'inspirent au peuple du Québec les actions éminentes accomplies par ces personnes. Rendre hommage à ceux et celles qui ont marqué l'évolution du Québec ou qui ont permis son rayonnement dans l'un ou l'autre des secteurs de l'activité québécoise.

Critères d'admissibilité

Toute personne née ou résidant au Québec à l'exception des membres de l'Assemblée nationale. Les candidatures seront soumises au Conseil de l'Ordre chargé de faire ses recommandations au premier ministre.

Mise en candidature

Désirez-vous soumettre une candidature? Des formulaires d'inscription sont disponibles sur demande. Chaque candidature doit être parrainée par deux personnes ou par une association et accompagnée d'un curriculum vitae s'il y a lieu. Postez votre envoi avec la mention «candidature» avant le 8 décembre 2000.

Madame Denise Grenier
Directrice de l'Ordre
SECRETARIAT DE L'ORDRE
NATIONAL DU QUÉBEC
Ministère du Conseil exécutif
885, Grande Allée Est
Bureau RC 25
Québec (Québec) G1A 1A2
Téléphone: (418) 643-8895
Télécopieur: (418) 646-4307
ordre-national@quebec.gouv.qc.ca

Québec

Pour le réveil du Père Noël

Dimanche 12 novembre
Halte-Bouffe, 3^e étage

Venez réveiller le Père Noël en compagnie d'Annie Brocoli et reconduisez-le à son Royaume où vous attendent plein de cadeaux-surprises!

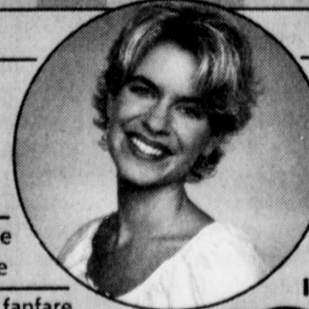
Horaires des activités

9h: Petit déjeuner à 0,99\$ pour les enfants chez A & W, A.L. Van Houtte, Croissant Plus, La Viennoiserie, McDonald's, Super Frite et Valentine Animation sur place

10h: Réveil du Père Noël et spectacle d'Annie Brocoli, Halte-Bouffe, 3^e étage

10h30: Défilé du Père Noël avec la fanfare l'Odyssée et les Mascottes

Ouverture du Royaume du Père Noël



1000 cadeaux-surprises

Le Père Noël remettra 1000 cadeaux-surprises et photos avec lui **gratuites** aux 1000 premiers enfants présents

Centre Japonais de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

de la Photo

Ne cherchez plus.
C'est la Place.

Place Laurier

www.placelaurier.com

350 magasins: Sears, Zellers, La Paroisse, Toys "R" Us, Future Shop, Sports Experts, Linen Chest, Renaud-Bray, 40 restos.

AUX URNES LE 27 NOVEMBRE

La Cour suprême donne raison au gouvernement

Les dépenses électorales des tiers seront limitées

STEPHEN THORNE
Presse canadienne

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a donné temporairement raison au gouvernement fédéral qui veut limiter les dépenses électorales des groupes de pression ou des tierces personnes.

La décision de la Cour suprême, rendue vendredi, empêchera les groupes de pression ou un individu de dépenser plus de 152 550 \$ à l'échelle nationale ou plus de 3051 \$ par circonscription au cours de la campagne électorale.

Par un vote de 8 contre 1, les juges de la Cour suprême ont donc cassé une décision d'une cour de l'Alberta qui avait suspendu l'application d'un article de la loi électorale limitant les dépenses des tiers. La Cour d'appel de l'Alberta avait maintenu la décision du tribunal d'instance inférieure.

Cet article de la loi électorale est contesté par Stephen Harper, le président de la Coalition nationale des citoyens, un groupe de pression conservateur.

Le gouvernement fédéral demandait de surseoir à l'exécution de l'injonction. « Nous sommes persuadés, écrivent les juges, que l'intérêt qu'a le public à ce que la mesure législative dûment adoptée en matière de plafonne-

ment des dépenses soit maintenue jusqu'à ce qu'elle ait fait l'objet d'un examen constitutionnel complet, l'emporte sur le préjudice que (cette mesure) cause à la liberté d'expression.

« Maintenir l'injonction en place revient essentiellement à donner gain de cause au requérant Harper avant la fin de l'instance. »

Selon le plus haut tribunal du pays, on peut remettre en cause la loi mais, pour le moment, les principes déterminés par la jurisprudence doivent s'appliquer. Faire autrement, laissent-ils entendre, revient à faire passer la charue avant les boeufs.

Le juge John Major n'est pas d'accord avec ses collègues. Selon lui, la « prépondérance des inconvénients » — un concept largement utilisé par la Cour — fait pencher la balance du côté de l'intérêt public.

« Cette injonction préserverait d'importants droits constitutionnels (...) et protégerait la liberté d'expression politique à l'occasion des élections fédérales, a écrit le juge Major. Les Canadiens et les Canadiennes tiennent à la libre diffusion des idées et opinions politiques, et notre Cour a depuis longtemps reconnu que la liberté d'expression est « essentielle au fonctionnement d'une démocratie parlementaire comme la nôtre. »

Selon la nouvelle loi électorale entrée en vigueur en mai, les individus et les groupes qui font la promotion de leurs opinions politiques au cours d'une campagne électorale ne peuvent dépenser plus de 152 550 \$ à l'échelle nationale. Dans les comtés, la limite des dépenses des tiers a été fixée à 3051 \$.

Le ministre responsable de la loi électorale, Don Boudria, s'est réjoui de la décision de la Cour suprême, affirmant qu'elle était cohérente avec la jurisprudence déjà existante.

« Je suis très heureux que l'injonction ait été suspendue et que la loi pourra être appliquée, a-t-il déclaré. Nous avons rédigé cette loi en tenant grandement compte des conseils de la Cour suprême. »

« (Historiquement), la Cour suprême (s'est déclarée en faveur) que les tiers soient soumis à des règles. » Boudria a ajouté que la loi avait même triplé les limites jugées appropriées par le plus haut tribunal du pays.

La Coalition nationale des citoyens avait contesté la constitutionnalité de la loi en déclarant qu'elle limitait le droit à la liberté d'expression garanti par la Charte canadienne des droits et libertés.

La Coalition avait demandé que certaines dispositions particulières

soient suspendues pour les élections du 27 novembre jusqu'à ce que leur constitutionnalité soit évaluée par les tribunaux.

Harper s'est dit surpris par la décision de la Cour suprême tout en se disant consolé par le fait que le plus haut tribunal du pays n'avait pas prononcé

un jugement final sur le fond de sa plainte.

Selon le gouvernement fédéral, les limites aux dépenses électorales sont nécessaires afin d'éviter que des groupes de pression ne dominent la scène politique en consacrant des montants considérables à la publicité.

Publireportage

Comment acheter son piano?

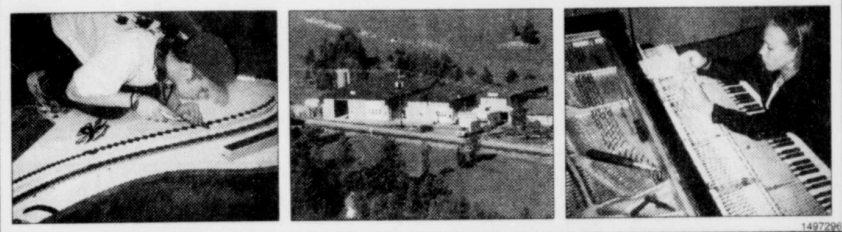


André Bolduc

AVANT D'ACHETER UN PIANO NEUF OU USAGÉ:

- S'informer de la compétence et du service après-vente offerts par le détaillant
- Poser les questions pertinentes au représentant sur la qualité de construction, services offerts, etc.
- Ne pas se laisser influencer par les ventes rapides dans les locaux d'universités ou d'écoles.
- L'achat d'un piano représente un investissement considérable pour le budget familial. Les conseils d'une maison de confiance, reconnue mondialement pour son expertise, demeurent un atout de premier choix.

Pour obtenir une consultation gratuite, composez le 686-5055 (1 877 686-5055) et demandez André Bolduc.



Le Plein Air chez Latulippe

PROMOTION SPÉCIALE KANUK

Rabais de 10%
Sur tous les modèles Kanuk.



À l'achat d'un manteau Kanuk, obtenez gratuitement un foulard d'une valeur de 32,95\$ plus un remboursement de 25\$ pour un achat de 199\$ et moins et de 50\$ pour un de 500\$ et plus.

Chandails de laine

Grande variété de chandails de laine ou de tricot de coton. Plusieurs couleurs et/ou motifs.
à partir de 42⁹⁵\$

Vestes et jackets de polaire

Pour homme et dame. Faits de polaire 100% polyester. Idéals pour système multi-couches
à partir de 44⁹⁵\$

Manteaux techniques

Pour homme ou dame. Jackets 100% imperméables pour toutes les activités de plein air. Vous protégez du vent.
à partir de 149⁹⁵\$

Ensembles de motoneige

Pour homme ou dame. En cuir et/ou nylon. Vaste choix aux couleurs 2000-2001
à partir de 149⁹⁵\$

Ensembles pour enfants

Faits de nylon traité 100% imperméable. Ensembles complets disponibles jusqu'à gr. 20
à partir de 115⁹⁵\$

Bottes de motoneige

Pour homme, dame ou enfant. Avec chaude doublure amovible. En cuir ou nylon traité.
à partir de 49⁹⁵\$

Bottes et Souliers de marche

Pour homme, dame et enfant. Fait de cuir et/ou nylon. Semelles rigides pour la marche
à partir de 32⁵⁰\$

Bottes d'hiver tout allée

Pour homme ou dame, faites de cuir avec chaude doublure. Lacée ou avec fermeture éclair.
à partir de 72⁹⁵\$

SOYO PIII - 800 1599 \$
CARTE MERE SOYO TVCA 4X (TECHNOLOGIE PLUS RAPIDE)
MEMOIRE 128 SDRAM Pc133
BOITIER MID TOUR
LECTEUR 3.5 1.44M
DISQUE DUR 20 GIGS 7200T
CARTE VIDEO TNT-2 32 MEGS AGP
MONITEUR 17" SAMSUNG .24
SOURIS MICROSOFT
CLAVIER 104 TOUCHES canitr
LECTEUR CD-ROM 52X
MODEM 56KV90 INTERNE
CARTE DE SON 3D
CAISSES DE SON 120 WATTS
TROUSSE INTERNET GRATUITE

MICRO DATA
SERVICE GARANTIE 3 ANS
TÉLÉPHONIQUE 7 JOURS SUR 7
PIECES ET MAIN D'ŒUVRE
SERVICE À TRAVERS LA PROVINCE

WINDOWS FR INCLUS
4825, 1ère Avenue, Charlesbourg, 623-3073
www.microdatabr.com

UN TAUX QUASI INCONSCIENT

Réveillez-vous ! La New Beetle 2000 avec son look unique plus réel que le réel vous est offert, pour un temps limité, à un taux de financement de 3,9 %.

New Beetle 2000
Taux de financement à l'achat **3,9%**

Êtes-vous fait pour Volkswagen?
vw.com

Langlois Volkswagen
6090, boul. Sainte-Anne, L'Ange-Gardien (Québec)
Tél.: (418) 822-0671

Nous gérons 43 milliards d'actifs. Mais votre confiance est notre bien le plus précieux.

Quand vous êtes client de Groupe Investors, vous faites fructifier vos avoirs grâce au travail des meilleurs conseillers. Mais derrière les chiffres, il y a les gens avec leurs ambitions et leurs rêves. Nos conseillers, qui sont des spécialistes, ne l'oublient jamais. C'est à eux que vous devriez parler de votre argent.

Claude Paquin
Directeur régional

(418) 682-0718

Groupe Investors
Une société de la Corporation financière Power

DES SOLUTIONS À VOTRE MESURE

Deux adresses pour vous servir :
> 1122, ch. St-Louis, Sillery (Québec) G1S 1E5
> 3075, ch. Des Quatre-Bourgeois, Bureau 104 Sainte-Foy (Québec) G1W 4Y5

Planification de portefeuille - Planification de la retraite - Planification fiscale - Prêts hypothécaires - Assurances - Gestion des liquidités - Planification successorale - Service de courtage

c'est dans l'air

LATULIPPE

637, de Saint-vallier Ouest, Tél. : 418-529-0024
www.latulippe.com

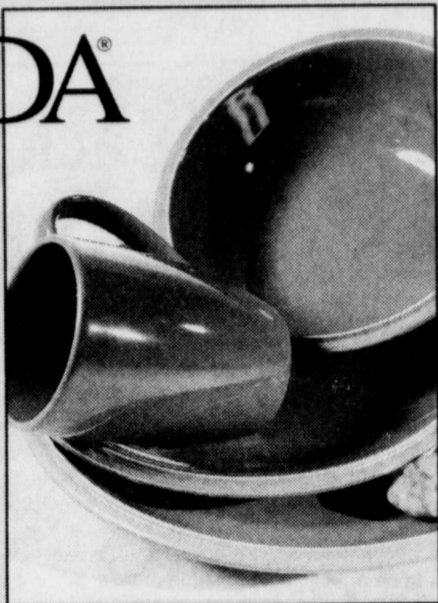
AUX URNES LE 27 NOVEMBRE

L'EXTRA
NUMÉRO LE SOLEIL

Surveillez votre EXTRA-NUMÉRO LE SOLEIL, du lundi au vendredi, au dos de L'EXTRA.

30%
de rabais sur les services
de vaisselle
signés

ONEIDA®

Achetez
maintenant
et payer
3 mois
plus tard
sans intérêt*Offre valide sur
une sélection de
modèles jusqu'au
19 novembre 2000

Renaud & cie

82, rue St-Paul
Québec
692-0122355, rue Marais
Vanier
(voisin de Tomas Tam)
681-1944

FRONTENAC-MÉGANTIC

Un maire n'apprécie
pas d'apparaître dans
un bulletin du BlocIAN BUSSIÈRES
Collaboration spéciale

THETFORD MINES — Le maire de Sainte-Clotilde, Jacques Lussier, n'a pas du tout apprécié d'apparaître avec son conseil municipal dans le bulletin parlementaire du député bloquiste de Frontenac-Mégantic, Jean-Guy Chrétien, distribué quelques jours après le déclenchement des élections.

Une photo montrant le député Chrétien, le maire Lussier et quelques conseillers de cette municipalité de 579 habitants devant les chutes Pomerleau figure en effet en page trois du bulletin du député bloquiste, qui sollicite présentement un troisième mandat.

« Il s'agit là d'une vieille manœuvre politique qui peut s'avérer efficace si on ne la dénonce pas et qui consiste, pour un politicien, à s'associer à des personnes qui ont une notoriété certaine. Cela vise à ajouter de la crédibilité à sa candidature », a déclaré le maire, tenant à se dissocier publiquement, ainsi que son conseil, du député sortant.

Jean-Guy Chrétien n'a pas tardé à réagir aux déclarations du maire de

Sainte-Clotilde. « Le bulletin parlementaire est un outil que la Chambre des Communes met à la disposition de tous les députés, y compris les 167 libéraux, et qui leur permet de faire valoir quatre fois par année leurs réalisations auprès de leurs commettants », a-t-il expliqué.

Le député bloquiste s'est aussi défendu d'avoir fait une manœuvre électorale, précisant que son bulletin parlementaire avait été confectionné à la fin du mois de septembre, un mois avant le déclenchement des élections.

« Personne, à part le premier ministre Jean Chrétien, ne pouvait prévoir des élections cet automne et c'est un hasard si mon bulletin a été distribué quelques jours après le déclenchement », a-t-il poursuivi.

Enfin, M. Chrétien a conclu que jamais il n'avait laissé entendre qu'il avait l'appui de toutes les personnes qui figurent dans son bulletin. « L'ex-député libéral provincial Roger Lefebvre, un rouge convaincu, y est déjà apparu avec moi et, pourtant, jamais on ne m'a accusé de prétendre qu'il m'appuyait », a-t-il conclu.

« Il s'agit là
d'une
vieille
manœuvre
politique »Joe Clark était encouragé
par sa performanceClark se
compare aux
joueurs de la
Série du siècleJENNIFER DITCHBURN
Presse canadienne

TORONTO — Encouragé par sa performance aux débats des chefs, Joe Clark s'est comparé aux grands joueurs du hockey qui sont revenus de l'arrière pour vaincre l'équipe soviétique lors de la Série du siècle, en 1972.

Le leader conservateur s'est entretenu, hier matin, avec des joueurs de hockey réputés tels que Yvan Cournoyer, Paul Henderson et Phil Esposito, qui s'étaient réunis pour commémorer la victoire éclatante de l'équipe canadienne.

« Lorsque la série de 1972 s'est retrouvée à Moscou, presque tout le monde donnait le Canada perdant, et nous savons tous ce qui est arrivé », a déclaré M. Clark. « Permettez-moi d'éprouver un certain réconfort à la pensée qu'il n'est pas nécessaire de terminer le premier pour participer aux finales. »

M. Clark estime que les débats tenus cette semaine marquent un nouveau départ pour son parti. « Nous faisons maintenant vraiment partie de la campagne, et j'en suis évidemment très heureux, a-t-il souligné.

« Nous avons encore beaucoup de travail à faire, mais nous avons maintenant l'impression qu'il s'est produit un véritable changement, qu'une impulsion a été donnée. »

Le leader conservateur croit que les sondages qui seront menés après les débats indiqueront que son parti a gagné du terrain. Il reconnaît cependant que l'ex-leader conservateur, Jean Charest, avait également fait bonne figure lors des débats de la campagne électorale de 1997, sans que cela modifie tellement ses résultats au moment du scrutin.

M. Clark affirme que la situation est différente aujourd'hui, et que son parti est doté d'une meilleure organisation sur le terrain et peut continuer sur sa lancée. Lors des deux dernières élections, les conservateurs et le Parti réformiste — devenu depuis l'Alliance canadienne — s'étaient partagé le vote conservateur dans des dizaines de circonscriptions, particulièrement en Ontario.

Le leader se dit convaincu qu'une telle situation ne se reproduira pas. « De plus en plus de gens que le Parti réformiste-Alliance canadienne aurait pu intéresser se posent maintenant des questions. Maintenant que notre situation s'améliore, ces gens vont se joindre à nous », dit M. Clark, ajoutant que certains libéraux désillusionnés pourraient aussi voter pour le Parti conservateur.

Mais Joe Clark doit d'abord affronter un problème dans l'immédiat, celui de remporter son propre siège dans Calgary-centre. Dimanche, il participera à un débat entre les candidats de la circonscription.

Au cours de la campagne électorale, M. Clark n'a pas caché qu'il a une lutte ardue à livrer dans la circonscription, actuellement représentée par le député allianciste Eric Lowther.

AGENDA

Parti libéral:

Jean Chrétien fait campagne à Ottawa.

Bloc québécois:

Gilles Duceppe sera sur la Côte-Nord, à Sept-Îles, à Forestville et à Baie-Comeau.

Alliance canadienne:

Stockwell Day se rend à Halifax.

Parti conservateur:

Joe Clark sera en Ontario, à Trenton, en matinée, puis à Belleville, et passe la nuit à Calgary.

Nouveau Parti démocratique:

Alexa McDonough sera à Halifax.

Bonne nouvelle :
les pétrolières la détestent.

À partir de 195 \$/mois*

Baïl de 48 mois, comptant 1995 \$.
PDSF 15 823 \$

5,3 L/100 km (52m/g)* La SL1 2001

- Panneaux de polymère
- Direction assistée
- Boîte de transmission manuelle
- Lecteur CD

Garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe propulseur

Avec une telle consommation d'essence les Saturn 2001 de la série S sont parmi les plus économiques de leur catégorie. La mensualité indiquée tient compte du PDSF établi pour la Saturn SL1 15B 2001 et comprend le transport, la taxe d'accise et la préparation à la route. L'immatriculation, les taxes et les assurances ne sont pas incluses. Un dépôt de garantie remboursable ainsi qu'un versement initial vous seront demandés. Cette mensualité est basée sur un contrat de location de 48 mois assujéti d'un programme de bas kilométrage (80 000 km alloués); chaque kilomètre supplémentaire ne coûte que 12 ¢. Les véhicules de la série S 2001 de Saturn vous sont offerts aux taux de financement de 3,9 % à l'achat et de 4,9 % à la location. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres.

www.saturncanada.com 1 888 4SATURN

*Basé sur une consommation d'essence sur route.



Pour faire tout autrement

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777Saturn Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

AUX URNES LE 27 NOVEMBRE

Chrétien contre-attaque

Le chef du PLC accuse les chefs de l'avoir attaqué personnellement au cours des débats

JULES RICHER
Presse canadienne

HAMILTON — Le premier ministre Jean Chrétien a accusé les chefs des autres partis d'avoir abandonné leurs programmes électoraux pour s'en prendre à lui pendant les débats de mercredi et jeudi.

Il a pointé particulièrement du doigt le leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, lui reprochant de cacher ses véritables intentions politiques. « Les libéraux, dans cette campagne, nous parlons de l'avenir », a-t-il affirmé hier devant une assemblée partisane, alors qu'il faisait campagne dans le sud de l'Ontario.

« Dans les débats des deux derniers soirs, nous n'avons pas entendu beaucoup parler des programmes des autres partis. (...) Leurs leaders ont préféré s'en tenir aux insultes et, parfois, au dénigrement de ma personnalité », a-t-il souligné.

Selon lui, M. Day a tenté de créer la controverse là où il n'y en n'a pas, en se transformant en défenseur d'un système de santé universel. « Le croyez-vous ! », a-t-il demandé à ses militants, qui ont, bien entendu, répondu par la négative.

Pendant le débat, le chef de l'Alliance a soutenu que le premier ministre avait menti en le décrivant comme un adepte d'un système de santé à deux vitesses.

À son tour, M. Chrétien a reproché



Jean Chrétien

hier à M. Day de tenir deux discours: un public et un autre caché, très à droite. Il l'a comparé à un vendeur de voitures d'occasion qui tiendrait une double comptabilité, une légale et l'autre cachée. « Achèteriez-vous une voiture d'un gars qui a une double comptabilité ? », a-t-il demandé à la foule.

« J'aimais mieux Preston Manning, au moins on savait ce qu'il représentait », a souligné M. Chrétien, en évoquant ainsi le souvenir de l'ancien chef du Parti réformiste, formation qui a été remplacée par l'Alliance.

Plus tard, en point de presse, M. Chrétien a nié vouloir s'en prendre personnellement à M. Day. À son avis, le problème se trouve avec l'Alliance

canadienne, qui tient un double discours sur des sujets importants, comme l'avortement et la santé, selon les documents que l'on consulte.

Mais M. Chrétien affirme qu'il n'avait pas le choix: il fallait qu'il réagisse. « (En politique) on attaque et on contre-attaque », a-t-il souligné. « Pendant deux heures, on m'a attaqué, alors je me défends », a-t-il ajouté.

À plusieurs reprises pendant la journée, le premier ministre a reproché au chef de l'Alliance son idée de tenir des référendums sur demande. Ainsi, il croit qu'il ne faut pas rouvrir le débat sur l'avortement, qui a été tranché, a-t-il dit, par une décision de la Cour suprême en 1988.

Selon lui, la question est réglée et les Canadiens ne veulent pas qu'on en discute à nouveau. Interrogé sur ses opinions à propos de l'avortement, M. Chrétien n'a pas voulu se prononcer, mais il a laissé entendre qu'il était contre. « Je suis un catholique et ce n'est pas à moi d'imposer ma morale sur les autres personnes dans une société diversifiée comme la nôtre », a-t-il fait valoir.

M. Chrétien craint également que la question constitutionnelle risque de faire les frais d'un référendum si on ouvrait la porte à des référendums à tous crins. « Les référendums, ça divise les familles, ça divise les villages, ça divise les régions, ça divise les groupes ethniques entre eux, et ça, ce n'est pas bon.

5 jours pour 5\$



Annonces classées

686-3311

Pour des articles de 100\$ et moins pour un temps limité. Annonce de 2 lignes.

« Sympathique et à votre service »



Prime Roberge propriétaire



Pierre Morissette dir. des ventes



Pierre Morin dir. commercial



Maurice Rancourt conseiller

ROBERGE NISSAN

SENTRA XE 2001



René Bussière dir. véh. usagés



Suzanne Roy conseillère



Roland Renaud conseiller

À partir de 4.8% à l'achat

SENTRA XE 2001 199/mois*

Transport et préparation inclus

*Sentra location 48 mois, comptant 1995\$.

Automobiles Prime Roberge
6964 Bd Ste-Anne,
L'Ange-Gardien G0A 2K0822-1475
1-800-787-1475

TOUJOURS PLUS LOIN.

DÉPENSE ÉLECTORALE DES TIERS

La Cour suprême donne raison à Ottawa

STEPHEN THORNE
Presse canadienne

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a donné temporairement raison au gouvernement fédéral qui veut limiter les dépenses électorales des groupes de pression ou des tierces personnes.

La décision de la Cour suprême, rendue hier, empêchera les groupes de pression ou un individu de dépenser plus de 152 550 \$ à l'échelle nationale ou plus de 3051 \$ par circonscription au cours de la campagne électorale.

Par un vote de 8 contre 1, les juges de la Cour suprême ont donc cassé une décision d'une cour de l'Alberta qui avait suspendu l'application d'un article de la loi électorale limitant les dépenses des tiers. La Cour d'appel de l'Alberta avait maintenu la décision du tribunal d'instance inférieure.

Cet article de la loi électorale est contesté par Stephen Harper, le président de la Coalition nationale des citoyens, un groupe de pression conservateur.

Le gouvernement fédéral demandait de surseoir à l'exécution de l'injonction. « Nous sommes persuadés, écrivent les juges, que l'intérêt qu'a le public à ce que la mesure législative dûment adoptée en matière de plafonnement des dépenses soit maintenue jusqu'à ce qu'elle ait fait l'objet d'un examen constitutionnel complet, l'emporte sur le préjudice que (cette mesure) cause à la liberté d'expression.

Selon le plus haut tribunal du pays, on peut remettre en cause la loi mais, pour le moment, les principes déterminés par la jurisprudence doivent s'appliquer. Faire autrement, laissent-ils entendre, revient à faire passer la charue avant les boeufs.

Le juge John Major n'est pas d'accord avec ses collègues. Selon lui, la « prépondérance des inconvénients » — un concept largement utilisé par la Cour — fait pencher la balance du côté de l'intérêt public.

« Cette injonction préserverait d'importants droits constitutionnels (...) et protégerait la liberté d'expression politique à l'occasion des élections fédérales », écrit le juge Major. Les Canadiens et les Canadiennes tiennent à la libre diffusion des idées et opinions politiques, et notre cour a depuis longtemps reconnu que la liberté d'expression est « essentielle au fonctionnement d'une démocratie parlementaire comme la nôtre ».

Selon la nouvelle loi électorale entrée en vigueur en mai, les individus et les groupes qui font la promotion de leurs opinions politiques au cours d'une campagne électorale ne peuvent dépenser plus de 152 550 \$ à l'échelle nationale. Dans les comtés, la limite des dépenses des tiers a été fixée à 3051 \$.

LE CANADA

UNE HISTOIRE POPULAIRE

L'histoire, comme on ne vous l'a jamais racontée!

La Bataille de l'Amérique
demain 20 h

Réalisation-coordination:
Hubert Gendron

Financière Sun Life

ICI RADIO-CANADA

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2000

Heures de magasinage des fêtes

NOVEMBRE	SAMEDI 11	8 h à 17 h	DIMANCHE 12	9 h à 17 h	LUNDI 13	9 h à 21 h
	MARDI 14	9 h à 21 h	MERCREDI 15	9 h à 21 h	JEUDI 16	9 h à 21 h
			VENDREDI 17	9 h à 21 h		

TOUTES LES LAVEUSES ET SÈCHEUSES KENMORE^{MD} SONT EN SOLDE JUSQU'À DIMANCHE!



649⁹⁹ Laveuse
449⁹⁹ Sécheuse
rabais 410 \$ sur le tandem
LAVEUSE ET SÈCHEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ
Laveuse. N° 20882. Rég. Sears 869,99.
Sécheuse. N° 60842. Rég. Sears 639,99.
SEULEMENT 42,31 \$* PAR MOIS POUR LE TANDEM
GAGNEZ 2198 POINTS DU CLUB SEARS** SUR LE TANDEM

Un choix de 25 laveuses

488\$
rabais 180 \$
LAVEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ
N° 20412. Rég. Sears 669,99.
SEULEMENT 18,77 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 976 POINTS DU CLUB SEARS**

579⁹⁹
rabais 140 \$
LAVEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ
N° 47602. Rég. Sears 719,99.
SEULEMENT 22,31 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 1158 POINTS DU CLUB SEARS**

599⁹⁹
rabais 150 \$
LAVEUSE KENMORE 'ÉDITION SPÉCIALE'
N° 20692. Rég. Sears 749,99.
SEULEMENT 23,08 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 1198 POINTS DU CLUB SEARS**

677\$
rabais 220 \$
LAVEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ
N° 20912. Rég. Sears 899,99.
SEULEMENT 26,04 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 1354 POINTS DU CLUB SEARS**

749⁹⁹
rabais 200 \$
TRÈS GRANDE LAVEUSE KENMORE ELITE
N° 20952. Rég. Sears 949,99.
SEULEMENT 28,85 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 1498 POINTS DU CLUB SEARS**

899⁹⁹
rabais 100 \$
LAVEUSE KENMORE À CHARGEMENT FRONTAL
N° 40032. Rég. Sears 999,99.
SEULEMENT 34,82 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 1798 POINTS DU CLUB SEARS**

999⁹⁹
rabais 200 \$
LAVEUSE KENMORE ELITE 'TOTAL CARE'
N° 20092. Rég. Sears 1199,99.
SEULEMENT 38,47 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 1998 POINTS DU CLUB SEARS**

1099⁹⁹
rabais 150 \$
LAVEUSE KENMORE ELITE DE SUPER CAPACITÉ
N° 40062. Rég. Sears 1249,99.
SEULEMENT 42,31 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 2198 POINTS DU CLUB SEARS**

Un choix de 34 sècheuses

398\$
rabais 150 \$
SÈCHEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ
N° 60602. Rég. Sears 549,99.
SEULEMENT 15,31 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 796 POINTS DU CLUB SEARS**

429⁹⁹
rabais 120 \$
SÈCHEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ
N° 88602. Rég. Sears 549,99.
SEULEMENT 16,54 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 858 POINTS DU CLUB SEARS**

447\$
rabais 130 \$
SÈCHEUSE KENMORE
N° 60882. Rég. Sears 579,99.
SEULEMENT 17,20 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 894 POINTS DU CLUB SEARS**

479⁹⁹
rabais 100 \$
SÈCHEUSE KENMORE 'ÉDITION SPÉCIALE'
N° 60692. Rég. Sears 579,99.
SEULEMENT 18,47 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 958 POINTS DU CLUB SEARS**

499⁹⁹
rabais 50 \$
SÈCHEUSE KENMORE
N° 80032. Rég. Sears 549,99.
SEULEMENT 19,24 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 998 POINTS DU CLUB SEARS**

549⁹⁹
rabais 100 \$
SÈCHEUSE KENMORE DE SUPER CAPACITÉ
N° 60852. Rég. Sears 649,99.
SEULEMENT 21,16 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 1098 POINTS DU CLUB SEARS**

579⁹⁹
rabais 100 \$
TRÈS GRANDE SÈCHEUSE KENMORE
N° 60922. Rég. Sears 679,99.
SEULEMENT 22,31 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 1158 POINTS DU CLUB SEARS**

649⁹⁹
rabais 100 \$
TRÈS GRANDE SÈCHEUSE KENMORE ELITE
N° 60952. Rég. Sears 749,99.
SEULEMENT 25 \$* PAR MOIS
GAGNEZ 1298 POINTS DU CLUB SEARS**



Avec la carte Sears,
pas d'intérêt avant janvier 2003*, et
gagnez le double de points du Club Sears**
pour tous les gros appareils ménagers Kenmore



Il y a des magasins Sears près de chez vous

Gros appareils ménagers disponibles dans les magasins suivants:

Magasins

Place Laurier (418) 648-2121
Les Galeries Chagnon, Lévis (418) 833-4711
Place Fleur de Lys (418) 529-9861
La Capitale (418) 624-7311

Magasin de meubles et d'électroménagers

Magasin de meubles et d'électroménagers de Québec
Les Galeries de la Capitale, Boulevard de la Capitale et autoroute 40 (418) 260-9084

Gros appareils ménagers de Sears: record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

*Offre 'Pas d'intérêt': payez en 26 mensualités égales, sans intérêt, jusqu'en janvier 2003. Achat minimum: 200 \$. Tous les frais et taxes applicables sont payables au moment de l'achat. Des frais de crédit s'ajouteront au solde de votre compte pour toute portion impayée d'un montant porté sur votre compte Sears, à compter du mois suivant. Les mensualités indiquées ont été arrondies au cent près.

**Offre 'Le double des points du Club Sears': avec la carte Sears, gagnez le double de points du Club Sears pour tous les gros appareils ménagers. À l'exclusion des frais de contrat d'entretien, de livraison ou d'installation.

Les deux offres: sur approbation de votre crédit, avec la carte Sears. À l'exclusion des articles de nos Centres et magasins de liquidation et des achats par catalogue. Offres en vigueur jusqu'au dimanche 12 novembre 2000. Renseignez-vous.



Gros appareils ménagers en ligne à www.sears.ca

SEARS

Sears. Les beaux côtés de votre vie.^{MD}

AUX URNES LE 27 NOVEMBRE



Day a plusieurs cordes... à sa contrebasse

Day continue de miser sur les promesses non tenues

JAMES STEVENSON
Presse canadienne

STRATFORD — Le leader de l'Alliance canadienne, Stockwell Day, a semblé satisfait hier de sa participation aux récents débats des chefs, mais il a précisé qu'il trouvait encore plus important de remporter les combats quotidiens de la campagne électorale.

« Nous gagnons quotidiennement le débat lorsque nous parlons des promesses que les libéraux fédéraux n'ont pas tenues », a déclaré M. Day lors d'un arrêt à Woodstock, alors que l'autobus de l'Alliance revenait dans le sud-ouest de l'Ontario.

M. Day était particulièrement heureux des résultats d'un sondage qui a été mené sur Internet, immédiatement après le débat en langue anglaise, tenu jeudi soir. Le sondage de CTV News et Ipsos-Reid indiquait que les participants le considéraient comme celui qui avait le mieux tiré son épingle du jeu.

À Stratford, Stockwell Day a pris la parole devant une foule composée en majeure partie de citoyens âgés, réunis pour l'occasion dans un centre de vétérans. Il leur a parlé de plusieurs de ses sujets de prédilection: le respect accru de la démocratie, un Sénat élu, des impôts réduits et la réduction de la surtaxe sur l'essence.

M. Day a dénoncé encore une fois les récentes publicités du Parti libéral laissant entendre que l'Alliance canadienne favorise un système de santé à deux vitesses. Lors d'une rencontre tenue plus tôt à Woodstock, il a déclaré que les libéraux déformaient la position de son parti.

À Stratford, plusieurs agriculteurs ont manifesté à l'extérieur de la salle où se tenait le rassemblement, brandissant des pancartes pour réclamer un soutien gouvernemental égal à celui que reçoivent les agriculteurs des États-Unis.

Le leader de l'Alliance canadienne a assuré ses partisans ontariens que son parti s'occuperait des familles d'agriculteurs pendant toute l'année. Il a critiqué le programme d'aide aux agriculteurs offert par les libéraux, sans toutefois préciser la politique de son parti en matière d'agriculture, sinon pour rationaliser les secours accordés en cas de catastrophe et pour lutter contre les subventions étrangères.

M. Day a précisé que toutes ses autres politiques — des réductions d'impôt au respect de l'opinion des contribuables — allaient aider les agriculteurs autant que le reste du pays.

EN BREF

L'Alliance perce à Chicoutimi

■ Le sondage Omnibus réalisé par Uni-Marketing entre le 31 octobre et le 7 novembre au Saguenay-Lac-Saint-Jean indique que les libéraux ne suivent pas tous André Harvey dans Chicoutimi-Le Fjord au moment du sondage, l'indépendant Mauril Desbiens ne s'était pas encore manifesté. On constate que l'Alliance canadienne, qui va chercher généralement 9% des intentions de vote, réussit à en obtenir 15% dans cette circonscription... avec un candidat qui n'est pas connu. Le Bloc reçoit 39% des intentions de vote et les libéraux, 38%. En 1997, André Harvey, qui représentait les conservateurs, avait recueilli 44% des voix, le Bloc, 42% et les libéraux, 11%. (Le Quotidien)

Plonger ou ne pas plonger

Un premier député de Charest songe à s'impliquer derrière un... conservateur

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

QUÉBEC — Plongera, plongera pas? Yvon Vallières pourrait être un des premiers députés du libéral Jean Charest à se mêler activement de la campagne électorale fédérale, peut-être même en appuyant le conservateur André Bachand dans Richmond-Arthabaska.

Rencontré à son bureau de l'Assemblée nationale, M. Vallières n'a pas caché qu'il réfléchit sérieusement à cette possibilité. Il s'est montré tiraillé entre l'amitié qui l'unit au député conservateur sortant Bachand et l'idée de donner un coup de main à un candidat fédéraliste susceptible de déloger le Bloc québécois, le libéral Aldéi Beaudoin.

D'un point de vue stratégique, « ça rend les choses pas mal compliquées », a admis le député du Parti libéral du Québec qui représente Richmond depuis 22 ans. « Ces deux-là divisent le vote fédéraliste. »

M. Vallières a tenu à souligner que, pour l'instant, il n'y a pas de mot d'ordre chez ses organisateurs pour militer en faveur de l'un ou l'autre des porte-paroles fédéralistes. « Ce que je dis, c'est de voter pour l'individu le plus capable de battre le Bloc. » Tout laisse croire que cet individu est André Bachand, aux yeux du député Vallières.

Selon son analyse, le conservateur « n'est pas menacé et la campagne du bloquiste (André Bellavance) ne va pas si bien ». De plus, « les gens du comté ne laissent pas tomber facilement un député qu'ils considèrent bien ». Or, a affirmé le député de Jean Charest quelques minutes auparavant, « ils reconnaissent que c'est un bon député ».



Yvon Vallières

M. Vallières a laissé entendre qu'il attendra jusqu'au début de la semaine prochaine pour décider s'il se lance dans la mêlée. Chose certaine, l'implication du député-ministre Jacques Baril lui met de la pression. « Quand on voit que le ministre Baril est autant présent, c'est difficile de rester indifférent. »

M. Vallières n'a pu s'empêcher de soupirer que les choses auraient pu être tellement plus faciles pour lui si M. Bachand avait accepté de se joindre à l'équipe du Parti libéral du Canada. Le hic, c'est que M. Bachand se refuse catégoriquement à considérer l'idée de servir sous le chef Jean Chrétien.

« J'aurais souhaité qu'il se présente comme libéral. Pas pour Jean Chrétien, a nuancé M. Vallières, mais pour ceux qui l'entourent, les (ministres) Paul Martin, Martin Cauchon, Denis Coderre... »

Ce qu'ils ont dit

« Dans les débats des deux derniers soirs, nous n'avons pas entendu beaucoup parler des programmes des autres partis. (...) Leurs leaders ont préféré s'en tenir aux insultes et, parfois, au dénigrement de ma personnalité. » - Jean Chrétien

« Les Canadiens savent ce qu'un système à deux vitesses signifie. Il signifie que vous pouvez vous retrouver à

l'avant de la file si vous acceptez de payer. » - Alexa McDonough

« Lorsque la série de 1972 s'est retrouvée à Moscou, presque tout le monde donnait le Canada perdant, et nous savons tous ce qui est arrivé. Permettez-moi d'éprouver un certain réconfort à la pensée qu'il n'est pas nécessaire de terminer le premier pour participer aux finales. » - Joe Clark

Promotion Kanuk chez Azimut

du 8 au 13 novembre

Le Batscan Kanuk
reg. 434\$

565\$ Coupon inclus

Le Cap-Chat Kanuk
reg. 683\$

581\$ Coupon inclus

Le Métis Kanuk
reg. 702\$

366\$ Coupon inclus

ANFIBIO
Les bottes Anfiblo. Enfin, les pieds au chaud et au sec! Cuir imperméable. Chaudement doublées de mouton.
reg. 620\$

508\$ Coupon inclus

Le Coyote Kanuk
reg. 466\$

394\$ Coupon inclus

AZIMUT
1194, av. Cartier Québec 648-9500

coupon-rabais disponible en magasin

LES MEILLEURES OFFERTES POUR LE BUREAU ET LA MAISON

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR OU EN GRIS
AJUSTEMENT MANUEL DE LA HAUTEUR

29⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

39⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, VERT OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

59⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

79⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS, VERT OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

99⁹⁹

CHAISE OPÉRATEUR
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

129⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU, GRIS OU BOURGOGNE
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

169⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

199⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

299⁹⁹

FAUTEUIL ERGONOMIQUE
HAUT DOSSIER
DISPONIBLE EN NOIR, BLEU OU GRIS
AJUSTEMENT PNEUMATIQUE DE LA HAUTEUR

343\$

POSTE INFORMATIQUE
FINI ÉRABLE NATUREL
DIMENSIONS : 40" L X 16" P X 28" H

59⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI NOIR SUR ÉRABLE OU MIEL
DIMENSIONS : 48" L X 24" P X 54" H

159⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI HÊTRE DORÉ
DIMENSIONS : 54" L X 24" P X 64" H

199⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
FINI POIRIER
TIROIR CLAVIER 31"
SUPPORT À ÉCRAN AMOVIBLE DE GAUCHE À DROITE
ESPACE À CPU
DIMENSIONS : 60" L X 24" P X 29" H

199⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
DISPONIBLE EN HÊTRE DORÉ
TIROIR UTILITÉ • TIROIR FILIÈRE
CAPACITÉ DE 54 CD • DIMENSIONS : 48" L X 48" P X 58" H

249⁹⁹

POSTE INFORMATIQUE
TIROIR FILIÈRE
TIROIR CLAVIER 32"
PLATEAU COULISSANT POUR IMPRIMANTE
CAPACITÉ DE 36 CD

389\$

FOURNITURES DE BUREAU
Denis
COMMANDES TÉLÉPHONIQUES ACCEPTÉES • OUVERT 7 JOURS
QUÉBEC 1415, BOUL. CHAREST OUEST 682-3113

ANJOU BROSSARD GATINEAU LAVAL POINTE-CLAIRE OTTAWA ST-JÉRÔME TROIS-RIVIÈRES

9 MAGASINS ET MONTRE DE SALLÉ

LIVRAISON GRATUITE** MÊME LE SAMEDI

Les propriétaires de bars piaffent d'impatience

Le ministre Ménard rappelle qu'une rencontre est prévue mercredi avec les autorités policières

■ MONTRÉAL (PC) — Les propriétaires de bars manifestent de l'impatience, n'ayant toujours pas constaté de résultats concrets, depuis leur rencontre du 30 octobre avec le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard au sujet de l'infiltration de leur(s) établissement(s) par les motards criminels.

Deux de leurs représentants ont rencontré la presse, hier, aux côtés du député libéral de St-Laurent Jacques Dupuis, porte-parole pour les questions de sécurité publique.

Joint au téléphone, le ministre Ménard a fait appel à leur patience, faisant valoir qu'une rencontre est déjà prévue à ce sujet mercredi prochain, avec des représentants des corps policiers. Le ministre Ménard dit mal saisir pourquoi les propriétaires de bars ont effectué une sortie publique aux côtés du député libéral, sachant très bien qu'une rencontre était prévue la semaine prochaine à ce sujet.

DE LA PRESSION

M. Ménard les soupçonne de vouloir ainsi «mettre de la pression» sur le gouvernement pour obtenir gain de cause dans d'autres dossiers, notamment celui de la diminution du nombre de permis de bars.

Néanmoins, le président de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes Renaud Poulin, qui avait rencontré le ministre Ménard à la fin du mois d'octobre, affirme que «les policiers sont prêts à intervenir» pour assainir le climat dans les établissements, mais qu'il manque une volonté politique en haut lieu. «On aurait aimé entendre une

volonté de tolérance zéro» de la part du ministre Ménard, un message clair, énoncé publiquement, que l'intimidation par les motards dans les bars ne sera plus tolérée, a lancé M. Poulin.

Il rapporte que ses membres, les propriétaires de bars, ont trop peur d'agir seuls, peur des représailles et menaces. Les motards criminels «ont installé la crainte dans l'industrie» et deviennent de plus en plus «effrontés», ne cachant même plus leurs couleurs, leur insigne, rapportait M. Poulin.

M. Poulin aimerait, par exemple, que le ministre pousse les propriétaires à se plaindre aux policiers dès qu'ils reçoivent leurs premières menaces, qu'ils subissent leur première tentative d'infiltration.

M. Poulin souhaiterait aussi que davantage de ressources soient octroyées à cette lutte, que celle-ci devienne véritablement une priorité. Par exemple, il voudrait que les policiers de petites localités aient accès, sur demande, à une formation spécialisée en matière de lutte contre les motards criminels, dispensée par des experts.

Il fait valoir que «Monsieur Tout-le-Monde qui venait une fois par mois dans les bars ne vient déjà plus», à cause la mauvaise publicité qui frappe ces établissements. Les habitués, eux, restent fidèles.

De même, de plus en plus de bars auraient de la difficulté à trouver une compagnie d'assurance qui accepte de les assurer, à cause du trop grand nombre d'incendies ou parce que ces compagnies d'assurance ne veulent carrément plus assurer les bars.

Le ministre Ménard a dit comprendre la situation délicate dans laquelle se trouvent les propriétaires de bars.

Harel maintient le cap sur les fusions

QUÉBEC (PC) — La ministre d'État aux Affaires municipales et à la Métropole Louise Harel a accusé, hier, l'opposition libérale, de prêcher la statu quo dans le dossier des fusions municipales pour faire plaisir aux mieux nantis, «à ceux qui ne souhaitent pas l'équité fiscale» et recherchent l'inertie en invoquant la démocratie.

Au cours d'une interpellation de deux heures, M^{me} Harel s'est bien gardée de divulguer le moindre détail des projets de loi qui seront présentés la semaine prochaine et adoptés coûte que coûte avant Noël, en utilisant le baillon si nécessaire.

Aux nombreuses questions posées par le porte-parole libéral et député de Hull Roch Cholette, sur les conséquences des fusions sur les comptes de taxes, les services, les conventions de travail des employés municipaux ou les emplois, la ministre s'est contentée de répéter que toutes ces questions «trouveront des réponses dans les législations qui seront déposées la semaine prochaine».

Pour elle, les fusions proposées sont tout à fait démocratiques et répondent aux meilleurs intérêts des contribuables québécois. «Ce que l'opposition appelle les regroupements forcés ou imposés, a-t-elle soutenu, sont des regroupements par législation, donc démocratiques.

«Ils sont adoptés par l'Assemblée nationale, a précisé M^{me} Harel, qui est, dans notre société, le lieu où s'arbitre le bien commun.»

La ministre s'est engagée à tout mettre en œuvre afin d'empêcher l'Opposition «de faire dérailler la réorganisation municipale». Pour justifier la nécessité d'agir au nom du bien commun, M^{me} Harel a cité le cas de la ville de Westmount, où le taux de taxation est de 0,95 \$ pour 100 \$ d'évaluation alors que les coûts des services qu'elle reçoit sont en grande partie payés par les contribuables de Montréal. «Est-ce que vous savez, a-t-elle demandé, que pour retrouver ce niveau-là de taxation, il faut aller bien loin des villes qui offrent des services?» Les municipalités, selon la ministre, profiteront, entre autres mesures, des retombées du pacte fiscal adopté le 10 octobre dernier pour compenser les effets de la réorganisation.

L'opposition de son côté continue de prétendre que le gouvernement ne doit pas dépenser ces 225 millions \$ par an «pour éponger l'augmentation des taxes occasionnée par les fusions».

«La bataille ne fait que commencer, a déclaré M. Cholette, et nous allons utiliser tous les moyens en notre pouvoir pour nous opposer à ce rouleau compresseur... Le citoyen doit pouvoir décider parce que c'est lui qui paie la note.»

DOUTE RAISONNABLE

La Cour suprême précise les instructions au jury

OTTAWA (PC) — Les juges ne sont pas obligés de suivre des instructions précises lorsqu'ils expliquent aux jurés le doute raisonnable, a indiqué vendredi la Cour suprême du Canada.

Dans le cadre du prononcé de trois jugements, le plus haut tribunal du pays a clarifié cette question pour la première fois depuis une décision, rendue en septembre, qui stipule que certains juges n'auraient pas donné des instructions appropriées aux jurés sur ce qui constitue un doute raisonnable.

Le procureur général de l'Ontario s'est dit inquiet de la possibilité que le jugement de septembre dernier, s'il est appliqué rétroactivement, ne renverse pas moins de 88 sentences. Il a demandé que le cas soit entendu de nouveau. Hier, la Cour suprême du Canada a déclaré que les sentences ne peuvent pas être portées en appel seulement parce que les instructions des juges aux jurés ne seraient pas conformes aux normes dictées dans un jugement rendu en 1997.

Dans ce cas de 1997, la Cour a affirmé que le juge doit mentionner au jury que l'expression «hors de tout doute raisonnable» se rapproche davantage de la certitude que de la norme, dans les cas civils, de la prépondérance des probabilités.

Néanmoins, hier, le plus haut tribunal a dit qu'un juge ne sera pas reconnu fautif d'avoir utilisé un langage imprécis, même s'il doit répondre à certaines normes lorsqu'il confie une décision à un jury. «La question de base demeure celle de savoir si l'exposé, pris dans son ensemble, donne lieu à une probabilité raisonnable que le jury ait mal compris la norme de preuve applicable», a écrit la cour dans le cas de Arthur Aveytsan, qui a été reconnu coupable d'agression et d'extorsion en 1997.

La Cour suprême a ajouté que les tribunaux d'appel détermineront si les juges ont respecté les normes.

Les jugements rendus hier dans les trois cas sont les résultats de procédures d'appel déclenchées à la suite du jugement de 1997. En septembre, la Cour suprême a ordonné la

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

Maintenant vous pouvez rester plus longtemps à la maison avec votre nouveau bébé.

À compter du 31 décembre, le gouvernement du Canada fait passer le congé de maternité et parental de six mois à un an. Vous avez maintenant la possibilité de passer plus de temps à la maison avec votre bébé durant sa première année. Il n'en tient qu'à vous de prendre le congé au complet ou de le partager avec votre conjoint ou votre conjointe – les deux parents restant à la maison en même temps ou l'un après l'autre.

Pour plus d'information, composez sans frais le 1 800 O-Canada (1 800 622-6232) ou visitez notre site Web au : www.drhc-hrdc.gc.ca

Utilisateurs de téléimprimeur, composez le 1 800 465-7735.

Pour les enfants nés à compter du 31 décembre 2000, ou les enfants adoptés et qui vous sont confiés à compter du 31 décembre 2000.



Nos enfants, notre avenir.

Canada

Si pour vous le jeu n'est plus un jeu, composez en tout temps, sans frais, le numéro de la ligne Jeu : aide et référence : 1 800 461-0140.

1 800 461 0140

Le jeu doit rester un jeu.

loto-quebec

www.loto-quebec.com

INST'ANGLAIS

... le cours qui se distingue

DÉBUTANT LE 20 NOVEMBRE

Conversation anglaise
Vocabulaire, grammaire
Privés ou petits groupes

Formation admissible à la Loi 90
Fournisseur accrédité par les gouvernements fédéral et provincial

PLUS
COURS D'ESPAGNOL

• Place Laurier • Carrefour Chauveau
• Henri-Bourassa (face à Loblaw's) • Donnacona

652-1561 • 872-4755

Aussi disponible: service de traduction
STATIONNEMENT GRATUIT

Harris mieux payé que Chrétien ?

NORTH BAY, Ont. (PC) — Le premier ministre de l'Ontario, Mike Harris, assure que la hausse de salaire dont il pourrait profiter ne fera pas de lui un premier ministre mieux payé que Jean Chrétien, si l'on tient compte des avantages et primes.

Selon un rapport préliminaire déposé la semaine dernière, les conservateurs au pouvoir souhaitent que les membres de la législature ontarienne obtiennent des hausses de 42,2 % de leurs émoluments.

Les libéraux prétendent que le salaire annuel du premier ministre provincial augmenterait en tout de quelque 59 000 \$, passant ainsi de 140 000 \$ à 199 000 \$.

Cela fait près de 17 000 \$ de plus que la somme versée à M. Chrétien. Hier, M. Harris a toutefois nié que ce serait le cas. « Je crois que si l'on tient compte de l'exemption fiscale et du régime de retraite, je gagnerai passablement moins que le premier ministre », a-t-il déclaré à North Bay.

Une commission provinciale recommande que les salaires des membres de la législature augmentent de 32,6 %, ce qui les ferait passer de quelque 77 541 à 103 458 \$. Une autre option dans l'air veut que ces salaires atteignent l'équivalent de ceux versés aux députés fédéraux, ce qui représenterait une hausse de 42,2 %.

« Ce n'est pas une initiative de Mike Harris », a déclaré le premier ministre, rappelant que la commission avait été formée avec l'accord de tous les partis.

Au Québec, un comité a recommandé jeudi une hausse de 6600 \$, rétroactive au 1^{er} juillet dernier, du salaire des députés, ce qui ferait passer le salaire de base de 63 300 \$ à 69 900 \$. On suggère aussi des hausses de 2,5 % par année en janvier 2001 et 2002. En bout de ligne, un élu toucherait 73 500 \$ dans 14 mois, une hausse de 15,5 % en moins de deux ans. Ce salaire de base ne tient pas compte des primes de fonction que touchent 103 des 125 députés, ni des allocations forfaitaires, non imposables, de 12 400 \$ versées à tous les députés.

CAMIONNEURS

Massé réplique à la CSN

MONTRÉAL (PC) — Le président de la FTQ, Henri Massé, a déclaré hier qu'il en avait assez des récents commentaires de la CSN qui, selon lui, accuse tout le monde de tous les maux de la terre parce qu'elle s'est trompée de stratégie dans le dossier des camionneurs de l'intermodal.

M. Massé s'était, dit-il, volontairement fait discret, ces derniers jours, quant à la situation des camionneurs grévistes du Port de Montréal. Mais aux reproches de maraudage et de syndicalisation de briseurs de grève faites par la Confédération des syndicats nationaux à l'endroit de la Fédération des travailleurs du Québec, ces derniers jours, M. Massé réplique sèchement. « Qu'ils nous sacrent patience ! », a-t-il indiqué. « Ils se sont trompés de stratégie et maintenant, ils accusent tout le monde de tous les maux de la terre. »

Le leader syndical rappelle qu'il aurait préféré continuer à garder le silence sur l'évolution de la situation et qu'il ne prend la parole que parce que « la FTQ est tannée de se faire accuser ». Il se dit par ailleurs certain que si c'était la FTQ qui s'était trouvée dans l'impasse, la CSN, elle, ne se serait pas gênée pour donner des leçons.

Selon M. Massé, la CSN n'a jamais reçu l'appui de la majorité des camionneurs visés pour entamer sa grève illégale. « Il n'y a jamais eu plus de 300 ou 400 gars dans leurs assemblées, sur 1200 camionneurs. Ils ont essayé de s'assurer un monopole, malgré la volonté des travailleurs. C'est le plus grand accroc à la démocratie syndicale », a ajouté le président de la FTQ.

À son avis, certains camionneurs « ont été mal conseillés ».

La FTQ, quant à elle, a récemment déposé des demandes en accréditation, visant quelque 500 ou 600 des camionneurs de l'intermodal, devant la Commission des relations de travail.

Et contrairement à celles soumises par la CSN, « ces accréditations devraient être acceptées d'ici quelques jours ou quelques semaines. Ça fait longtemps qu'on est là, on est dans ce dossier depuis longtemps », a souligné Henri Massé.

Surprise! un déserteur

■ HULL — À la recherche de conducteurs en état d'ébriété, la Sûreté du Québec a eu la surprise, tard dans la nuit de jeudi à hier, d'intercepter un

déserteur de l'armée américaine! Dulan Richardson, un résident de l'Okla-homa, a été arrêté à un barrage routier sur l'autoroute 50, vers 1h30, hier. Son permis de conduire était échu, de même que la plaque d'immatriculation de sa Chevrolet Cavalier 1992. Un contrôle de routine a permis

aux autorités de savoir que l'homme en question était aussi recherché aux États-Unis pour avoir déserté l'armée américaine. Il s'est retrouvé devant la cour parce qu'il « n'a pas pu payer un cautionnement de 800 \$ », a expliqué Robert Fecteau, procureur de la Couronne. « C'est l'automobile de mon

père », a dit Richardson en cour. Richardson a plaidé coupable à un constat d'infraction et le juge Georges Benoit l'a condamné à 300 \$ d'amende. À sa sortie, les agents de Citoyenneté et Immigration Canada devaient le cueillir pour le ramener à la frontière canado-américaine. (PC)



POUR ALLÉGER MA GESTION FINANCIÈRE

Je ne suis pas le genre à prendre des décisions en l'air. Quand la gestion de mes affaires devient trop lourde, je m'assois avec mon conseiller de la Banque Nationale. Il m'aide à reprendre mon souffle et à garder une vision globale de ma situation. Parce que l'important, c'est de rester au-dessus de ses affaires.

Pour alléger votre gestion, communiquez avec un conseiller en appelant ou en passant en succursale.

1 888 TELNAT-1
www.bnc.ca

 **BANQUE
NATIONALE**

VOUS SEREZ PLUS À L'AISE

JOUR DU SOUVENIR

De plus en plus d'attaques contre les bénévoles et les tirelires

■ CALGARY (PC) — De plus en plus de tirelires remplies de dons en argent pour les anciens combattants sont la cible de voleurs dans les magasins et les banques, et certains bénévoles sont même victimes d'agression armée.

Par exemple, à Calgary, le nombre de tirelires du jour du Souvenir volées a fait bouler de neige, passant de 0 il y a 10 ans à environ deux douzaines chaque année, selon le président de la campagne locale du coquelicot, Ron Martz.

Peu importe que les tirelires se trouvent sur le comptoir d'un commerçant ou dans les mains d'un vétéran qui vend les fleurs rouges à la boutonnière, elles sont une cible facile, explique M. Martz. Certaines tirelires peuvent contenir jusqu'à 300\$.

À Montréal, des employés d'hôpitaux ont découvert qu'on avait percé des trous dans le fond des tirelires pour retirer l'argent, selon la secrétaire de la section du Québec de la Légion royale canadienne, Diane Lefrançois-Rogers.

Plus tôt ce mois-ci, à Toronto, une bénévole vendant des coquelicots a été poignardée avec un couteau à papier

peint par des voleurs, derrière un centre commercial. Les malfaiteurs se sont enfuis avec une tirelire contenant des dons totalisant environ 80\$.

La semaine dernière, un vétéran qui vendait des coquelicots au centre-ville de Toronto s'est fait voler non seulement la tirelire mais aussi son sac, son manteau et les clés de sa voiture.

L'an dernier, dans la même ville, une femme qui se faisait passer pour un superviseur pour la campagne du coquelicot a dérobé des boîtes dans cinq magasins de la ville. Elle a depuis été arrêtée et accusée de vol.

Plusieurs entreprises, plus particulièrement les banques, ne veulent plus être responsables des tirelires de la campagne à cause des risques de vol.

Pourtant, dans les Maritimes, environ une seule tirelire est rapportée volée chaque année, selon Al Ryan, président



À Fredericton hier, Don Mighton, représentant de la Légion royale canadienne, décorait la Place du cénotaphe de coquelicots, en prévision de la cérémonie du jour du Souvenir aujourd'hui.

de la Légion à Dartmouth, en Nouvelle-Écosse.

Entre 1994 et 1997, le total des dons à la campagne du coquelicot à l'échelle du pays a atteint 8 millions\$ chaque année. L'an dernier, le total a été de 11 millions\$.

Les 1600 Légions réparties à travers le pays vendent environ 10 millions de coquelicots chaque année, et les ventes

de la campagne 2000 ont atteint, jusqu'ici, un total dépassant les 14 millions de fleurs rouges.

Les représentants de la Légion royale canadienne attribuent cette augmentation à un intérêt renouvelé pour les vétérans et leurs témoignages à la suite des nombreux anniversaires des événements de la Deuxième Guerre mondiale, célébrés récemment.

Mario Dumont vole au secours des jeunes fonctionnaires

MICHEL CORBEIL
MCorbeil@lesoleil.com

QUÉBEC — Mario Dumont vole au secours des jeunes fonctionnaires qui se sentent abandonnés par le gouvernement Bouchard.

Hier, le chef de l'Action démocratique du Québec a réagi à une décision prise dans ce dossier, jeudi, par le président du Conseil du trésor, Jacques Léonard, a réitéré qu'il écarte toute possibilité de tenir des concours de recrutement réservés aux occasionnels de l'État qui ont moins d'un an d'expérience.

Des tels concours ont été tenus pour les contractuels qui avaient œuvré pour l'État pendant 12 mois au cours des 15 derniers mois. Hier, le leader de l'ADQ a jeté son poids politique dans la balance pour que M. Léonard révise son opinion.

«Pourquoi le ministre oblige-t-il ces jeunes à revenir à la case départ? Nous l'avons dit à plusieurs reprises: la discrimination dont sont victimes ces jeunes est inacceptable», a affirmé le politicien qui a souvent eu des mots très durs envers les syndicats défendant les fonctionnaires et envers la sécurité d'emploi dont jouissent ceux-ci.

M. Dumont voit dans ce qui se passe une forme de clause «orphelin» qui désavantage la génération montante. «Cette situation est symptomatique de la façon dont le gouvernement péquiste traite les jeunes travailleurs.»

En début de semaine, Forcé jeunesse et l'Association des jeunes de la fonction publique ont soutenu que Lucien Bouchard est pressé de donner un coup de main au Bloc québécois alors qu'il négligerait les jeunes occasionnels. Ils ont demandé que ces derniers aient aussi droit à des tests de recrutement réservés.

«La demande est loin d'être exagérée, a jugé Mario Dumont. Comment peut-on prétendre encourager les jeunes à une carrière au service de l'État s'ils n'ont pas au moins accès à une procédure leur permettant, non pas d'obtenir un emploi garanti, mais que leur nom soit inscrit sur une liste de candidats potentiels?»

Des renforts à Paris

La délégation générale du Québec en rattrapage...

PARIS (PC) — Largement devancé par le Canada dans les médias français depuis quelques années, le Québec a décidé de renforcer le service des communications de sa délégation générale à Paris. «La délégation doit avoir les moyens de sa mission. On commence par ce qui est le plus évident», a déclaré la ministre des Relations internationales Louise Beaudoin au terme d'une visite d'une semaine dans la capitale française.

Bientôt, le service des communications de la délégation s'enrichira donc d'un nouveau directeur et de deux attachés. Leur mandat sera bien sûr de parler de culture, de politique ou de coopération mais aussi d'économie. «L'idée, c'est qu'on sache ici que le Québec est le troisième partenaire économique de la France», a expliqué M^{me} Beaudoin.

Devenues un élément central de la rivalité naturelle entre l'ambassade du Canada et la délégation générale, les communications constituent depuis longtemps une des grandes faiblesses de la mission québécoise.

Il est vrai que les directeurs s'y sont succédé à un rythme rapide depuis 10 ou 15 ans. Faute d'expérience ou de moyens ou en l'absence d'une volonté stratégique clairement définie, ils ont eu du mal, même avec la meilleure volonté du monde, à développer des contacts suivis avec les médias.

La situation inverse s'est produite à l'ambassade. Avenue Montaigne, la stabilité prévaut et les carnets d'adresses sont bien garnis. Connus pour son efficacité, le service de presse compte à peine une demi-douzaine de personnes, mais il ne gaspille pas ses énergies à produire un bulletin mensuel que personne ne lit... Résultat: dans les médias, l'image du Canada n'a jamais été aussi bonne. Il serait injuste du reste de prétendre que les entreprises québécoises n'en ont pas profité: la plupart des voyages de presse organisés par l'ambassade se sont longuement attardés au Québec. La décision de Louise Beaudoin de renforcer l'équipe de presse de la délégation témoigne aujourd'hui d'une volonté de reprendre la main.

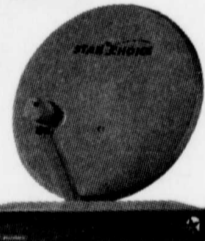
Et criez-nous quatre-vingt-dix-neuf!

Ne payez que **99\$*** pour le système Navigo 301 de Star Choice quand vous vous abonnez aux forfaits Nickel, Platine ou Diamant.



Le système Navigo 301 fait partie de la famille des récepteurs les plus avancés sur le marché :

- son et image numériques de qualité supérieure
- réception satellite simple ou double



Abonnez-vous avant le 31 décembre 2000 et obtenez automatiquement un mois gratuit à Super Écran.*



ESSAI DE 30 jours SANS OBLIGATION**

STAR CHOICE
NOTRE TÉLÉ, C'EST D'ABORD LA VÔTRE.
www.starchoice.com 1 888 554-STAR

Paracomm inc. Québec (800) 268-7272

Alarme Microcom Québec (418) 871-7676

Service Raynald Pecteau Saint-Georges de Beauce (418) 227-0145

PA Julien & Fils inc. Portneuf (418) 286-6144

Télé-Dynamique Charlesbourg (418) 623-5404

Dumoulin

La clef de sol

CYBERTRONIC

STEREO ELECTRONIQUE

*Après crédit de programmation et/ou rabais postal. Cette offre se termine le 31 décembre 2000 et s'applique aux nouveaux clients résidents seulement. D'autres restrictions s'appliquent. Demandez tous les détails à votre détaillant participant. **Ce crédit sera porté au compte du nouveau client Star Choice. ***S'applique aux prix d'achat au détail en vigueur actuellement, à l'installation d'un système standard et au premier mois de programmation (sous concurrence de 499\$). Star Choice® le système Star Choice ainsi que tout autre logo ou concept sont des marques de commerce de Star Choice Communications Inc. et Star Choice Network Inc. et Star Choice Network Network Incorporated.

L'assassin de deux policiers toujours en cavale

■ KINGSTON — Un septuagénaire, condamné à la prison à vie pour le meurtre de deux policiers, et qui vient de s'évader, est toujours activement recherché par les policiers. Il est jugé dangereux et il serait armé. James Hutchison, âgé de 73 ans, n'est pas retourné à la prison Pittsburgh, mercredi, après être allé faire de l'entretien de terrain, a indiqué Rick Myers, de l'escouade pénitentiaire de la police provinciale. L'évadé avait été condamné pour l'assassinat en 1974 de deux policiers de Moncton, au Nouveau-Brunswick. Hutchison et un complice avaient forcé leurs victimes à creuser leur propre tombes avant de les descendre. James Hutchison a été vu la dernière fois mercredi, vers 16 h, portant les vêtements bleus de l'institution Pittsburgh, une prison à sécurité minimum. (PC)



James Hutchison

■ BOSTON — Un Montréalais d'origine chinoise accusé d'avoir tenté d'expédier en Chine de l'armement a écopé jeudi aux États-Unis d'une peine de deux ans et demi de prison. Collin Xu a admis qu'il avait violé des lois américaines sur les exportations en tentant d'expédier des gyroscopes optiques en Chine sans avoir obtenu de permis du département d'État américain. Ces pièces sont utilisées dans plusieurs armes : les missiles, les systèmes de guidage et les tourelles de chars. Xu, naturalisé Canadien, vivait à Montréal. Il a été accusé en même temps que Yao Yi, un citoyen chinois, président de Lion Photonics Inc. Xu et Yao avaient été arrêtés par des agents doubles des douanes américaines. (AP)

TRAFIC D'ARMEMENT Un Montréalais plaide coupable aux États-Unis

■ MONTRÉAL — C'est mardi prochain que débutera l'enquête préliminaire de l'ex-felquiste Rhéal Mathieu, 53 ans, qui fait face à huit accusations reliées aux attentats dans trois succursales des cafés Second Cup, à Montréal. Les procédures, qui sont frappées

L'enquête de Rhéal Mathieu remise à mardi

d'une ordonnance de non-publication, devaient débuter hier matin, mais ont été remises en raison de l'absence du procureur de la Couronne. Monsieur Mathieu demeurera d'ici là derrière les barreaux. (PC)

■ MONTRÉAL (PC) — Un mois après que la Cour supérieure lui eut ordonné

Gilles Perron déclare faillite

de verser une indemnité de 200 000 \$ à un procureur de la Couronne pour diffamation, Gilles Perron a déclaré faillite. Dans des documents déposés en Cour supérieure de Montréal fin octobre, Perron, âgé de 60 ans, de Saint-Laurent, annonce une faillite de 326 125 \$. En vérité, ses dettes dépassent les 500 000 \$ lorsqu'il aura reçu la facture des intérêts et des frais judiciaires de sa cause perdue contre la Sûreté de Laval et le procureur de la Couronne, M^{re} Yves Berthiaume. M^{re} Berthiaume l'avait fait condamner par

un jury à la prison à vie, en 1989, pour le meurtre de sa femme Michelle. Perron avait par la suite eu droit à un nouveau procès, le jury l'ayant alors acquitté. Perron, qui avait purgé deux ans de prison entre les deux procès, poursuivait le procureur de la Couronne et la police de Laval pour 1,5 million \$. Le 28 septembre dernier, la Cour supérieure rejetait complètement son action comme non fondée, mais elle condamnait Perron à payer 200 000 \$ pour diffamation aux dépens de M^{re} Berthiaume. (PC)

CLUB TEXTILE

VENTE de FEU

jusqu'à

80%

de rabais

sur le prix courant
Détails en magasin

Tissus «Mode» et «Décoration»

1 seule adresse

568, boul. Hamel Est, Québec

(Voisin d'Encadrement Ste-Anne, près de Fleur de Lys)

Les

Lundis

de la capitale nationale

LE LUNDI 13 NOVEMBRE 2000
À 17H30

Québec, capitale nationale de qui?

Animé par **Jacques Dufresne**, président de l'Agora, encyclopédie sur Internet, magazine et librairie

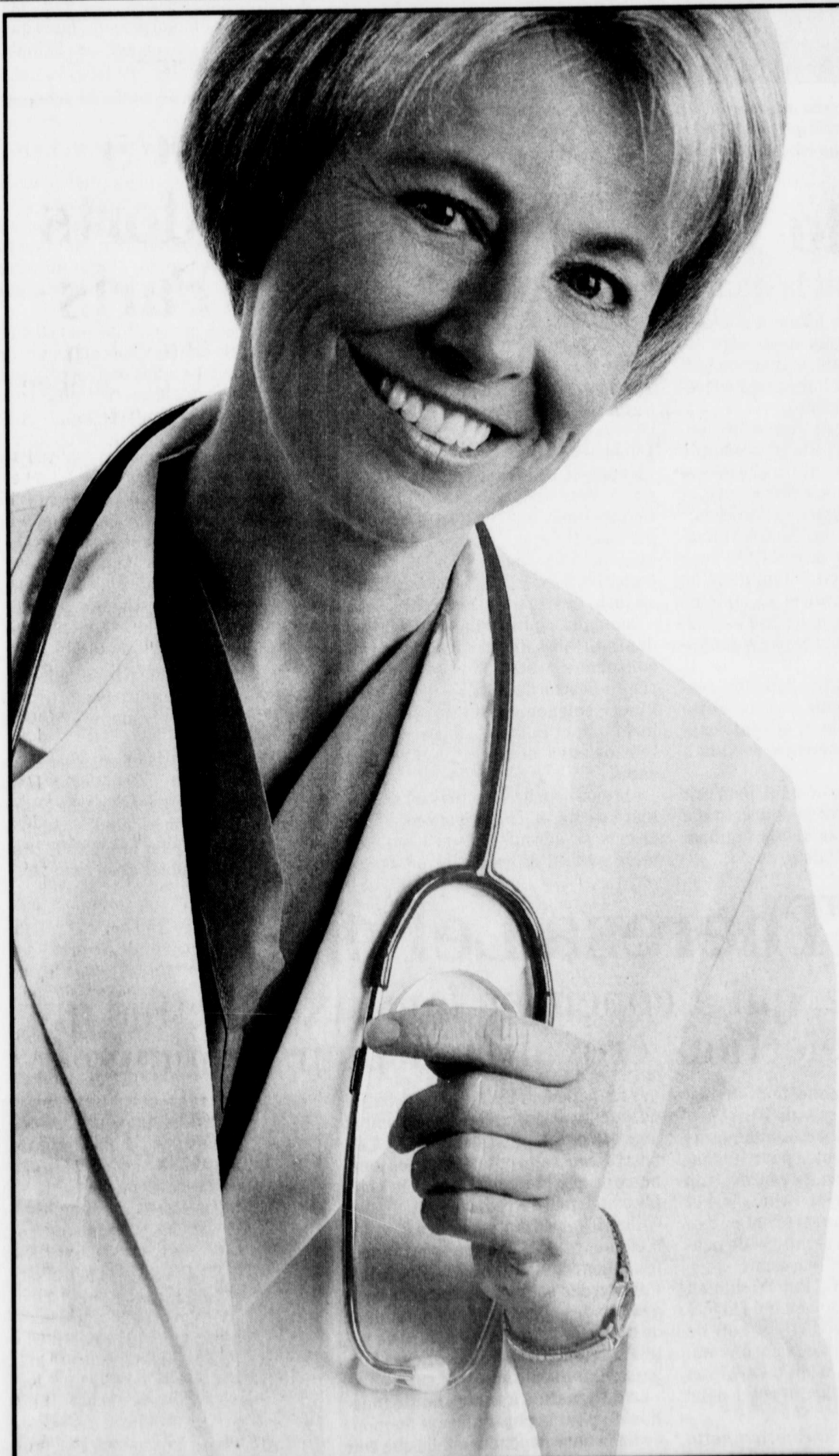
Avec **Michel Lemieux**, vice-président, Léger Marketing

et **Gary Caldwell**, sociologue et chercheur

En collaboration avec le journal
LE SOLEIL

AGENCE DE VOYAGES CANADA
COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE Québec
Québec
Ministère des Relations avec les citoyens et de l'immigration
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN
ROBERT PELLETIER COMMERCE
L'ASSOCIATION D'AFFAIRES DES PREMIERS PEUPLES

Amphithéâtre Daniel-Johnson, Édifice Marie-Guyart



Partenaire de ma santé financière,

SFL

Moi aussi j'ai besoin d'un spécialiste pour :

- établir un diagnostic complet et fiable de ma situation financière
- analyser de manière objective l'ensemble de mes besoins actuels et futurs
- assurer un suivi professionnel et à long terme de mon dossier

Une santé financière assurée par :

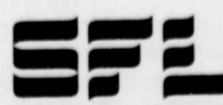
- un réseau d'experts capables de m'appuyer dans tous les domaines : investissement, protection, fiscalité
- un choix parmi une diversité inégalée de produits financiers
- des services personnalisés d'un conseiller qui comprend mes besoins

Le plus grand réseau d'experts en santé financière au Québec :

près de 1000 représentants parmi les plus qualifiés de l'industrie œuvrant dans de nombreux centres financiers répartis à travers le Québec.

Partout au Québec : 1 888 558-5525

www.sfl.qc.ca



SERVICES FINANCIERS
LA LAURENTIENNE*

*Marque de commerce enregistrée de l'Assurance vie Desjardins-Laurentienne inc.

La force du regroupement de grands partenaires québécois

LE MONDE

West Palm Beach, épice du séisme politique

WEST PALM BEACH (AFP) — Leur petite ville au bord de l'océan, tranquille et prospère, est devenue l'épicentre du séisme politique qui secoue l'Amérique: hier matin, Scott et Dona, le républicain et la démocrate, commentaient à l'infini l'imbricé électoral dont dépend le nom du prochain président.

Comme la veille, Dona s'est postée aux abords du tribunal qui, bien que fermé pour cause de jour férié, reste assiégé par des dizaines d'équipes de télévision américaines et internationales. Sa pancarte clame d'un côté « Bulletin douteux vote douteux » et de l'autre « Nouveau vote vérité ».

Dans ce comté, plus de 19 000 voix ont été annulées parce que des électeurs, qui assurent avoir été induits en erreur par l'agencement du bulletin

de vote, l'ont poinçonné deux fois. Or le sort de l'élection présidentielle se joue en Floride, à quelques centaines de voix près.

« Nous devons trouver un moyen de régler cette situation sans créer de troubles au niveau du pays », estime Dona Abel, 38 ans, canadienne d'origine vivant depuis 18 ans en Floride. « Il ne s'agit pas de 200 ou 300 voix, ou même 2000. C'est un chiffre important. Nous voulons un scrutin équitable », dit-elle.

Tous les membres de sa famille, assure-t-elle, ont aujourd'hui des doutes sur le candidat pour lequel ils ont voté, craignant d'avoir par erreur poinçonné la case du candidat ultra-conservateur Pat Buchanan, depuis longtemps accusé d'antisémitisme. « Mes parents sont des survivants de

l'Holocauste. Vous vous rendez compte ce que cela représente pour eux, non seulement d'avoir donné leur voix à Buchanan, mais d'être ceux qui auront fait perdre Gore ? »

TERRIBLE ERREUR

Scott Blake, 29 ans, carrure de surfeur, chemise à fleurs, lunettes de soleil et casquette à l'envers, a voté pour George Bush. Il écoute les arguments de Dona puis, en prenant garde de ne pas élever le ton, l'interrompt: « Oui, certes, c'est triste, c'est regrettable, mais on ne peut pas tout refaire. C'est une terrible erreur, le bulletin aurait dû être mieux conçu, mais la loi est ainsi: deux trous égaient annulation.

« C'était un bulletin légal, conçu et approuvé par les démocrates », pour-

suit-il. « Il faut laisser les choses en l'état. Un nouveau vote ouvrirait une boîte de Pandore dans tout le pays. Vous avez une idée du nombre de gens qui ont poinçonné deux fois leur bulletin dans d'autres États, mardi ? Si on commence comme ça, il n'y aura pas de fin. »

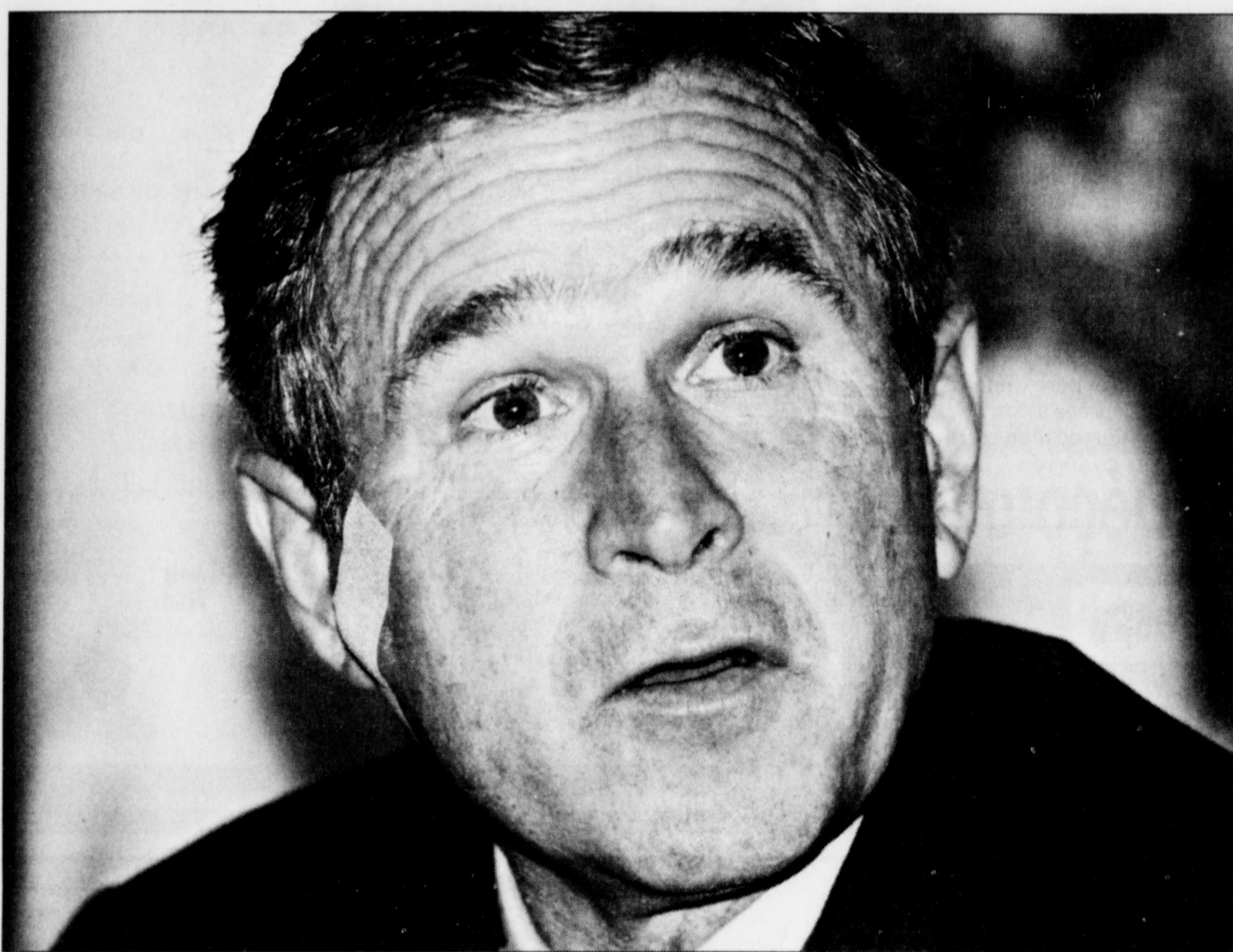
Les républicains de l'État plaident également l'impossibilité d'un nouveau vote dans le seul comté de Palm Beach. Pour eux, cela équivaldrait à faire élire le prochain président par les 461 000 électeurs d'un seul comté, qui sauraient en se rendant aux urnes comment a voté le reste du pays et à quel point leur vote serait crucial.

Aux terrasses des cafés, sur les trottoirs, dans les bureaux, l'issue du vote est sur toutes les bouches. « J'ai pas voté... », regrette un vieil

homme noir attablé chez Starbuck. « Tu aurais dû », rigole son voisin, un quinquagénaire blanc à la carrure d'athlète. « Tu aurais fait la différence... Tu aurais fait la Une de *Time Magazine* ! »

Près du tribunal fédéral, Dave Brian, 27 ans, tend aux automobilistes arrêtés au feu rouge une pancarte portant « Je vote pour un nouveau vote. » « Il y a confusion, donc on doit revoter », plaide-t-il.

Un coupé Mercedes 600 noir, 12 cylindres, s'immobilise. Son conducteur baisse la vitre: « Eh, toi ! Tu es de ces idiots qui ont voté pour deux personnes à la fois et veulent revoter maintenant ? Arrête un peu ! C'est pas l'Afrique ici, mon gars. C'est la Floride ! » Le feu passe au vert. Il démarre en trombe.



George W. Bush a créé la surprise hier lors de sa première apparition publique en 48 heures, arborant un gros pansement sur la joue droite. La directrice des communications de M. Bush, Karen Hughes, a expliqué que c'était un furoncle qui s'était infecté. « Pendant les deux derniers jours de la campagne, le gouverneur a senti une boule qui se formait sur un côté de son visage. Un docteur l'a examiné. C'est une infection mineure », a-t-elle expliqué.

Six États dans l'incertitude

Les nouveaux décomptes risquent de modifier passablement la donne

WASHINGTON (d'après AFP) — Trois jours après l'élection présidentielle, les résultats restent incertains dans six États, dont bien sûr la Floride.

Dans un nouveau rebondissement, Al Gore, qui avait encore 260 grands électeurs jeudi, s'est vu retirer hier en fin d'après-midi les cinq grands électeurs du Nouveau-Mexique, selon les télévisions.

Al Gore a perdu cinq grands électeurs au Nouveau-Mexique

À l'issue de nouveaux décomptes dans cet État du sud, qui lui avait été attribué dans la nuit suivant l'élection, la faible différence de voix séparant le candidat démocrate de George W. Bush ne permettait plus d'attribuer à Al Gore une victoire sans équivoque.

Les deux candidats étaient presque à égalité avec seulement 173 voix d'avance pour Al Gore, selon CNN, qui

a précisé que de nouveaux décomptes manuels sont attendus dans cet État.

Un nouveau décompte des voix au Nouveau-Mexique (Sud) avait été décidé car une panne d'ordinateur avait interrompu les opérations de dépouillement des votes mardi, au soir du scrutin présidentiel, et près de 65 000 bulletins ont dû être comptabilisés à la main, ce qui n'avait pas encore été achevé hier.

Dans l'Iowa (4 grands électeurs), le Wisconsin (11) et le New Hampshire (4), les résultats du scrutin sont si serrés que des contestations sont également possibles.

Dans l'Oregon, chaque candidat dispose de 47 % des voix et les résultats définitifs ne seront pas publiés avant le 7 décembre.

Sans compter la Floride, Gore dispose de 255 grands électeurs contre 246 pour Bush, sur les 270 nécessaires pour gagner l'élection.

Plus d'un million de bulletins d'électeurs ayant voté par correspondance

ou en avance pour cause d'absence n'ont par ailleurs pas encore été dépouillés en Californie, a annoncé hier un porte-parole du bureau du secrétaire d'État de Californie.

Le vice-président Al Gore a été donné gagnant dans cet État, qui compte 54 grands électeurs sur les 270 nécessaires pour accéder à la présidence, et semble assuré de garder son avance.

Al Gore a obtenu 53,7 % des suffrages dans cet État, contre 41,5 % pour George W. Bush, soit 5,3 millions de voix pour le démocrate et 4,1 millions pour le républicain, a précisé à l'AFP Shad Balch, porte-parole du secrétaire d'État.

Il a précisé que 1 016 246 voix restaient à compter, mais que ce chiffre pouvait encore monter, des informations des différents comtés restant à transmettre.

Ce dernier dépouillement pourrait en revanche changer le pourcentage des voix recueillies au niveau national par chacun des candidats.

Clinton se fait rassurant

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Le président américain sortant Bill Clinton entreprend cette fin de semaine une dernière grande tournée internationale en Asie, laissant derrière lui un pays plongé dans un imbricé politique sans précédent sur l'élection de son successeur à la Maison-Blanche et plein d'interrogations sur l'efficacité de ses institutions.

Il a décidé de maintenir sa participation au Sommet des nations du bassin pacifique (APEC) les 15 et 16 novembre dans le sultanat de Brunei et d'effectuer ensuite comme prévu une visite historique au Vietnam.

Pour Bill Clinton, l'imbricé actuel n'est en rien synonyme de crise politique. « Ce n'est pas un symbole de la division de notre nation [...] et il sera résolu d'une manière conforme à la vitalité et à la permanence de nos lois et de notre constitution », a déclaré jeu-

lendemain de la folle nuit électorale présidentielle.

Il avait alors assuré qu'il n'avait pas donné de conseils à son vice-président Al Gore sur la meilleure stratégie à suivre pour sauvegarder ses chances de conquérir la Maison-Blanche. « Nous n'avons absolument pas parlé de cela », a-t-il dit.

PAS QUESTION D'ANNULER

Le conseiller présidentiel pour la sécurité nationale Sandy Berger a assuré de son côté qu'il n'avait jamais envisagé d'annuler la tournée asiatique du président, qui quittera Washington demain après-midi pour le Sommet de l'APEC.

« La présidence continue tout comme les affaires du pays. Les sommets de l'APEC ont été établis en 1993, et ils se sont révélés un forum très utile pour les États-Unis », a ajouté Sandy Berger, indiquant que Washington aurait eu « beaucoup à perdre » en n'étant pas présent à Brunei.

En marge du sommet, Bill Clinton aura en effet des rencontres bilatérales importantes avec ses homologues russe Vladimir Poutine, chinois Jiang Zemin, sud-coréen Kim Dae Jung ainsi qu'avec le premier ministre japonais Yoshiro Mori.

« Comme vous le savez, a noté le conseiller du président, nous pouvons vaquer aux affaires du pays, 24 heures sur 24, 7 jours par semaine et dans le monde entier. »

Sandy Berger a également assuré que dès que le nom du prochain président serait connu, la Maison-Blanche coopérerait pleinement avec lui, comme le veut la tradition pour préparer la transition avec l'administration suivante.

Malgré l'imbricé, le président participera au Sommet de l'APEC en Asie

di soir le président devant trois de ses prédécesseurs, Gerald Ford, Jimmy Carter et George Bush, lors d'un dîner de gala pour le 200^e anniversaire de la Maison-Blanche.

Le président sortant a d'ailleurs tenu à rendre un hommage particulier à George Bush, qu'il avait battu dans la présidentielle de 1992, en notant à quel point ce dernier et M^{me} Bush étaient fiers de leur fils (George W.), et « à juste titre », a-t-il souligné.

Depuis la clôture du scrutin présidentiel, Bill Clinton et ses proches conseillers se sont efforcés de se placer au-dessus de la mêlée et de se distancer soigneusement de la bataille juridique et politique qui se joue en Floride entre démocrates et républicains.

« Je suis comme vous tous un spectateur fasciné, et il faudra laisser le processus se dérouler jusqu'à son terme », avait-il affirmé à la presse au

C'est la faute de Theresa LePore

Cette fonctionnaire de l'État de Floride, qui a conçu les fameux bulletins qui sèment le doute sur la validité de l'élection, croyait agir pour le mieux

MICHEL MOUTOT
Agence France-Presse

WEST PALM BEACH, Floride — Pour avoir tenté, sans doute croyant bien faire, de rendre plus lisibles des bulletins de vote, une fonctionnaire de l'État de Floride est aujourd'hui dans l'œil d'un cyclone politico-électoral aux proportions inédites.

Theresa LePore est la directrice des services électoraux du comté de Palm Beach, en Floride. En cours d'année, cette démocrate a pris l'initiative de redessiner, en prévision du scrutin présidentiel de mardi, les bulletins de vote.

Voulant adopter des caractères plus gros, elle décide de ne pas aligner les noms des candidats les uns derrière les autres mais de séparer le bulletin en deux colonnes, avec au centre, à droite ou à gauche des noms des candidats, les trous à poinçonner.

« Je voulais que cela soit imprimé plus gros pour que les personnes âgées [nombreuses à Palm Beach comme dans le reste de la Floride] puissent le lire », a-t-elle expliqué au quotidien *Sun Sentinel* de la ville voisine de Fort Lauderdale. « Si j'avais adopté des caractères plus petits, ils auraient dit qu'ils étaient trop petits. »

Mais ce faisant, elle a conçu un bulletin qui semble avoir induit en erreur plusieurs milliers d'électeurs: le trou à poinçonner pour voter pour Al Gore est en effet proche, malgré des flèches, de celui à poinçonner pour voter pour le candidat ultra-conservateur Pat Buchanan.

Alors que le sort de l'élection présidentielle, et donc du pays, se joue en Floride sur quelques centaines de voix, plus de 19 000 bulletins ont ainsi été annulés parce qu'ils avaient été poinçonnés aux deux endroits.

Des électeurs manifestent depuis deux jours dans les rues de West Palm Beach avec des pancartes indiquant: « Je n'ai pas voulu voter pour Buchanan. » Ils assurent avoir compris, trop tard, qu'ils s'étaient trompés, et avaient coché le mauvais trou et exigent l'annulation du scrutin et de nouvelles élections dans leur comté.

Interrogé sur NBC, Pat Buchanan lui-même a admis que « quand j'ai jeté un coup d'œil à ce bulletin le soir de l'élection, il m'a été très facile de comprendre comment quelqu'un avait pu voter pour moi en croyant voter pour Al Gore ».

En vertu de la loi de Floride, cette forme de présentation du bulletin est illégale », a assuré jeudi sur CNN un élu démocrate de Floride, Robert Wexler.

Mais les républicains de l'État rappellent que ce bulletin en deux colon-

nes, uniquement utilisé dans le comté de Palm Beach, avait été formellement accepté par les instances locales du parti démocrate, publié dans les journaux et que personne, avant le vote, n'y avait trouvé à redire.

Alertée mardi matin par des plaintes d'électeurs, M^{me} LePore avait immédiatement diffusé une circulaire à destination des personnes chargées de la gestion des bureaux leur demandant de bien expliquer la procédure de vote et surtout de ne poinçonner le bulletin qu'une seule fois.

La désignation à la plus haute fonction du pays le plus puissant du monde aura donc dépendu, quelle que soit l'issue de cet incroyable imbricé politico-électoral, d'une initiative prise par une fonctionnaire locale, qui fut aujourd'hui les dizaines de journalistes arrivés à West Palm Beach de tous les coins du pays, et au-delà.



En voulant bien faire, Theresa LePore a fait sombrer le comté de Palm Beach dans le chaos.

ALLEMAGNE

Le Bundestag dit «oui» au mariage gai

Prudents, les députés préfèrent néanmoins parler de «contrat de vie commune»

AUDREY KAUFFMANN
Agence France-Presse

BERLIN — Les députés du Bundestag ont adopté hier l'essentiel d'une loi instaurant un contrat de vie commune pour les homosexuels, comparable aux contrats de mariage ou de concubinage même si le mot mariage a été soigneusement évité.

Le volet fiscal du texte, qui concerne notamment l'imposition sur le revenu et des aides sociales, doit encore être soumis au Bundesrat, la chambre haute où sont représentées les régions et où domine l'opposition, qui pourrait bien le bloquer.

Mais le statut général, qui prévoit que les homosexuels puissent s'unir devant un représentant de l'état civil, est d'ores et déjà acquis.

«C'est un jour historique!», s'est félicitée l'Association des homosexuels allemands (LSVD).

Comme en cas de mariage, chaque partenaire s'engagera à soutenir l'autre et pourra prendre son nom de famille ou opter pour un nom double. Les couples homosexuels bénéficieront des mêmes avantages que les couples mariés en matière d'héritage, de don, d'imposition des propriétés foncières ou de transmission de propriété aux parents proches, d'assu-

rance-maladie ou chômage, de bail et autre droit de visite. La séparation se fera devant les tribunaux, avec possibilité de pension.

Les écologistes, qui bataillaient depuis dix ans pour la création d'un «mariage homo», en avaient fait inscrire le principe dans le contrat de coalition conclu avec les sociaux-démocrates après les législatives de 1998.

«La fin de la discrimination est acquise, il en allait des droits de l'homme», a estimé la coprésidente du groupe parlementaire écologiste, Kerstin Mueller. Elle a jugé qu'au lendemain d'une manifestation de 200 000 personnes contre l'extrême droite et «pour la tolérance» à Berlin, on ne pouvait décemment refuser le mariage homo.

Dans leur lutte de longue haleine pour ce statut, les Verts sont parvenus à imposer le droit au regroupement familial dans le cas d'un partenaire étranger. Mais ni le droit d'adoption ni certains avantages comme l'alignement sur les couples mariés pour l'imposition sur le revenu.

Le contrat de vie commune pour les

La loi pourrait être rejetée à la Chambre basse

homosexuels ne peut trop se rapprocher du mariage, dont le statut est et doit rester unique, selon la Loi fondamentale. Le contrat de vie commune est «une institution du droit familial» différente, a estimé la ministre de la Justice Herta Däubler-Gmelin (SPD).

À la tribune du Bundestag hier, l'opposition chrétienne-démocrate (CDU-CSU) a fustigé le texte, qu'elle juge totalement contraire à la Constitution. La CSU «réfléchit sérieusement» à saisir la Cour constitutionnelle, a déclaré un député chrétien-social, Norbert Geis (CSU).

Le parti libéral FDP et les communistes renoués du PDS se sont majoritairement abstenus ou ont voté contre le texte, l'estimant trop frileux.

Alors que les homosexuels de la LSVD se réjouissaient du grand «pas» accompli, le porte-voix des ultra-conservateurs catholiques, l'archevêque de Cologne Joachim Meisner, déplorait hier que l'on détruise «sciemment les valeurs fondamentales fragiles de la société».

La majorité SPD/Verts n'en table pas moins sur une adoption finale de la loi d'ici la fin de l'année. Son objectif est de voir les premières unions homosexuelles célébrées avant 2001, après l'adaptation forcée d'un certain nombre de lois et de décrets.

Ancien SS décoré

■ Un ex-membre des Waffen-SS sera décoré lundi à Stade de la Croix allemande du mérite pour les bons services rendus à la ville depuis les années 1970, une décision qui place les autorités dans l'embarras. Heinz Eckhoff, 77 ans, était devenu membre des Waffen-SS de Hitler à l'âge de 18 ans. Il avait été élu en 1968 au conseil communal de Stade sur la liste du NPD, un parti néo-nazi, mais était passé deux ans plus tard à l'Union chrétienne-démocrate (CDU), pour laquelle il siège encore aujourd'hui. La Croix avait été attribuée en août par la présidence de la République, sur proposition de la CDU et après examen de son dossier par la chancellerie régionale de Bas-

se-Saxe, dirigée par le SPD. Interrogé sur le choix du récipiendaire, la présidence a souligné qu'elle avait dû se reposer sur la Basse-Saxe pour examiner le dossier de M. Eckhoff. La présidence remet quelque 4000 décorations par an et elle ne peut endosser elle-même l'examen de toutes les candidatures, a ajouté une porte-parole, selon qui aucune information n'a été transmise sur l'appartenance de M. Eckhoff aux SS ni sur sa candidature sur une liste néo-nazie en 1968. La chancellerie de Basse-Saxe a assuré qu'elle ne savait rien du passé de M. Eckhoff ni sur une liste NPD, et qu'elle n'avait été informée que de son appartenance à la CDU. La CDU de Stade a indiqué que M. Eckhoff n'avait jamais été membre du NPD même s'il avait été élu sur une liste de ce parti. (AFP)

GRANDE VENTE
de PIANOSà
L'UNIVERSITÉ
LAVAL
du 9 au 12 nov.MUSIQUE RICHARD
GENDREAU INC.,
KAWAI, ROLAND
et SAMICK

en collaboration avec l'Université Laval, vous invitent à une grande vente de pianos. Sur place, plus de 20 instruments (pianos droits, pianos à

queue et pianos numériques), neufs et d'occasion, vous seront offerts à prix spécial.

Lieu:

Université Laval
Pavillon Casault
local 3500Information:
522-3877

HORAIRE

Jeu 9 novembre de 10h à 21h
sur rendez-vous
Ven 10 nov. de 10h à 21h
Sam 11 nov. de 10h à 17h
Dim 12 nov. de 10h à 16h

OUVERT
AU PUBLIC

EN BREF

ROYAUME-UNI

Sus au système métrique

■ Bien sûr, la résistance de Steven Thoburn ne pèse pas bien lourd face à la loi. Mais le premier commerçant britannique poursuivi en justice pour opposition au système métrique entend bien continuer d'ignorer les kilos et les grammes. En juillet, les officiers chargés des services de réglementation du commerce sont venus saisir les balances du vendeur sur son étal du marché de Sunderland, ville située à 250 km au nord-ouest de Londres. Et la municipalité a porté plainte contre le commerçant pour refus de convertir ses pesées au système métrique en vigueur dans l'Union européenne. Mercredi, plusieurs dizaines de personnes sont venues soutenir le commerçant lors de son audience préliminaire devant le tribunal. Et ils sont des milliers à avoir signé une pétition en sa faveur. Devant la cour, Steven Thoburn a plaidé non coupable mais assuré qu'il continuerait de vendre ses marchandises en livres et en onces... Le procès est prévu pour janvier. (AP)

Racisme policier à la hausse

■ Le nombre de plaintes pour racisme contre la police britannique a augmenté de 75% en un an, atteignant un niveau inégalé, selon un rapport officiel publié hier. En 1999, 579 personnes ont porté plainte contre de tels actes, contre 331 l'année précédente, selon le rapport de la Police Complaints Authority. Selon les auteurs, la population hésite moins qu'auparavant à porter plainte contre des actes de racisme policier, notamment depuis le traitement controversé par la police de l'assassinat de l'adolescent noir Stephen Lawrence, qui avait choqué le pays en 1993. Ce jeune homme de 18 ans, étudiant en architecture, avait été poignardé alors qu'il attendait le bus à Londres. L'enquête n'avait pas permis d'aboutir à la condamnation d'un groupe de cinq jeunes Blancs pourtant dénoncés par des voisins auprès de qui ils s'étaient vantés de l'agression mortelle. Un rapport indépendant a conclu en février 1999 que l'enquête sur le meurtre du jeune Stephen avait été complètement «bâclée» par la police, qui avait négligé d'interroger des témoins cruciaux et en avait traité d'autres par le mépris. Le rapport a conclu à un «racisme institutionnalisé» dans la police britannique. Scotland Yard a indiqué en octobre que les attaques racistes avaient doublé en Grande-Bretagne sur un an. Le nombre de victimes noires d'attaques racistes est passé de 3916 en 1998-1999 à 7949 en 1999-2000, et celui de victimes blanches de 3000 à 6.620, selon la même source. Depuis le meurtre de Stephen Lawrence, il suffit que la victime considère une attaque comme «raciste» pour que la police la qualifie ainsi. (AFP)

Achetez vos vins nouveaux à l'avance sur SAQ.com.

Commandez en ligne dès aujourd'hui et vos vins vous seront livrés gratuitement dès le jeudi 16 novembre.



SAQ.COM

La modération a bien meilleur goût. 18+

Quantités limitées

Le chromosome «Y» révèle ses secrets

PAUL RECER
Associated Press

WASHINGTON — Quatre hommes sur cinq en Europe ont en commun un ancêtre mâle qui vivait de la chasse il y a 40 000 ans et dont les descendants ont survécu à la longue période glaciaire, selon une étude internationale publiée cette semaine par la revue *Science*.

Une dizaine de chercheurs américains et européens ont analysé le chromosome Y de 1007 hommes de 25 régions d'Europe. Peter Underhill, scientifique de l'Université de Stanford et coauteur de l'étude, souligne que les résultats confortent de précédentes recherches archéologiques, linguistiques et sur l'ADN, support de l'hérédité.

Transmis de père en fils, le chromosome Y a une structure sujette à de rares changements que l'on peut retracer sur des centaines de générations. Il possède quelque 60 millions de paires de base d'ADN.

Les chercheurs ont examiné 1007 échantillons de chromosomes identifiés par 22 marqueurs représentant un changement spécifique. Ils en ont déduit que 80% des hommes du Vieux Continent ont une structure de base en commun, ce qui permet de pointer un même ancêtre ayant vécu plusieurs générations plus tôt.

Ce résultat confirme d'autres études sur les Européens du paléolithique. Ces travaux suggèrent qu'un homme primitif de l'âge de pierre est venu en Europe, probablement en passant par l'Asie centrale et le Moyen-Orient, dans le sillage de deux vagues de migration qui ont commencé il y a 40 000 ans. Peu nombreux, ils vivaient de chasse et de cueillette et utilisaient le feu.

Il y a 24 000 ans commençait la dernière période glaciaire. Les Européens du paléolithique ont battu en retraite devant l'avancée des glaciers pour trouver refuge dans trois régions qui sont aujourd'hui l'Espagne, les Balkans et l'Ukraine.

Au dégel, il y a 16 000 ans, les tribus du paléolithique ont repeuplé l'Europe. Mais des mutations du chromosome Y s'étaient produites dans chacune des régions refuges, souligne Peter Underhill.

Ainsi le trait spécifique qui s'est développé en Espagne est aujourd'hui le plus courant dans le nord-ouest de l'Europe, alors que celui apparu en Ukraine se retrouve davantage en Europe de l'Est et celui des Balkans dans le centre de l'Europe, selon le chercheur.

Il y a 8 000 ans, l'homme du néolithique, plus avancé, arrivait en Europe via le Moyen-Orient, apportant avec lui un chromosome Y aux caractéristiques différentes et un nouveau mode de vie : l'agriculture. Environ 20% des Européens auraient hérité du chromosome Y de cette population.

Des recherches archéologiques dans des grottes en Europe montrent qu'avant la période correspondant à l'arrivée des hommes du néolithique la plupart des humains vivaient de chasse et de cueillette. Après, on trouve des traces de produits agricoles.

FRANCE

Décès de l'ex-premier ministre Jacques Chaban-Delmas

■ BORDEAUX — L'ancien premier ministre français, ancien président de l'Assemblée nationale et ancien maire de Bordeaux Jacques Chaban-Delmas est mort hier soir à Paris, a-t-on appris auprès du cabinet du préfet de la Gironde à Bordeaux. Il était âgé de 85 ans. Ancien premier ministre et candidat à l'élection présidentielle de 1974, il restera dans l'histoire comme l'une des grandes figures du gaullisme et de la V^e République. Né en 1915, Jacques Chaban-Delmas a eu une florissante carrière. Il a été, entre autres, général de l'armée française (le plus jeune depuis la Révolution), député de la Gironde, maire de Bordeaux, ministre des Travaux publics, du Logement et de la Reconstruction et de la Défense, président de l'Assemblée nationale et premier ministre. Il prendra sa retraite politique en 1995. (AFP)

SERVICE DE FORMATION CONTINUE

AEC TOURISME D'AVENTURE ET ÉCOTOURISME

- **LE PLEIN AIR** Premiers soins, navigation, leadership, guidage, survie, météo (6 mois sur le terrain dont 2 expéditions d'envergure au Québec et à l'étranger)
- **LE TOURISME D'AVENTURE ET L'ÉCOTOURISME** Écotourisme et environnement, accueil et animation, promotion, interprétation de la nature, points d'intérêt touristique
- **LES LANGUES** anglais et espagnol
- **LES STAGES** en entreprise ou le projet de fin d'études

UNE RENCONTRE D'INFORMATION AURA LIEU LE 22 novembre 2000 à 19h au local 222
CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE AU (418) 683-2104 POSTE 2127
OU VIA INTERNET À rlandry@college-merici.qc.ca

collège
MÉRICI

755, chemin Saint-Louis,
Québec (Québec) G1S 1C1
www.college-merici.qc.ca

DÉBUT : 17 février 2001
DURÉE : 10 mois

ADMISSIBLE AUX PRÊTS ET BOURSES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

BOSNIE-HERZÉGOVINE

Nationalistes en perte de vitesse

ROBERT REID
Associated Press

SARAJEVO — Dans le sillage des changements démocratiques intervenus chez leurs voisins croates et yougoslaves, les Bosniaques votent aujourd'hui pour élire leurs représentants aux assemblées des deux entités du pays, la République serbe et la Fédération croato-musulmane. C'est l'occasion pour les modérés des deux camps de tenter de prendre l'ascendant sur les nationalistes.

Ce scrutin général, le troisième depuis la guerre (1992-95), permettra aussi de renouveler le Parlement central. Parallèlement, les électeurs bosno-serbes désigneront le président et le vice-président de leur entité, tandis que ceux de la Fédération choisiront leurs représentants aux assemblées cantonales.

Un succès des partis favorables aux objectifs multiethniques et multiculturels des accords de Dayton de 1995 pourrait accélérer le départ à terme des 20 000 hommes de la Sfor, la force internationale de « stabilisation », et permettre le retour des réfugiés.

Reste que les partis nationalistes serbes et

croates, longtemps soutenus par les ex-présidents croate Franjo Tudjman et serbe Slobodan Milosevic, conservent une forte assise en Bosnie-Herzégovine. L'actuel président de l'entité serbe, le modéré Milorad Dodik, est largement devancé dans les sondages par le nationaliste Mirko Sarovic, chef du Parti démocratique serbe (SDS), fondé par Radovan Karadzic, que le Tribunal pénal international (TPI) a inculpé de crimes de guerre.

L'avance de Sarovic n'est pas définitive en raison du poids électoral des anciens habitants musulmans de l'actuelle « Republika Srpska » (République serbe de Bosnie), chassés de leurs maisons au cours de la guerre et qui sont autorisés à voter par correspondance. Ces Bosniaques musulmans représenteraient un cinquième de l'électorat de Bosnie.

Au sein même de la communauté musulmane, le Parti d'action démocratique (SDA) du président bosniaque Alija Izetbegovic risque de perdre sa position dominante dans la Fédération croato-musulmane au profit de formations moins gangrenées par la corruption, comme le Parti social-démocrate (SDP) de Zlatko Lagumdžija et le Parti pour la Bosnie-

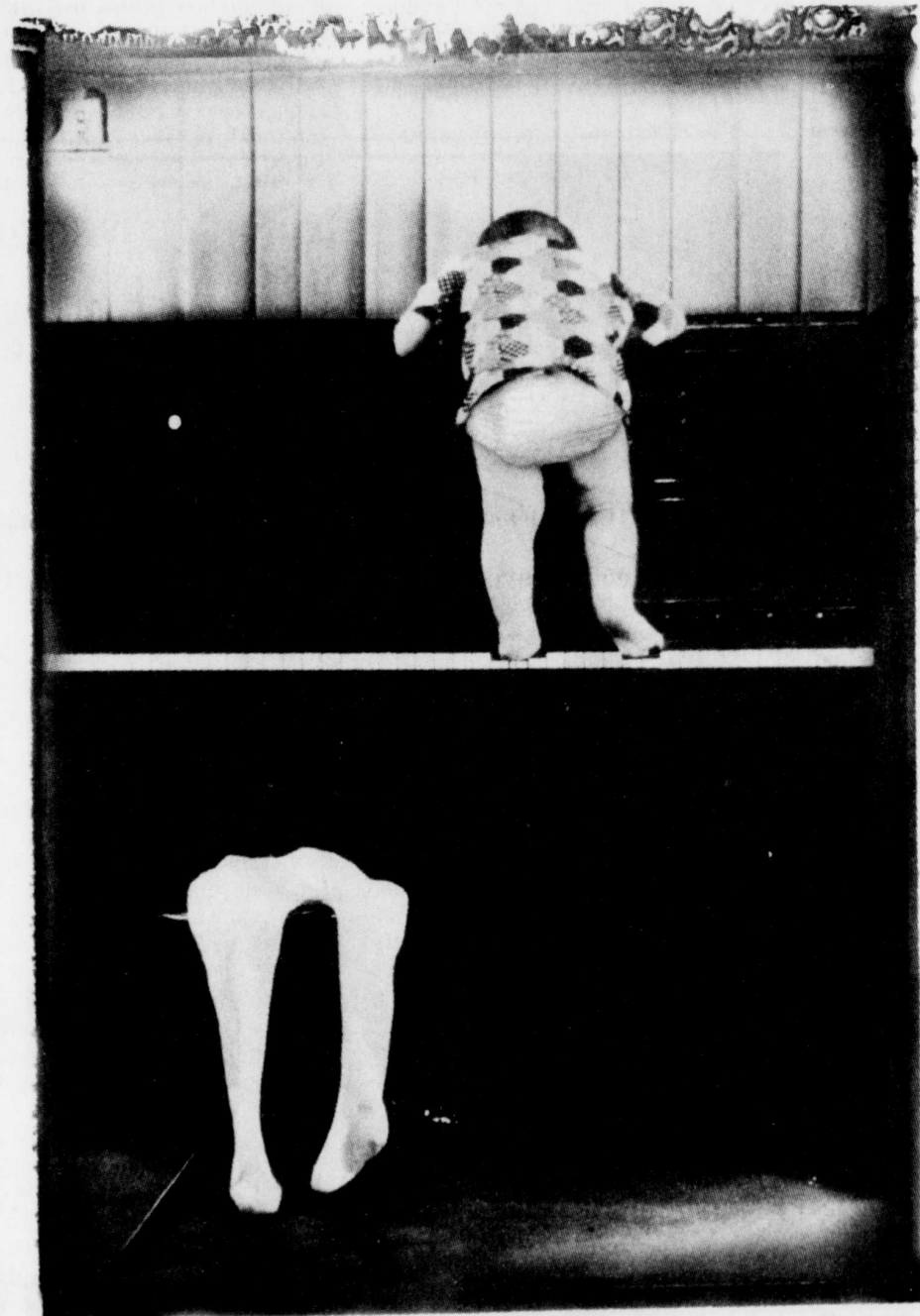
Herzégovine (SBIH) de l'ancien premier ministre Haris Silajdzic.

Dans le camp croate, qui ne constitue que 10 à 15% de la population, la très nationaliste Union démocratique croate (HDZ) tente par tous les moyens d'empêcher la montée des partis modérés.

Malgré les garanties de représentation que lui offrent les accords de Dayton, la communauté croate préconise une meilleure protection de ses droits. Un référendum a du reste été ajouté aux scrutins d'aujourd'hui pour demander aux électeurs croates s'ils sont favorables à « la souveraineté de la nation croate de Bosnie-Herzégovine ».

Cette initiative, susceptible d'entraîner des sanctions, va bien sûr à l'encontre des objectifs de la communauté internationale, qui s'emploie à faire cohabiter et coopérer les trois communautés pour parvenir à une reprise économique à l'échelle du pays et non de ses trois subdivisions. C'est une vision que combattent farouchement les nationalistes, moins préoccupés par l'emploi, les investissements étrangers et la lutte contre la corruption que par la survie de leur identité.

Annuaire
Pages Jaunes™



pianos Inc
SERVICE COMMERCIAL
525-5279

Pianos-Accord, services & pièces

alliance service
as & Distribution 1187 Chesswood... 832-0816
Sol Pianos 345 O'Connor... 555

C'est fou tout ce qu'on y trouve.

Bell

Pages Jaunes et le logo des doigts qui marchent sont des marques de commerce de Bell ActiMedia inc. au Canada.